

DACIA



**NOTICE
D'UTILISATION**
DUSTER

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

SOMMAIRE

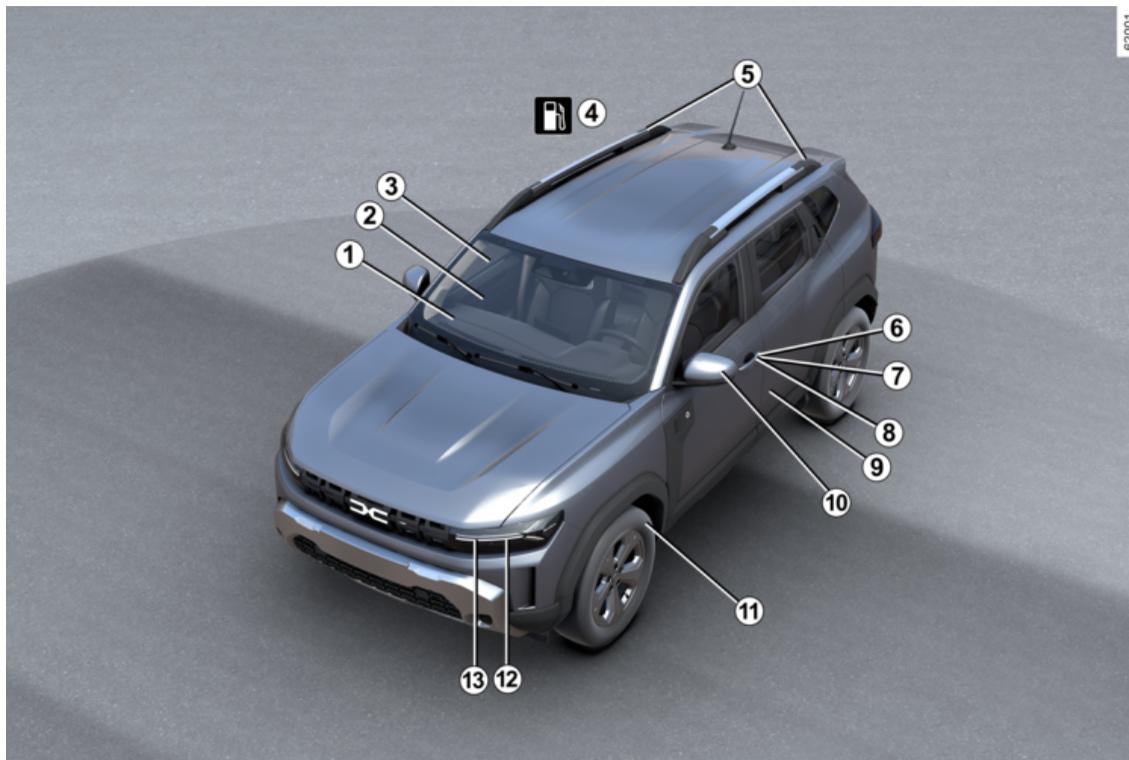
Bienvenue à bord de votre véhicule	4	Éclairages et signalisations	128
L'extérieur	4	Avertisseurs sonores et lumineux.....	133
L'habitacle.....	6	Essuie-vitres	134
Le poste de conduite	8	Réservoir carburant	140
Les aides à la conduite.....	10	Réservoir réactif.....	146
La sécurité à bord	12	La conduite.....	151
L'identification du véhicule - étiquettes	14	Rodage	151
Le compartiment moteur (entretien courant)	16	Démarrage, arrêt du moteur	152
Les dépannages	18	Commande de vitesses	162
Le véhicule GPL	20	Particularités des versions Diesel.....	167
Le véhicule hybrid.....	22	Particularités des versions essence	169
Faites connaissance avec votre véhicule	24	Frein de parking.....	171
Véhicule HYBRID	24	Environnement.....	176
Véhicule MILD HYBRID.....	30	Conseils entretien et antipollution.....	177
Véhicule GPL.....	32	Conseils de conduite, eco conduite.....	178
Carte	35	Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ..	185
Clé, télécommande.....	43	Transmission : 4 roues motrices.....	191
Portes et ouvrants.....	48	Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	197
Sièges avant	54	Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite.....	202
Places arrière.....	57	Limiteur de vitesse.....	236
Ceintures de sécurité.....	60	Régulateur de vitesse	239
Dispositifs complémentaires de sécurité	64	Aides au stationnement	242
Sécurité enfants.....	74	Appel d'urgence.....	257
Sièges enfants	80	Votre confort	260
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag		Aérateurs, chauffage et climatisation	260
passager avant	90	Équipement multimédia	274
Poste de conduite.....	93	Équipements habitacle	279
Ordinateur de bord	98	Rangements, aménagements habitacle	285
Témoins lumineux	118	Transport d'objets	291
Direction.....	124	Entretien	300
Rétroviseurs.....	126		

SOMMAIRE

Accès moteur, niveaux	300
Batterie	310
Nettoyage	314
Conseils pratiques.....	318
Pneumatiques.....	318
Dépannage	333
Feux, éclairages : remplacement des lampes	340
Balais d'essuie-vitres : remplacement	351
Fusibles	353
Pré-équipement radio	358
Installation et utilisation d'accessoires.....	360
Anomalies de fonctionnement	362
Caractéristiques techniques	368
Informations véhicule.....	368
Pièces de rechange et réparations.....	376
Justificatifs d'entretien	377
Contrôle anticorrosion	383

L'EXTÉRIEUR

1



62001

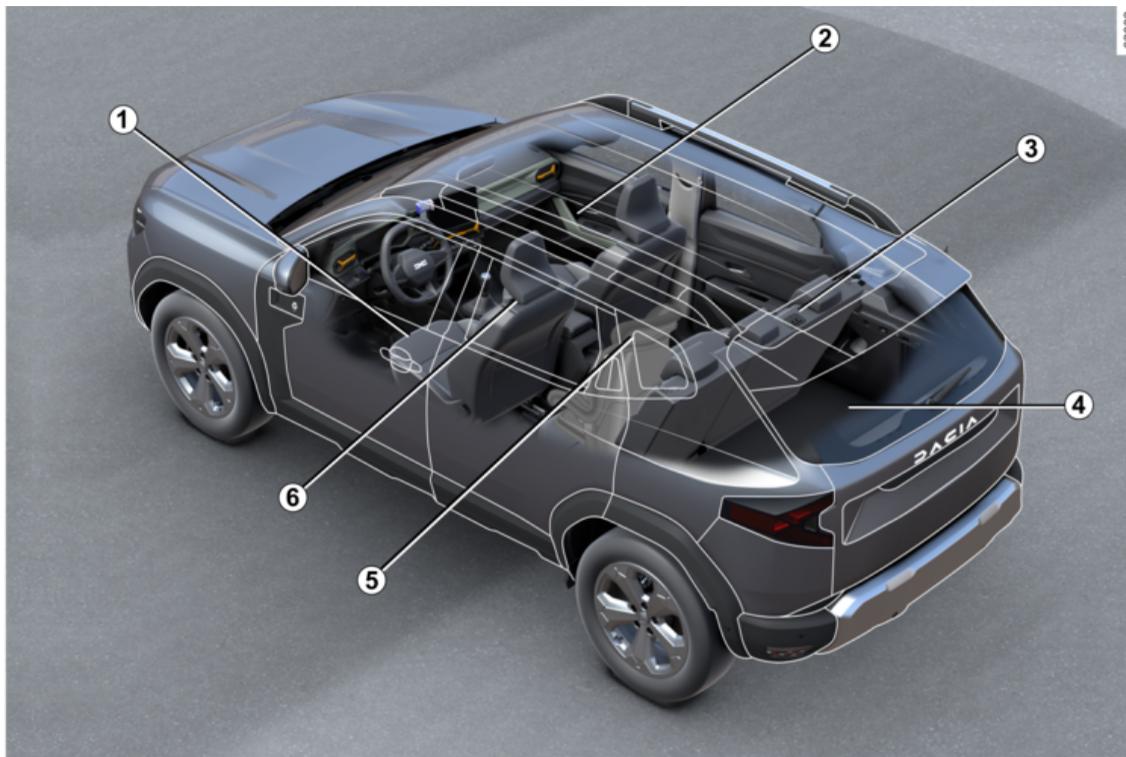
4 - Bienvenue à bord de votre véhicule

L'EXTÉRIEUR

- 1** Désembuage → 263 et → 267
- 2** Essuie(s)-vitre(s) → 134
- 3** Lève-vitres → 279
- 4** Remplissage carburant/GPL → 140
- 5** Barres de toit → 296
- 6** Clé/télécommande → 43
- 7** Carte → 35
- 8** Verrouillage/déverrouillage des portes → 50
- 9** Entretien de la carrosserie → 314
- 10** Rétroviseurs → 126
- 11** Pneumatiques → 318
- 12** Feux : remplacement → 340
- 13** Feux : fonctionnement → 128

L'HABITACLE

1



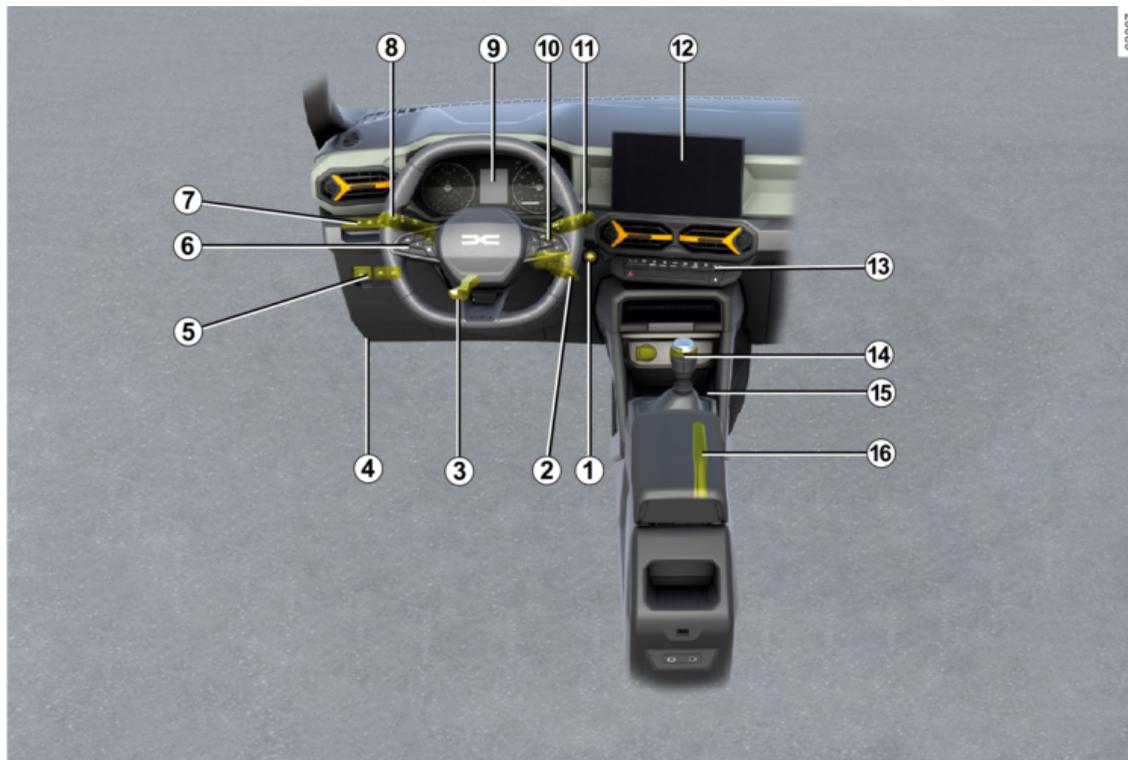
6 - Bienvenue à bord de votre véhicule

L'HABITACLE

- 1 Réglage de la position de conduite → 60**
- 2 Rangements, aménagements habitacle → 285**
- 3 Banquette arrière → 58**
Appuis-tête arrière → 57
- 4 Rangements/aménagements coffre → 293**
- 5 Sécurité enfants → 74**
- 6 Sièges avant → 54**
Appuis-tête avant → 54

LE POSTE DE CONDUITE

1



8 - Bienvenue à bord de votre véhicule

LE POSTE DE CONDUITE

- 1** Bouton arrêt/démarrage du moteur → **154**
- 2** Contacteur de démarrage à clé → **152**
- 3** Réglage volant → **124**
- 4** Déverrouillage capot moteur → **300**
- 5** Commande GPL → **32**
Frein de parking assisté → **171**
- 6** Limiteur de vitesse → **236**
Régulateur de vitesse → **239**
- 7** Commandes :
 - My Safety → **202** ;
 - réglage hauteur feux avant → **131** ;
 - mode ECO → **178** ;
 - Stop and Start → **158**.
- 8** Eclairage extérieur → **128**
- 9** Tableau de bord → **118**
- 10** Commandes ordinateur de bord → **98**
- 11** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre → **134**
- 12** Écran multimédia → **274**
- 13** Siège(s) chauffant(s) → **54**
Chauffage/climatisation → **263**
- 14** Levier de vitesses → **162**
- 15** Zone de charge/dépose téléphone → **274**
- 16** Frein de parking → **171**

LES AIDES À LA CONDUITE

1

62003

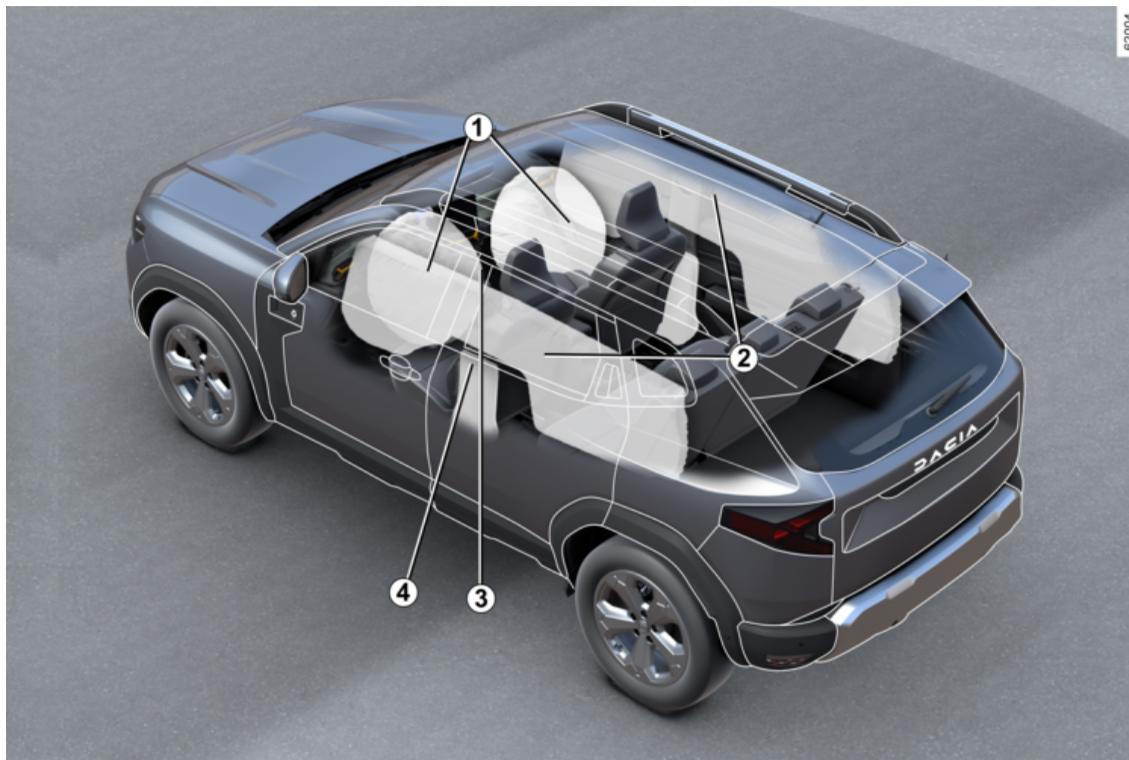


LES AIDES À LA CONDUITE

- ABS (antiblocage des roues) → 197
- ESC (contrôle dynamique de conduite) → 197
- Assistance de freinage → 197
- Aide au démarrage en côte → 197
- Contrôle d'adhérence → 197
- Stop and Start → 158
- My Safety → 202
- Prévention sortie de voie → 203
- Avertisseur d'angle mort → 211
- Alerte distances de sécurité → 216
- Freinage actif d'urgence → 220
- Alerte vigilance conducteur → 228
- Détection de panneaux de signalisation routière → 230
- Limiteur de vitesse → 236
- Régulateur de vitesse → 239
- Aide au parking → 242
- Caméra de recul → 249
- Caméra multivues → 252
- Avertisseur de perte de pression des pneumatiques → 185

LA SÉCURITÉ À BORD

1



LA SÉCURITÉ À BORD

1 Airbags frontaux → **64**

Inhibition airbag frontal passager → **90**

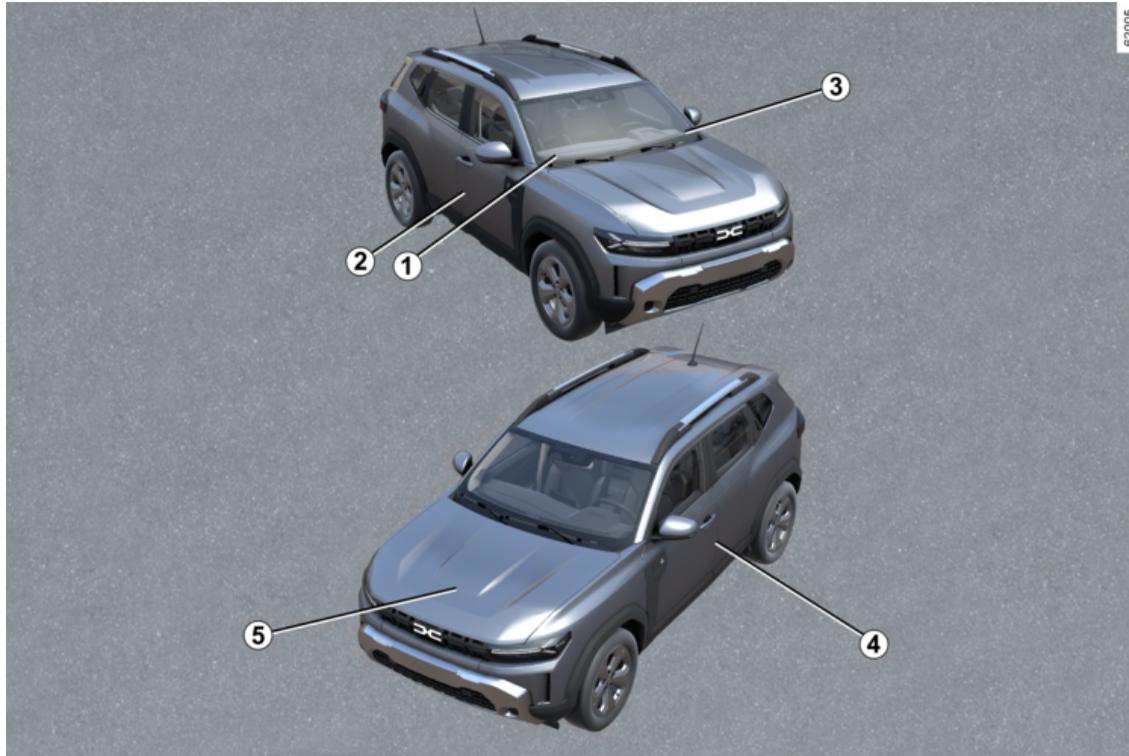
2 Airbags rideaux → **70**

3 Ceintures de sécurité → **60**

4 Airbags latéraux → **70**

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1

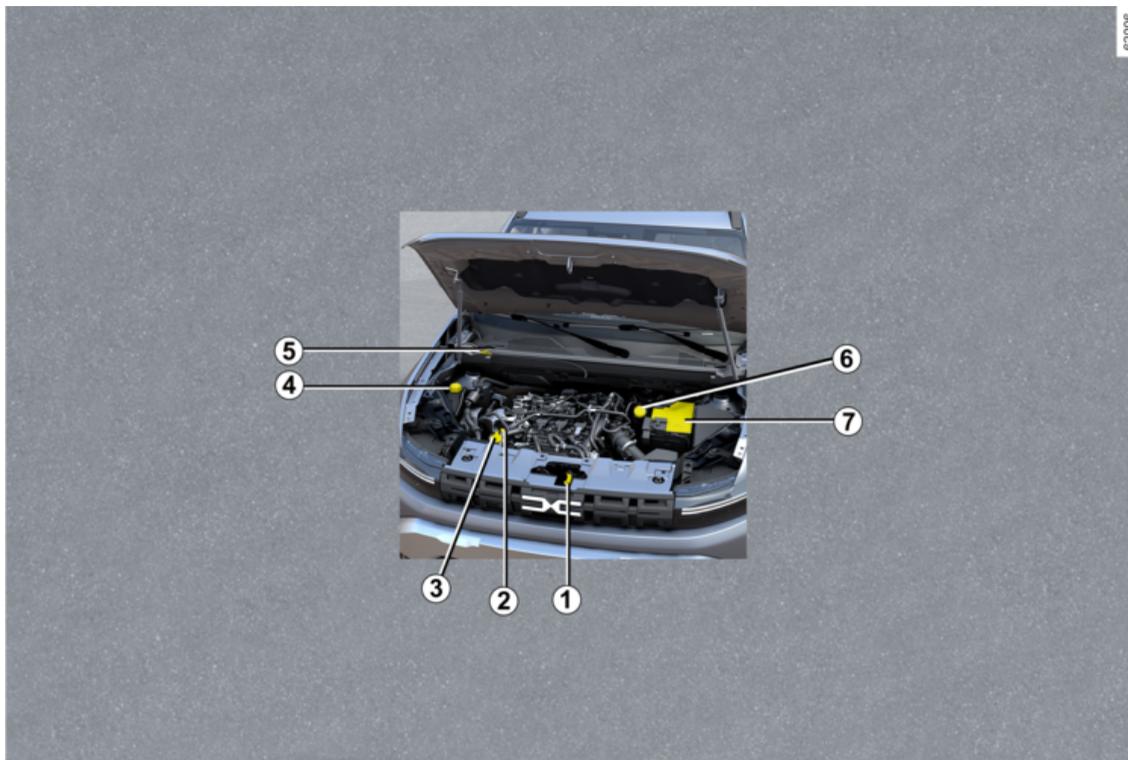


L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

- 1** Informations techniques pour les secours → **368**
- 2** Plaque d'identification véhicule → **368**
- 3** Rappel du numéro d'identification véhicule → **368**
- 4** Etiquettes pression des pneumatiques → **185** → **321**
- 5** Identification moteur → **369**

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

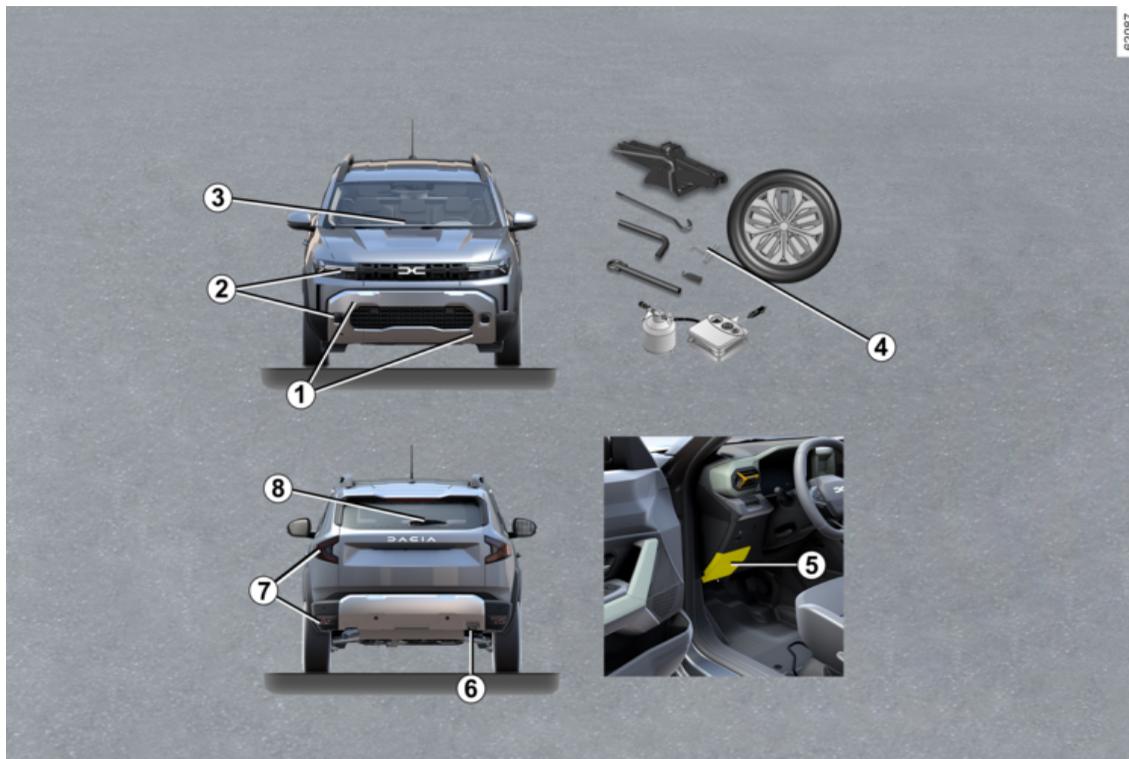


LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

- 1** Ouverture capot moteur → **300**
- 2** Jauge huile moteur → **301**
- 3** Bouchon de remplissage huile moteur → **302**
- 4** Liquide de refroidissement → **305**
- 5** Liquide lave-vitre(s) → **307**
- 6** Liquide de freins → **307**
- 7** Batterie → **24** → **310** → **312** → **313** → **335**

LES DÉPANNAGES

1

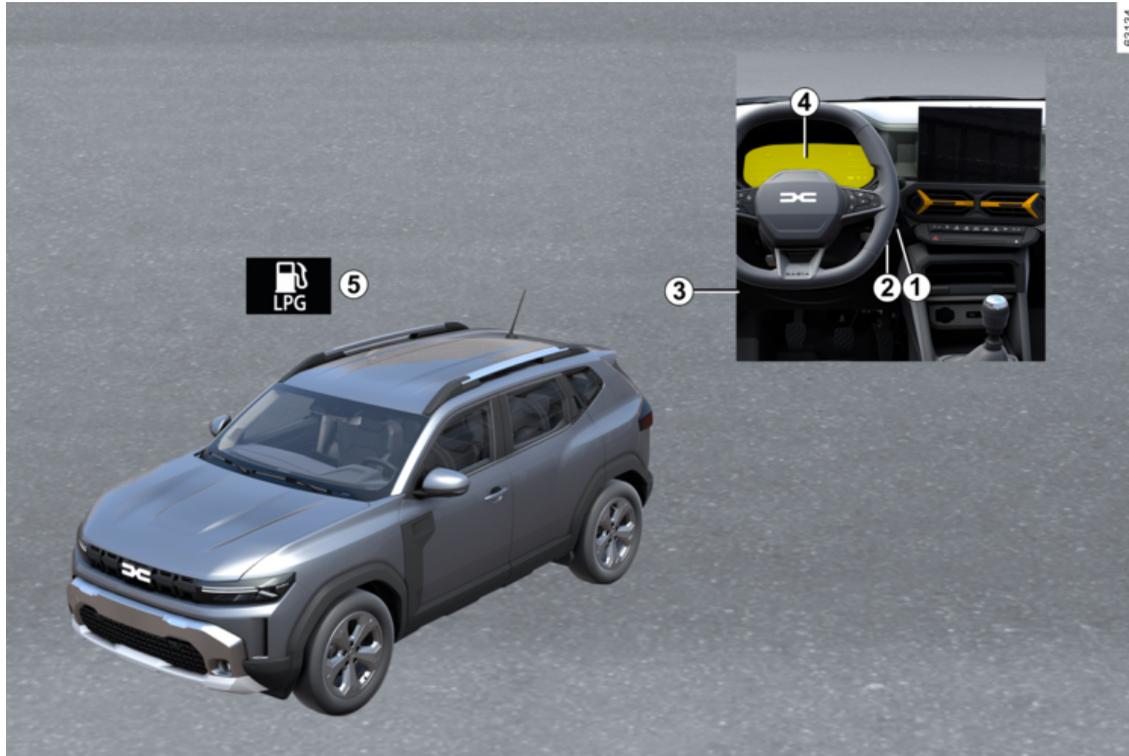


LES DÉPANNAGES

- 1** Point de remorquage avant ➔ **333**
- 2** Remplacement des lampes avant ➔ **340**
- 3** Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant ➔ **351**
- 4** Crevaison : Outils ➔ **326**
- Roue de secours ➔ **327**
- Changement de roue ➔ **330**
- 5** Fusibles ➔ **353**
- 6** Point de remorquage arrière ➔ **333**
- 7** Remplacement des lampes arrière ➔ **341**
- 8** Remplacement du balai essuie-vitre arrière ➔ **351**

LE VÉHICULE GPL

1

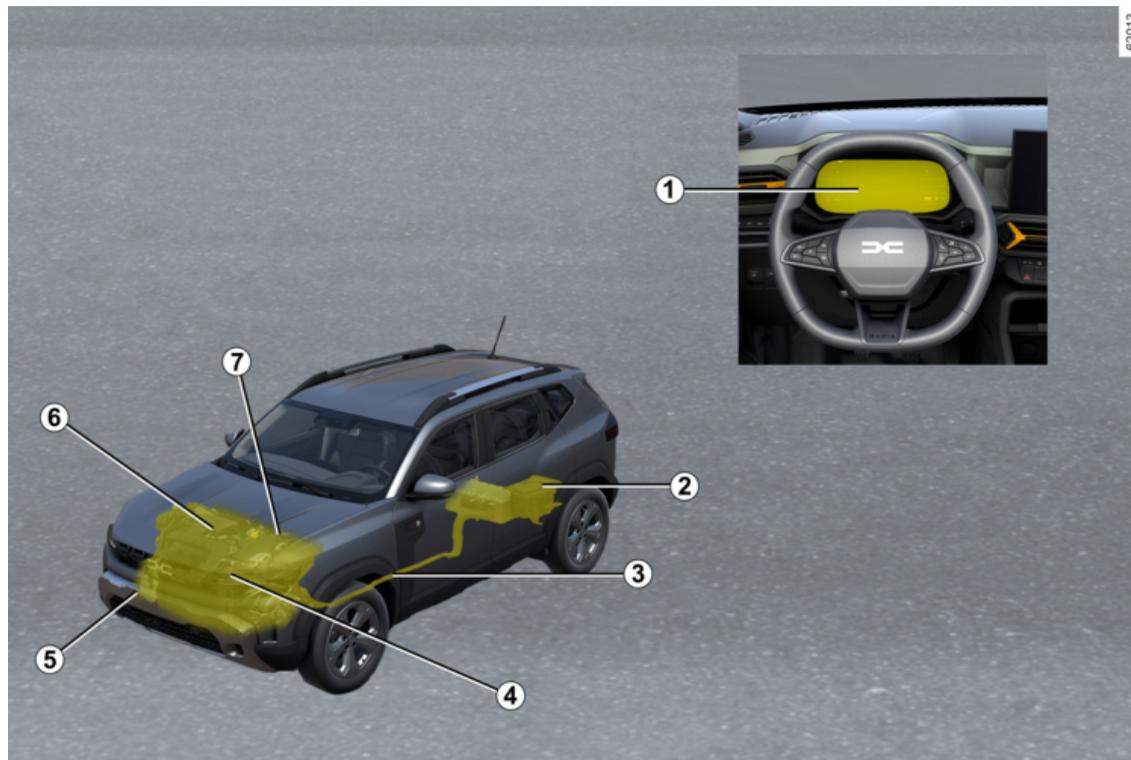


LE VÉHICULE GPL

- 1** Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec clé → **152**
- 2** Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec carte → **154**
- 3** Commande GPL → **32**
- 4** Ordinateur de bord → **98**
- 5** Remplissage GPL → **140**

LE VÉHICULE HYBRID

1



LE VÉHICULE HYBRID

Système véhicule hybrid : présentation → 24

Système véhicule hybrid : recommandations importantes → 29

1 Témoins lumineux → 118

Afficheurs et indicateurs → 109

Économètre → 181

2 Batterie → 24 → 310 → 312 → 335

3 Câblage de puissance électrique de couleur orange → 24

4 Moteur électrique → 24

5 Remorquage, dépannage → 333

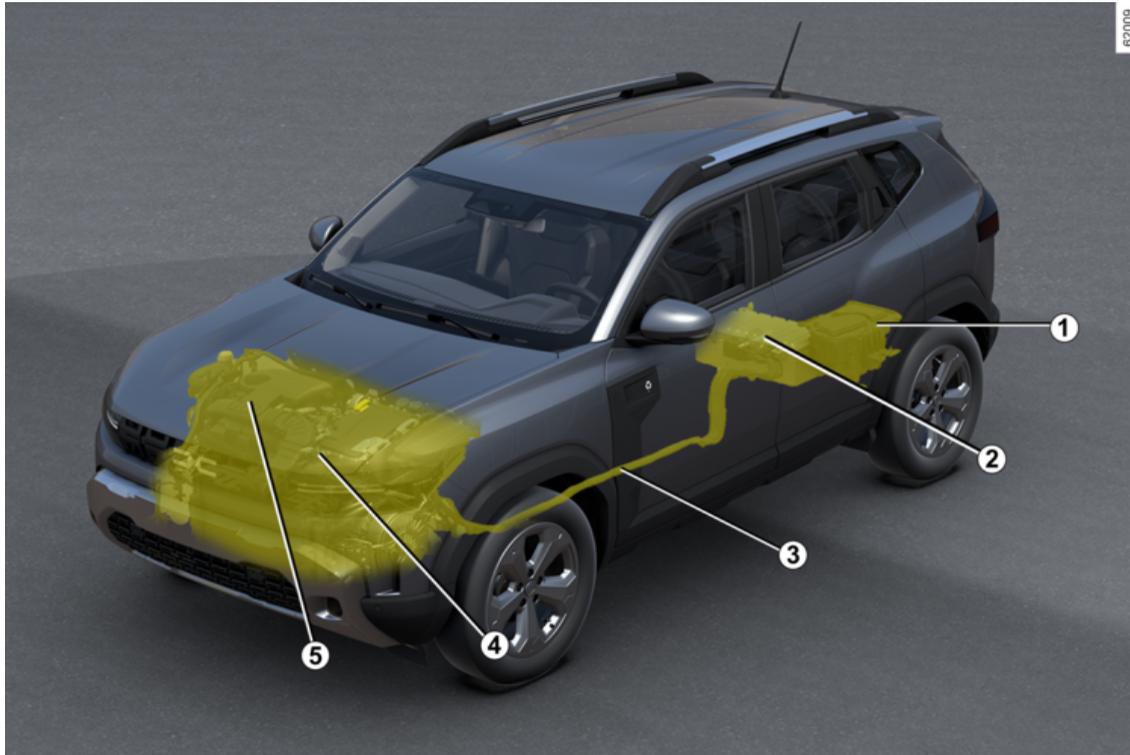
6 Moteur thermique → 24

7 Liquide de refroidissement → 305

VÉHICULE HYBRID

Présentation

2



VÉHICULE HYBRID

- 1 Batterie secondaire « 12 volts »
- 2 Batterie de traction « 230 volts »
- 3 Câblage de puissance électrique de couleur orange
- 4 Moteur électrique
- 5 Moteur thermique

Le système du véhicule hybrid utilise un moteur électrique pour améliorer les performances du moteur thermique (accélération, démarrage...).

Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Le véhicule peut également se déplacer en mode de fonctionnement tout électrique sans l'aide du moteur thermique. Le véhicule utilise l'énergie stockée dans la batterie de traction « 230 volts ».

Batteries

Le véhicule hybrid possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « 230 volts » ;
- une batterie secondaire « 12 volts ».

Batterie de traction « 230 volts »

Située sous le plancher arrière, cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur électrique.

Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation. Le chargement de la batterie de traction s'effectue :

- pendant les phases de décélération du véhicule ;
- lorsque le moteur thermique démarre de façon autonome pour faire office de génératrice.

L'autonomie de votre véhicule en mode de fonctionnement électrique dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite et des éléments consommateurs d'énergie (climatisation, chauffage...).

En cas de décharge de la batterie de traction, le moteur thermique assure seul le déplacement du véhicule jusqu'à ce que la batterie de traction soit suffisamment rechargée.

Batterie secondaire « 12 volts »

Située dans le coffre, la batterie secondaire « 12 volts » fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Nota : la batterie secondaire « 12 volts » ne participe pas au démarrage du moteur thermique. Cela est assuré par le système hybrid.



Le système électrique du véhicule hybrid utilise une tension continue d'environ « 230 volts ».

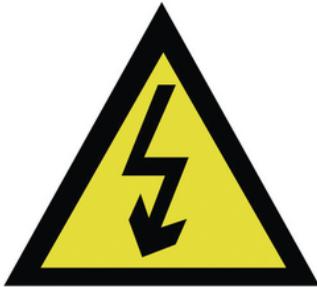
Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « 230 volts » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite, en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE HYBRID

A



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

61607

Circuit électrique « 230 volts »



Le circuit électrique « 230 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur orange **6** et aux éléments

repérés par le symbole .

Bruit

Les véhicules hybrid sont particulièrement silencieux en mode de fonctionnement électrique. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitués et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si votre véhicule est en mouvement.

Pour prévenir les autres usagers, votre véhicule est équipé d'un avertisseur

sonore piétons. En mode de fonctionnement électrique, le système est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Le moteur électrique étant silencieux, vous entendrez des bruits qui peuvent vous sembler inhabituels (bruits aérodynamiques, pneumatiques...) mais également des bruits qui sont liés au fonctionnement du système hybrid (refroidissement de la batterie de traction).

Avertisseur sonore piéton

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

Au démarrage du moteur, l'avertisseur sonore piéton est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore piétons, le message « Défaillance son extérieur » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE HYBRID



Votre véhicule hybrid étant silencieux, lorsque vous le quittez, positionnez

systématiquement le sélecteur de vitesse sur **P**, serrez le frein de parking et coupez le contact.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES.

Fonctionnement

Le système hybrid sélectionne le moteur thermique et/ou le moteur électrique en fonction du style de conduite (conduite souple, sportive...) et des conditions de circulation.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

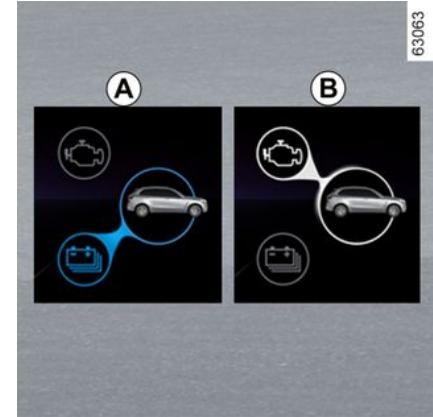
Indicateur flux d'énergie 1

62292



Selon le mode de conduite sélectionné, l'indicateur **1** représente les flux d'énergie entre :

-  le groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique) ;
-  le moteur thermique ;



63063

2

La couleur des flux varie :

- en bleu : énergie électrique ;
- en blanc : énergie produite par le moteur thermique.

Flux A « Traction électrique »

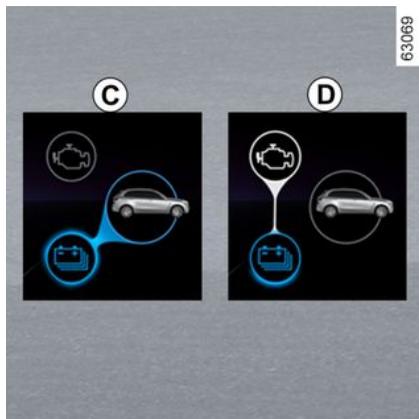
Le groupe électrique est utilisé pour déplacer le véhicule.

Flux B « Traction moteur thermique »

Le moteur thermique est utilisé pour déplacer le véhicule.

VÉHICULE HYBRID

2



Flux C « Récupération d'énergie »

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage récupératif convertit l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Flux D « Production d'énergie »

Le moteur thermique recharge la batterie de traction.

Nota : une combinaison des différents flux est possible (exemple : l'association du flux **A** et du flux **B** vous informe que le moteur thermique

et le moteur électrique sont utilisés pour déplacer le véhicule).



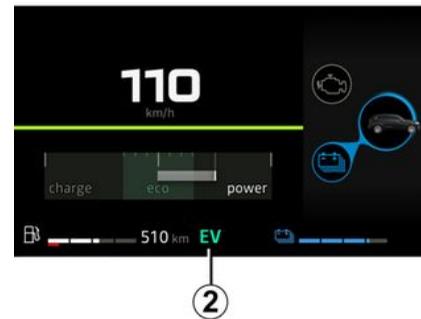
Cas particulier

Lorsque la batterie de traction atteint un niveau de charge maximal, le frein moteur se trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Mode de fonctionnement tout électrique



Le témoin **2 EV** affiché au tableau de bord, vous informe que le système hybrid utilise uniquement le groupe électrique pour le déplacement du véhicule.

Recommandations importantes



Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « 230 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule hybrid.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » ➔ 333.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur et la batterie de traction « 230 volts » au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE MILD HYBRID

Présentation

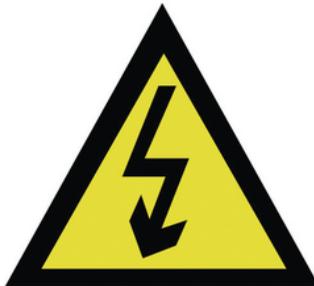
Le système Mild hybrid améliore les performances du moteur. Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Batterie secondaire « 48 volts »

Le véhicule Mild hybrid possède une batterie secondaire « 48 volts » ➔ 313.

Située sous le siège passager avant, cette batterie stocke l'énergie récupérée pendant les phases de décélération. Cette énergie est utilisée par le système Mild hybrid pour apporter du couple supplémentaire au moteur thermique.

Circuit électrique « 48 volts »



Le circuit électrique « 48 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur jaune et aux éléments repérés

par le symbole .

Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

61607



La batterie secondaire ne nécessite pas d'entretien. Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.
Risque de choc électrique.

Grille d'aération 1



62166

Veillez à ce qu'aucun objet ou liquide ne pénètre dans la grille d'aération **1**. En cas d'écoulement de liquide ou d'insertion d'objet, consultez un Représentant de la marque.

Nota : sous le siège avant droit, vous pouvez entendre des bruits de

VÉHICULE MILD HYBRID

ventilation lorsque le système de refroidissement de la batterie de traction est en fonctionnement.

Lorsque le message

« Refroidissement batterie 48 V : grille sous siège obstruée » s'affiche au tableau de bord, veuillez dégager la grille de toute obstruction.

Si le message persiste alors que la grille est dégagée, consultez un Représentant de la marque.



Veillez à ne pas obturer la grille d'aération **1**.

En cas d'obturation de la grille (objet posé sur la grille...), la batterie de traction risque de surchauffer et de limiter les performances du moteur électrique.

VÉHICULE GPL

Particularités des versions GPL

2 Ces voitures fonctionnent sur le principe de bicarburant, en faisant recours à deux types de carburant : le GPL et l'essence.

Ils sont dotés de deux réservoirs distincts ➔ 140.

Qu'est-ce que le GPL ?



Gaz de pétrole liquéfiés, conforme à la norme EN 589, ou à la réglementation nationale équivalente.

Il est « repérable » par son odeur caractéristique.



Commande de sélection du mode de carburant GPL/essence 1

Elle permet de passer manuellement d'une mode de carburation à un autre.

Le témoin **LPG** allumé en gris au tableau de bord indique que le système est en attente des conditions nécessaires pour passage en mode GPL.

Le témoin **LPG** allumé en blanc ou, suivant véhicule, en vert indique que le mode GPL est actif.



Témoins de niveau de carburant

L'affichage **2** indique le niveau du réservoir GPL.

La quantité de GPL indiquée est une valeur indicative.

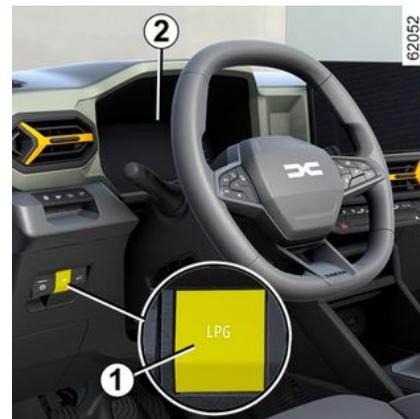
Le message « Niveau GPL faible »

accompagné du témoin **LPG** allumé en blanc ou, suivant véhicule, en vert

et du témoin  s'affichent sur l'ordinateur de bord **2** accompagnés d'un signal sonore. Cela vous indique que le réservoir est presque vide et que le moteur fonctionne avec la réserve de carburant.

Un appui sur l'un des contacteurs **3** « OK », **4** ou **5** arrête le message et les témoins.

Démarrage du moteur



VÉHICULE GPL

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

- Pour les véhicules avec clé → 152.
- Pour les véhicules avec carte → 154.

Nota : si le mode GPL est actif lors du démarrage du moteur, le système passe temporairement en mode

« essence » : le témoin **LPG** s'allume en gris sans alerte sonore et l'affichage **2** indique que le mode essence est actif.

Dès que les conditions environnementales (niveau de température du moteur...) sont réunies, le système repasse automatiquement

en mode GPL : le témoin **LPG** s'allume en blanc ou, suivant véhicule, en vert.

Changement de carburant en roulage

Pour passer manuellement du mode essence au mode GPL

Appuyez sur la commande **1**.

Le passage au GPL se fait lors de la première accélération :

- le niveau de carburant GPL s'active sur l'afficheur **2** ;

- le témoin **LPG** s'allume en gris pour confirmer le choix du mode GPL,

puis s'allume en blanc ou, suivant véhicule, en vert lorsque le mode GPL est actif.

Pour passer manuellement du mode GPL au mode essence

Relâchez l'accélérateur et appuyez sur la commande **1**.

Le témoin **LPG** s'éteint et l'affichage **2** indique que le mode essence est actif.



Pour accéder aux informations et à la reinitialisation des paramètres de voyage GPL → 100.



Le véhicule ne peut pas rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburant GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélérations, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin

orange  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

Passage automatique du mode GPL au mode essence

Suivant véhicule, dans certaines conditions d'utilisation, le système peut décider de repasser temporairement en mode essence.

Le témoin **LPG** s'allume en gris pour vous en avertir.

Si les conditions sont à nouveau réunies il repasse ensuite automatiquement en mode GPL et le

VÉHICULE GPL

témoin  s'allume en blanc ou, suivant véhicule, en vert.

Nota : après plusieurs tentatives infructueuses, le système peut décider de rester en mode essence pour le roulage en cours. Une nouvelle tentative pourra être faite après un arrêt complet du moteur pendant une minute environ.

Réservoir GPL vide

Lors qu'il n'y a plus de GPL dans le réservoir, le système bascule automatiquement en mode essence.

Vous en êtes informé par l'affichage du message « Réservoir GPL vide » et du

témoin  accompagnés d'un signal sonore.

Le témoin  s'éteint.

Faites le plein de GPL ➔ 140.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie pouvant altérer le fonctionnement correct du moteur, le message « GPL indisponible » s'affiche et le système bascule automatiquement du mode GPL au mode essence.

Cela est confirmé par le message « Système GPL à contrôler » et le

témoin  ou, suivant véhicule, le

témoin  jaune qui s'affichent au tableau de bord 2.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

En cas de conduite en conditions sévères

Par temps très froid (température inférieure à 10 °C environ) et suivant la qualité du gaz utilisé, le système peut gérer automatiquement les conditions de passage entre le mode GPL et le mode essence.

Nota : pour les véhicules qui en sont équipés, il est recommandé d'utiliser le mode ECO dans ce conditions (notamment au-dessous de 0 °C) pour maximiser l'utilisation du mode GPL ➔ 178.

En cas d'accident

Les précautions les plus importantes à prendre sont les mêmes que pour un véhicule essence :

- serrez le frein à mains ;
- arrêtez le moteur (un dispositif de sécurité, qui interrompt l'arrivée de GPL vers le moteur, s'enclenche automatiquement) ;
- coupez le contact ;

– respectez la législation locale.



Le GPL a une odeur très particulière pour que vous puissiez détecter facilement les fuites éventuelles. Si vous remarquez une odeur de gaz dans votre véhicule ou à proximité immédiate :

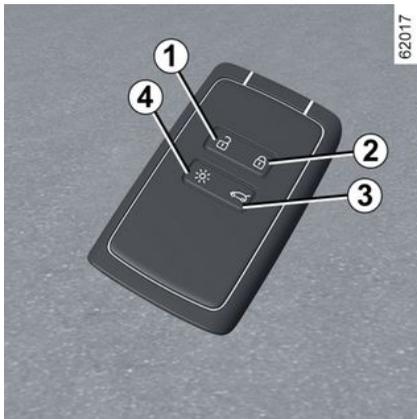
- basculez immédiatement en mode essence et assurez-vous qu'il n'y a aucune source d'inflammation à proximité du véhicule ;
- rendez vous chez un Représentant de la marque.



Ne touchez, ne frappez et ne démontez aucune partie des composants du système GPL.

CARTE

Généralités



1. Déverrouillage de tous les ouvrants.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Verrouillage/déverrouillage du coffre.
4. Allumage à distance de l'éclairage.

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) ;
- l'allumage à distance de l'éclairage du véhicule ;
- la fermeture automatique à distance des vitres ;
- l'ouverture automatique à distance des vitres.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 41.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et est accompagné d'un signal sonore.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.

i Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 50 ➔ 154.

Fonction « éclairage à distance »

Un appui sur le bouton 4 allume l'éclairage intérieur, les feux de position et les feux de croisement pendant environ 20 secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin votre véhicule stationné dans un parking.

Nota : un nouvel appui sur le bouton 4 éteint l'éclairage.



Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

CARTE

2

Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque. En cas de remplacement d'une carte il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble. Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

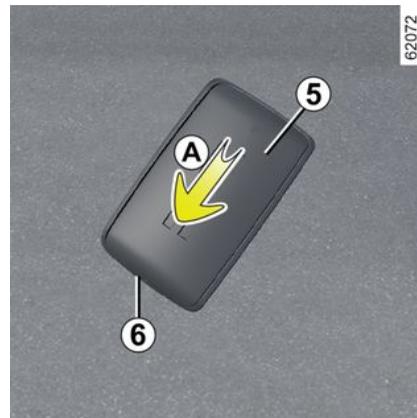


Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Installation d'une dragonne 7

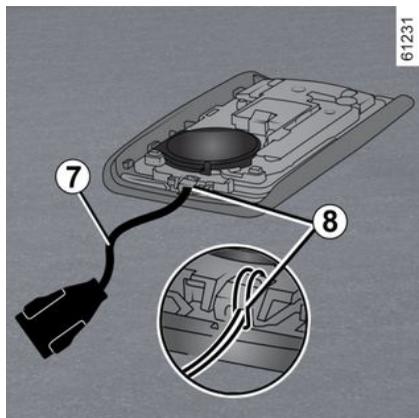


Faites coulisser la coque arrière **5** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.



Ne jamais introduire d'outils type tournevis dans l'orifice **6**.

CARTE



Insérez la dragonne dans l'élément **8** et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **6** et refermez la carte.

Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **7** soit adapté à celui de l'orifice **6**.

Utilisation

Vous disposez de deux modes de verrouillage/déverrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en utilisant la carte en télécommande.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Désactivation/activation du mode « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du

CARTE

verrouillage à l'éloignement du véhicule → 114.

2

Utilisation de la carte en « mains libres »



62022

Le mode « mains libres » permet le verrouillage/déverrouillage sans action sur les boutons de la carte lorsque celle-ci est présente dans la zone d'accès 1.

Nota : si le véhicule n'a pas été utilisé pendant plus 8 jours, le système « mains libres » se met en veille. Pour le réactiver, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la carte.

Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Carte dans la zone d'accès 1, le véhicule se déverrouille.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Verrouillage « mains libres » à l'éloignement

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès 1.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Le verrouillage est confirmé par un signal sonore.

Particularités liées au déverrouillage

Après huit jours d'inutilisation, le déverrouillage par l'approche est désactivé.

Utilisez la carte en télécommande pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode.

Particularités liées au verrouillage

Si une porte est ouverte ou mal fermée, lors de l'éloignement, il n'y a pas de verrouillage du véhicule.

Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en mode « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection 1, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton 4 de la carte.

CARTE



62023

Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **2**. Après déverrouillage par appui sur le bouton de la carte sans ouverture d'un ouvrant, le verrouillage « mains libres » à l'éloignement est désactivé.

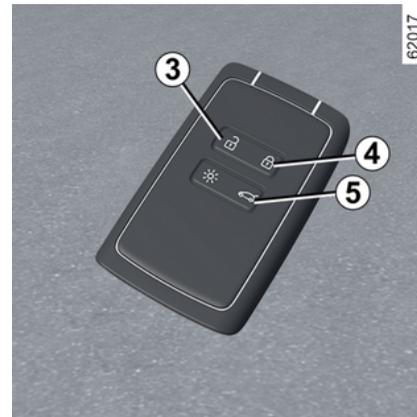


Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation de la carte en télécommande



Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton **3**.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

S'il y a tentative d'ouverture d'une porte par action sur la poignée simultanément au déverrouillage à distance des portes, la porte concernée restera verrouillée. Pour y remédier, relâchez la poignée et déverrouillez à nouveau le véhicule en appuyant sur le bouton **3** de la carte.

Verrouillage à l'aide de la carte

CARTE

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **4** : le véhicule se verrouille. Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Nota : la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Particularités

Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, un signal sonore retentit.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

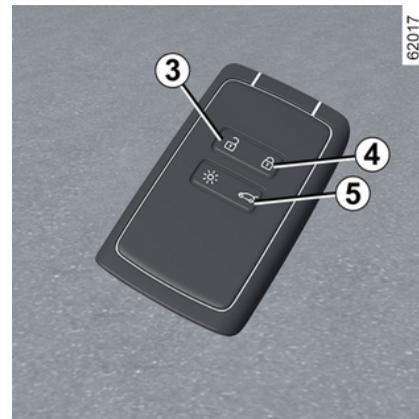


62023

Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **2**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Ouverture/fermeture de vitres



62017

Appuyez long sur bouton **3** de la carte pour ouvrir les 4 vitres avant et arrière. Appuyez long sur bouton **4** de la carte pour fermer les 4 vitres avant et arrière.

Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton **5** pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.

CARTE



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Carte « mains libres » : pile

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 50.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

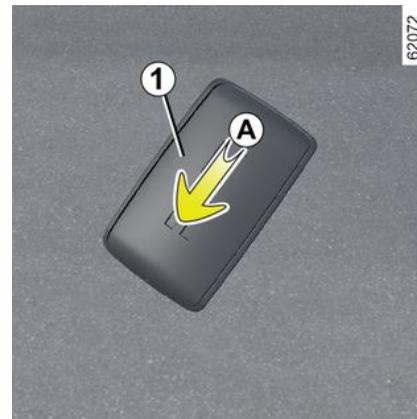


Lors du remplacement :
– veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

Remplacement de la pile



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.

CARTE

2



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



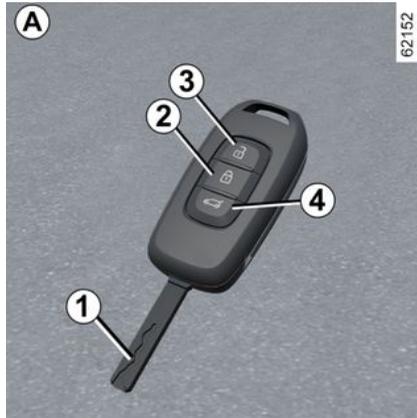
Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

61496

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

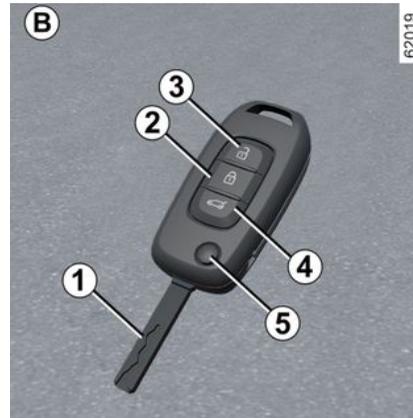
Généralités

Télécommande à radiofréquence A



- 1 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte avant gauche.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 4 Déverrouillage du coffre seul.

Télécommande avec insert rabattable B



- 1 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte avant gauche.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 4 Déverrouillage du coffre seul.
- 5 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 5, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 5 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

 La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Champ d'action de la télécommande

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage / déverrouillage rapide des ouvrants.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.



La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre clé ou télécommande, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une clé ou télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses clés ou télécommandes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre clés ou télécommandes par véhicule.

Défaillance de la clé ou télécommande

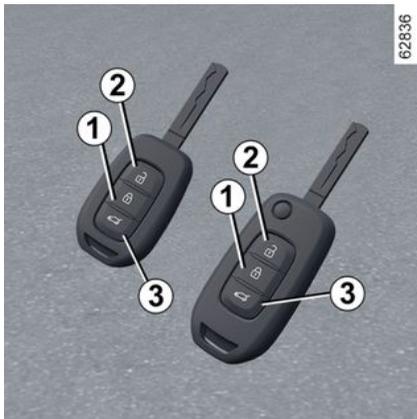
Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile ➔ **45**.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Utilisation

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si un ouvrant (porte, hayon) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et il n'y a pas de **clignotement** des feux de détresse et de répartiteurs latéraux.

Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **2**.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : si aucune porte n'est ouverte dans une minute environ suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Déverrouillage du coffre seul

Faites un appui long sur le bouton **3**. Le coffre s'entrouvre très légèrement et, suivant véhicule, la porte de coffre s'ouvre complètement d'elle-même.



La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Télécommande à radiofréquence : piles

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule → 50.

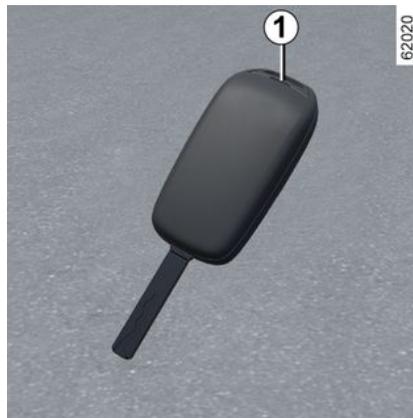
CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

2

 Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

 Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

Remplacement de la pile



Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.



Lors du remplacement :
– veillez au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

2

61496



PORTES ET OUVRANTS

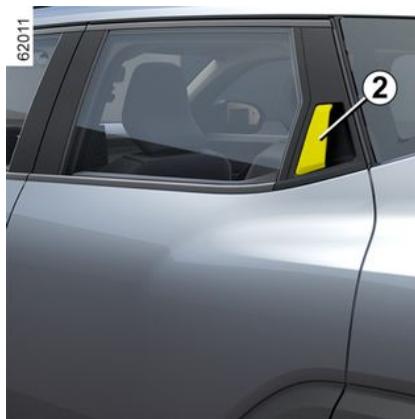
Ouverture et fermeture des portes

Ouverture de l'extérieur



Portes avant

Portes déverrouillées, placez la main sous la poignée **1** et tirez vers vous
→ 50.



Portes arrière

Portes avant déverrouillées, tirez la poignée **2**.

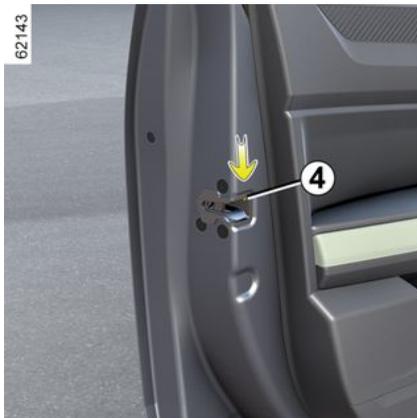
Ouverture de l'intérieur



Tirez la poignée **3**.

PORTES ET OUVRANTS

Sécurité enfants



Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 4 de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture des portes avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Suivant véhicule, cette alarme équipe la porte conducteur ou tous les ouvrants.

Véhicule à l'arrêt, si un ouvrant est

ouvert ou mal fermé, le témoin  s'allume.

En roulage, dès que le véhicule atteint

environ 20 km/h le témoin  s'allume accompagné d'un signal sonore.

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit à l'ouverture de la porte conducteur, soit lors de la condamnation des portes.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

PORTES ET OUVRANTS

Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

2 Cas de non fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

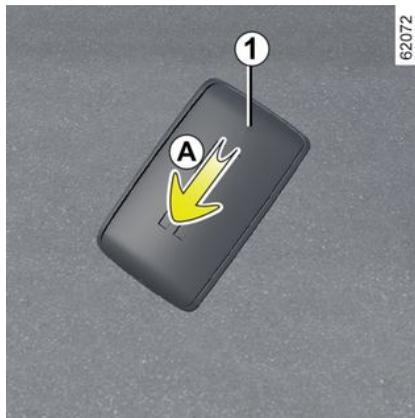
Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur.

Clé intégrée à la carte



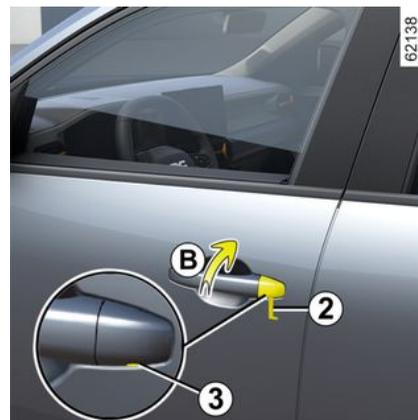
La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.



Utilisation de la clé intégrée à la carte



PORTES ET OUVRANTS

- Insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **3** en bas du cache **B** de la porte conducteur ;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans la verrou de porte et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.

Véhicules avec clé, télécommande



Utilisation de la clé

Introduisez la clé **4** dans la verrou de porte **5** et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Commande de verrouillage/ Déverrouillage de l'intérieur



Suivant véhicule, elle permet la condamnation ou la décondamnation simultanée des serrures des quatre portes latérales et de la porte de coffre. Verrouillez ou déverrouillez les portes en appuyant sur le contacteur **6**.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le

contacteur **6** pour verrouiller les autres ouvrants.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

(suivant véhicule)

Contact mis, le témoin au-dessus du contacteur **6** s'allume et vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes

verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

PORTES ET OUVRANTS

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur 6.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

Principe de fonctionnement



Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur allumé appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur allumé appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre un signal sonore.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Assurez-vous également que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur.

Si c'est le cas, réactivez-la.

PORTES ET OUVRANTS

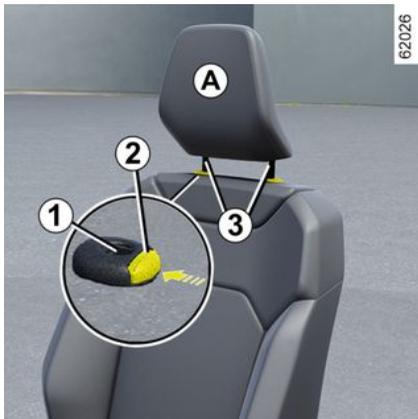


Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

SIÈGES AVANT

Appuis-tête avant



Pour monter l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

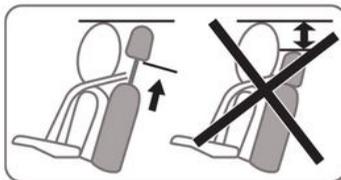
Pour enlever l'appui-tête

Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton **2** et levez-le jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête **3**.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **2** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **3** sur le dossier du siège.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon

positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

Sièges avant

Réglages



Pour avancer ou reculer le siège

SIÈGES AVANT

Levez et maintenez le levier **1** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

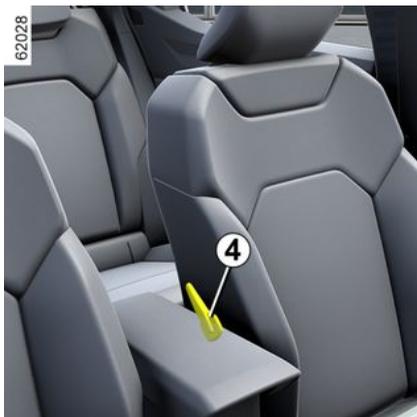
Pour monter ou descendre l'assise du siège

(suivant véhicule)

Manœuvrez la poignée **2** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.

Pour incliner le dossier

Levez la poignée **3** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.



Réglage des lombaires

(suivant véhicule)

Tournez la poignée **4** pour accentuer ou atténuer le soutien.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

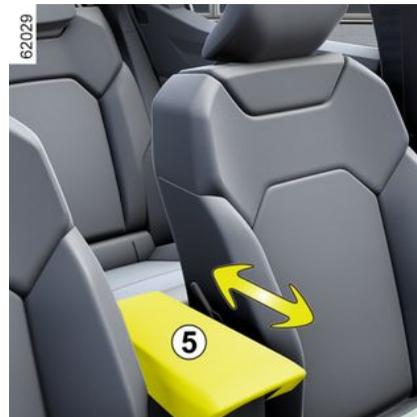
Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Accoudoir central 5

(suivant véhicule)



Pour régler la position de l'accoudoir, faites-le coulisser vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'en butée.

2

SIÈGES AVANT

Sièges chauffants



Le système régule automatiquement le niveau de température du siège. Le chauffage du siège côté passager est activé uniquement si la présence du passager est détectée et la ceinture de sécurité bouclée.

Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia **6** vous pouvez activer les sièges chauffants :

– un premier appui sur le pictogramme



du siège désiré active le système de chauffage à la puissance maximale. Trois témoins intégrés au contacteur sont allumés ;

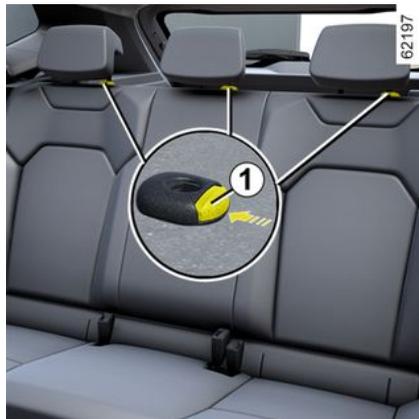
– un second appui diminue le chauffage à la puissance moyenne. Deux témoins intégrés sont allumés ;

– un troisième appui diminue le chauffage à la puissance minimale. Un seul témoin intégré est allumé ;

– un quatrième appui éteint le chauffage.

PLACES ARRIÈRE

Appuis-tête arrière



Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

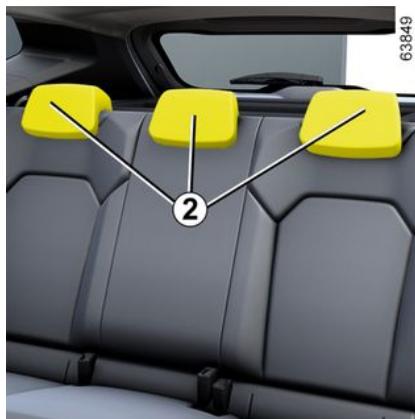
Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton **1** et sortez l'appui-tête.

Pour remettre l'appui-tête

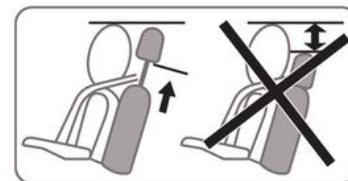
Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute.

Assurez-vous de son bon verrouillage.



Position de rangement 2 de l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **1** et abaissez complètement l'appui-tête.



La position de l'appui-tête complètement abaissée (position 2) est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

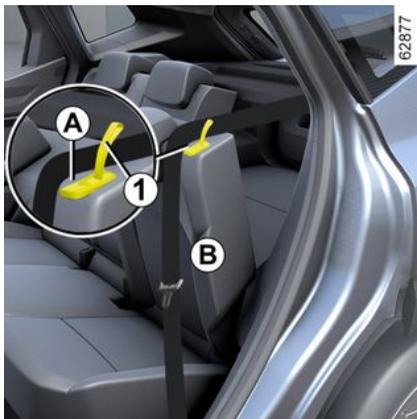


L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

PLACES ARRIÈRE

Banquette arrière : fonctionnalités

2



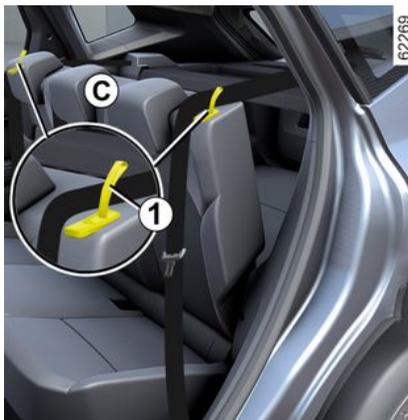
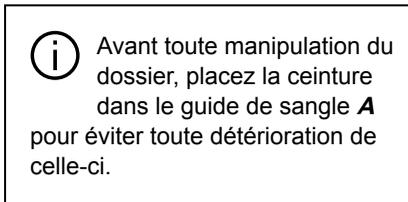
Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Baissez les appuis-tête au maximum
→ 57.

Placez les ceintures de sécurité dans leur passant **A**.

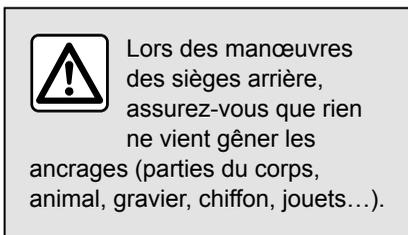
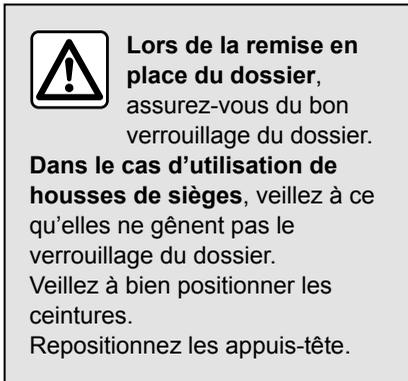
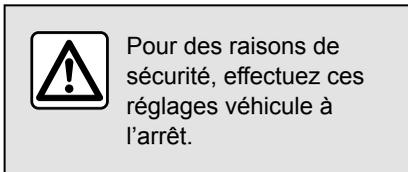
Tirez la languette **1** et abaissez le dossier **B**.



Suivant véhicule, pour déverrouiller la banquette **C**, tirer en même temps les languettes **1** de déverrouillage de l'intérieur.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et encliquez-le contre son support.



PLACES ARRIÈRE



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



Veillez au bon verrouillage du dossier du siège. Le cas échéant, enlevez ce qui gêne à l'arrière. Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité

2

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de leur ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

(suivant véhicule)

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier**. Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête**. Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;

- **réglez la hauteur d'assise**. Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant**.



Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière → 58.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

– positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Témoin d'alerte de non-port des ceintures

Ce témoin s'affiche sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant et/ou passager(s) arrière (lorsque le siège est occupée) n'est pas bouclée.



Alerte de non-port de ceinture avant et arrière

Portes fermées, le visuel **6** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture.

Lecture du visuel 6 :

-  ceinture bouclée ;
-  place occupée et ceinture non bouclée ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

–  place non occupée.

2

Portes fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) (lorsque le siège est occupée) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin

 s'allume sur l'afficheur central lorsqu'une place est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel **6** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

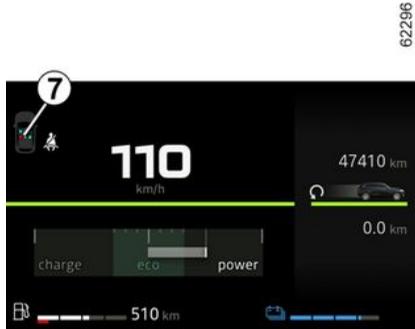
– le visuel **6** s'affiche pendant 180

secondes environ et l'indicateur 

s'affiche au niveau du repère du siège concerné.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges.

Nota : un objet posé sur l'une des assises peut, dans certains cas, déclencher les alertes.



62206

Portes fermées, le visuel **7** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures à chaque :

– ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;

– bouclage/débouclage d'une ceinture.

Lecture du visuel 7 :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : place occupées et ceinture non bouclée ;
- repère en gris : place non occupée.

Portes fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) (lorsque le siège est occupée) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin

 s'allume sur l'afficheur central lorsqu'une place est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel **7** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

et

– le visuel 7 s'affiche pendant 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné s'affiche en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges.

Nota : un objet posé sur l'une des assises peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

Ceintures de sécurité arrière



Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➔ 58.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

2

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité à l'avant ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité pour plaquer l'occupant sur son siège, et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager (emplacement **A**).

Un marquage « airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;

- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord ;
- des capteurs déportés, selon véhicule.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag qui doit être immédiat peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



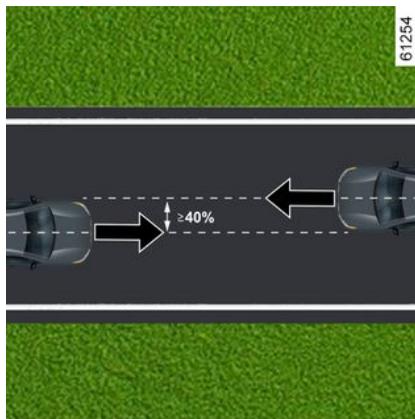
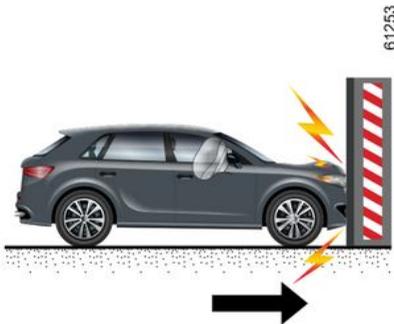
Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

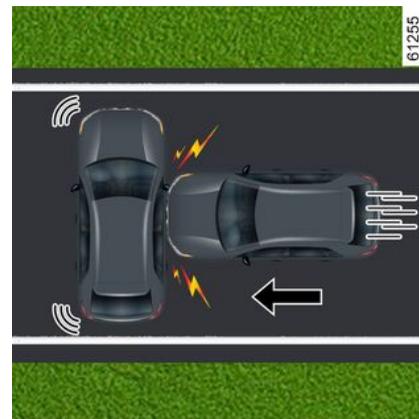
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

2 Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.

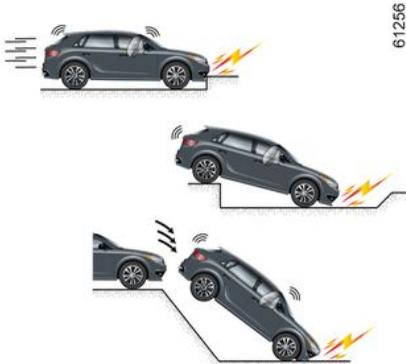


En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags :

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- chocs sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- une chute ou un atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- de retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés → 60. Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte de l'airbag.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête,...) de la planche.
- Réactivez l'airbag passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉACTIVÉS → 90.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires aux ceintures arrière

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales** ;
- **limiteurs d'effort de thorax**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

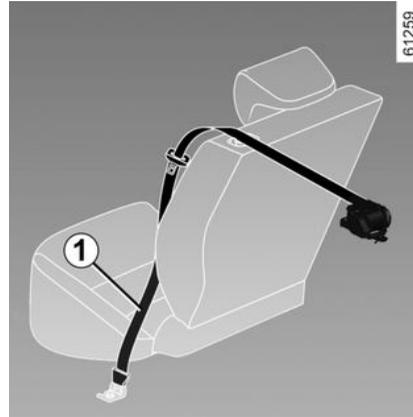
Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Prétensionneurs des ceintures latérales



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de protection latérale

Airbags latéraux

(suivant véhicule)

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenues complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses existent dans le Réseau. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- À l'avant, ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de retenue complémentaires

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag conducteur ou passager (airbag, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Anomalies de fonctionnement



Le témoin **1** s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance dans le système (airbags, prétensionneurs...) aux places avant et/ou arrière.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

2

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portes, utilisez le dispositif « Sécurité enfants »

→ 50.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant

équivalait à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant, faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

SÉCURITÉ ENFANTS

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajusté et bouclé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 60.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix du siège enfant

2



61260

Sièges enfants dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



61261

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen...

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



61262

Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS



Liste des dispositifs de retenue pour enfant recommandé par le constructeur :



63132

Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
 - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;

SÉCURITÉ ENFANTS

2

– soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



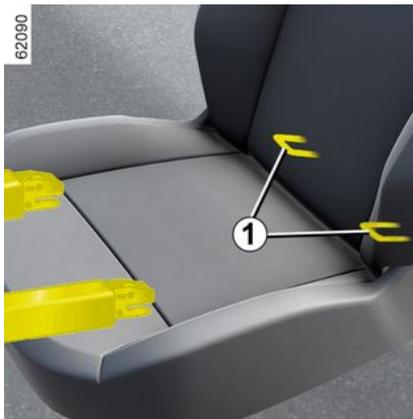
Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine :

ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule,

assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont

repérés par un marquage .



Le troisième anneau de chaque place latérale est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Faites passer la sangle entre le dossier et la tablette arrière (pour déposer la tablette arrière → 293).

SÉCURITÉ ENFANTS



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Fixez le crochet de la sangle sur l'un des anneaux **2** (version 4x2) ou **3** (version 4x4).

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.

Nota : veillez à utiliser impérativement les anneaux repérés

par le symbole .



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.



Fixez **impérativement** la sangle du siège enfant sur l'anneau correspondant.

SIÈGES ENFANTS

Installation du siège enfant, généralités

2

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant → 54. Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase. Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc. Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé et suivant véhicule) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant → 54.

Après l'installation du siège enfant, avancez le siège passager avant d'au moins un cran. Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES

: avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 90.

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avant d'installer un siège enfant sur les ancrages ISOFIX d'une place arrière latérale, assurez-vous que les boucles de ceinture ne se situent pas entre les deux ancrages ISOFIX de cette place. Si nécessaire, déplacez la boucle de la place concernée vers l'intérieur du véhicule.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez le siège situé devant au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, reculez le siège le plus possible et avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin

SIÈGES ENFANTS

d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 57.

Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.

En place arrière centrale

L'installation d'un siège enfant à cette place est autorisée uniquement si elle est équipée d'une ceinture à enrouleur.

Pour toute information complémentaire, consultez un Représentant de la marque.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ 54 ou ➔ 58.



Un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon

fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 60.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2

Visuel d'installation version cinq portes, cinq places



SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 90.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 60.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

2

Versions cinq portes, cinq places					
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière	
		avec airbag sans désactivation ou airbag activé	sans airbag ou airbag désactivé	Places latérales	Place centrale
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	X	X	U (4)	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)
Siège dos route Homologué groupe 0+ ou 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	U (1) (3)	X	U (6)	U (6) (7)
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg	U/B2 (1) (3)	X	U/B2 (6)	U (6)

SIÈGES ENFANTS



- (1) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.
- (2) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 90.

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X= Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U= Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

B2 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(6) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 57. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



- (7) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : un siège enfant avec une jambe de force ne doit jamais être installé.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par système ISOFIX

2

Visuel d'installation version cinq portes, cinq places



SIÈGES ENFANTS



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages  sont situés dans le coffre et sont visibles.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 60.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

2

Versions quatre et cinq portes						
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière	
			Avec airbag sans désactivation	Sans airbag ou airbag désactivé	Places latérales	Place centrale
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	L1 [F] , L2 [G]	X	X	X	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	R1 [E]	X	X	IL (1)	X
Siège dos route Homologué groupe 0+ ou 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	X	IL (1)	X
		R3 [C]	X	X	X	X
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	X	IUF-IL (1) (2)	X
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg	B2	X	X	IUF-IL (1) (2)	X
Siège i-Size			X	X	i-U	X

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

SIÈGES ENFANTS

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

IUF = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

IL = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-Universel » ou « Spécifique à un véhicule », vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

(1) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(2) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 57. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R2 [D], R2X [D], R3 [C] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- B2 : rehausseur des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

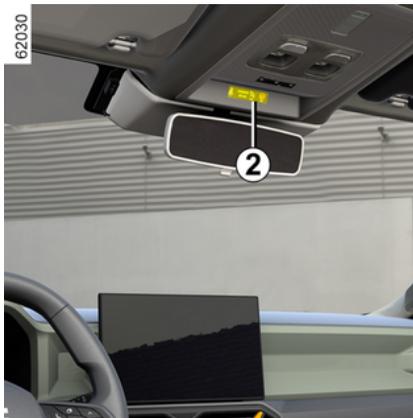
Désactivation de l'airbag passager avant



(suivant véhicule)

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l' airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez

impérativement que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag

passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.**

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**,

contact coupé.

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et



s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



61614



62036

2

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquettes ci-dessus) vous rappellent ces instructions.

Activation de l'airbag passager avant

(suivant véhicule)

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez

impérativement que le témoin  est éteint sur l'afficheur **2**.

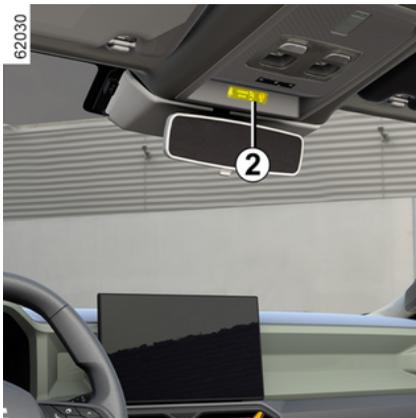


62088

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Anomalies de fonctionnement

2



En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt,**

contact coupé.

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et



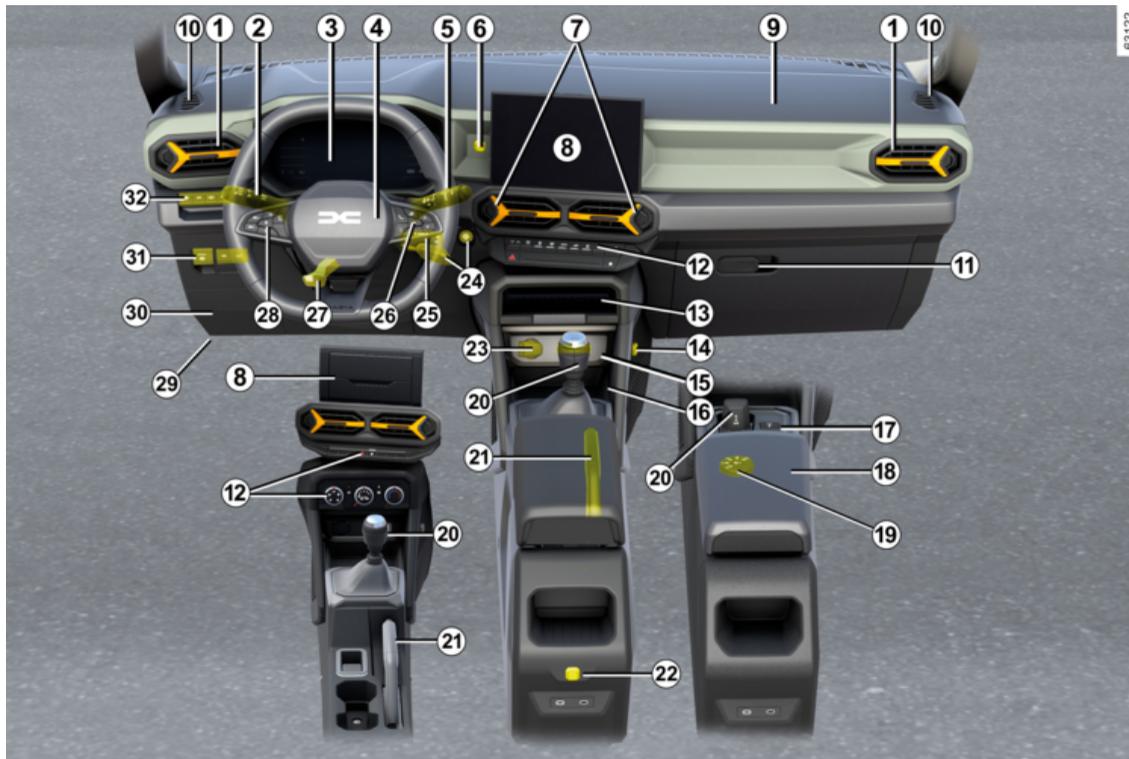
s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche

2



65122

POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3. Tableau de bord.

4. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

5. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.

6. Emplacement pour le support de téléphone.

7. Aérateurs centraux.

8. Écran multimédia ou, suivant véhicule, rangement.

9. Emplacement airbag passager.

10. Frise de désenbuage.

11. Boîte à gants.

12. Commandes de :

- chauffage ou de climatisation ;
- sièges chauffants avant ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- ...

13. Rangement inférieur de planche de bord.

14. Porte multi-accessoire YouClip.

15. Prises USB-C.

16. Zone de charge/dépose téléphone.

17. Bouton de position parking de la boîte de vitesses automatique.

18. Accoudoir central/vidé-poches.

19. Sélecteur de mode 4x4 (4WD) ;
– activation/désactivation de la fonction contrôle de la vitesse en descente.

20. Levier de vitesses (boîte de vitesses manuelle, suivant véhicule).

21. Frein à main.

22. Porte multi-accessoire YouClip.

23. Prise accessoires.

24. Bouton de démarrage/arrêt du moteur ou, suivant véhicule, contacteur de démarrage.

25. Commande à distance de la radio.

26. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;

– à distance de la radio, système de navigation.

27. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

28. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse.

29. Commande de déverrouillage du capot moteur.

30. Rangement fixe et compartiment fusibles.

31. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- commande GPL ;
- ...

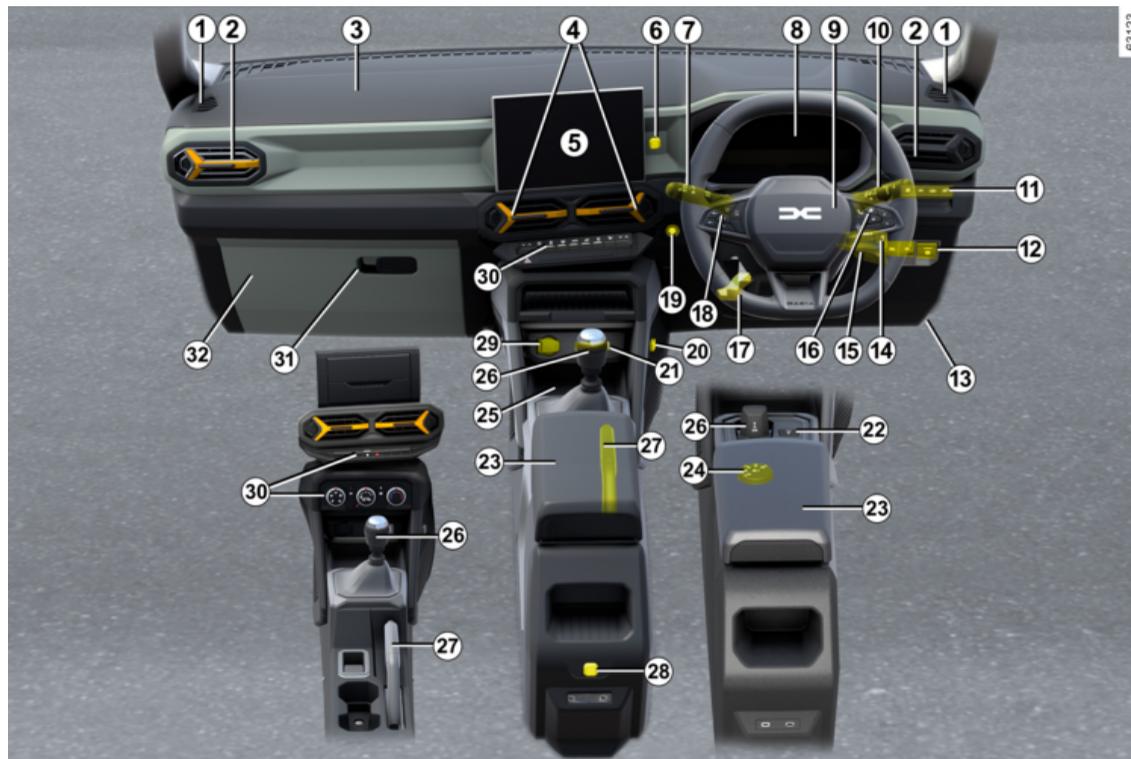
32. Commandes :

- activation/désactivation My Safety ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation du mode ECO ;
- commande de activation/désactivation du contrôle d'adhérence ;
- activation/désactivation de la fonction Stop and Start.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite

2



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Frise de désembuage.
2. Aérateurs latéraux.
3. Emplacement airbag passager.
4. Aérateurs centraux.
5. Écran multimédia ou, suivant véhicule, rangement.
6. Emplacement pour le support de téléphone.
7. Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard arrière.
8. Tableau de bord.
9. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
10. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
11. Commandes :
 - activation/désactivation My Safety ;
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
 - activation/désactivation du mode ECO ;
 - commande de activation/désactivation du contrôle d'adhérence ;

– activation/désactivation de la fonction Stop and Start.

12. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- commande GPL ;
- ...

13. Commande de déverrouillage du capot moteur.

14. Commande à distance de la radio.

15. Contacteur de démarrage.

16. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

17. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

18. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse.

19. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

20. Porte multi-accessoire YouClip.

21. Prises USB-C.

22. Bouton de position parking de la boîte de vitesses automatique.

23. Accoudoir central/vidé-poches.

24. Sélecteur de mode 4x4 (4WD) ;
– activation/désactivation de la fonction contrôle de la vitesse en descente.

25. Zone de charge/dépose téléphone.

26. Levier de vitesses (boîte de vitesses manuelle, suivant véhicule).

27. Frein à main.

28. Porte multi-accessoire YouClip.

29. Prise accessoires.

30. Commandes de :

- chauffage ou de climatisation ;
- sièges chauffants avant ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- ...

31. Boîte à gants.

32. Rangement fixe et compartiment fusibles.

ORDINATEUR DE BORD

Généralités

2 Ordinateur de bord A ou B

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

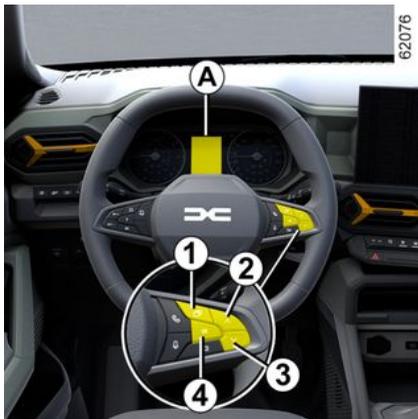
- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin



- messages d'alerte (associés au

témoin **STOP**) ;

- menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 114.



Véhicule équipé de l'ordinateur de bord A

Appuyez sur le contacteur **1** et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur les contacteurs **2** ou **3**. Appuyez sur le contacteur **4** pour revenir au menu précédent (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;

b) Paramètres de voyage :

- consommation moyenne ;
- consommation instantanée ;
- autonomie prévisible avec le carburant restant ;
- distance parcourue ;
- vitesse moyenne ;
- consommation moyenne GPL ;
- autonomie prévisible avec le carburant restant GPL ;
- distance GPL ;

c) totaliseur général, partiel et vitesse moyenne ;

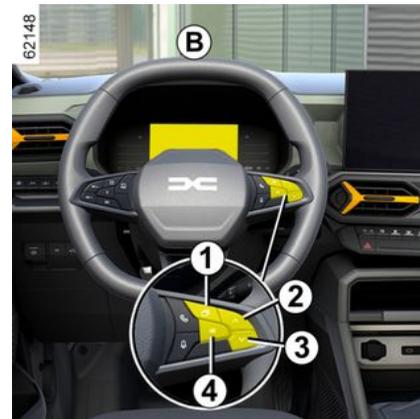
d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

e) réglage de l'heure ;

f) autonomie de révision :

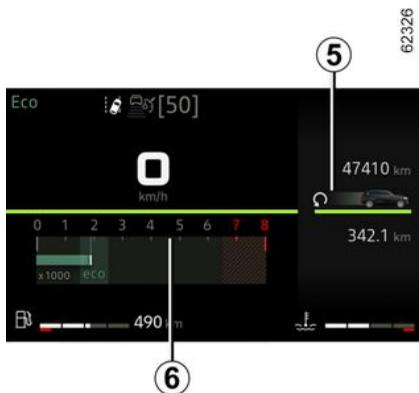
- autonomie de révision ;
- autonomie de vidange.

g) autonomie prévisible avec le réactif restant.



Véhicule équipé de l'ordinateur de bord B

ORDINATEUR DE BORD



Les fonctions sont réparties dans les zones **5** et **6**.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur les contacteurs **2** ou **3**. Appuyez sur le contacteur **4** pour revenir au menu précédent (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

- a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- b) Paramètres de voyage :
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible avec le carburant restant ;

- distance parcourue ;
- vitesse moyenne ;
- consommation moyenne GPL ;
- autonomie prévisible avec le carburant restant GPL ;
- distance GPL ;

c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;

d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

e) réglage de l'heure ;

f) autonomie de révision :

- autonomie de révision ;
- autonomie de vidange.

g) autonomie prévisible avec le réactif restant.

Mise à zéro du totaliseur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la

distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant.

Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ.

Cependant, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD

Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Pas de message mémorisé</p>	<p>a) Journal de bord. Affichage successif : – des messages d'information (airbag passager OFF ...); – des messages d'anomalie de fonctionnement (« Injection à contrôler »...).</p>
<p>Instantanée</p> <p> 7.4 L/100</p>	<p>b) Paramètres de voyage Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p>
<p>Moyenne</p> <p> 5.8 L/100</p>	<p>Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Autonomie</p> <p> 112,4 km</p>	<p>Autonomie prévisible avec le carburant restant. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Distance</p> <p> 112,4 km</p>	<p>Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Moyenne</p> <p> 123.4 km/h</p>	<p>Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
<p>Moyenne GPL</p> <p> 123.4 km/h</p>	<p>Consommation moyenne GPL.</p>
<p>Autonomie GPL</p> <p> 112,4 km</p>	<p>Autonomie prévisible avec le carburant restant GPL.</p>
<p>Distance GPL</p> <p> 112,4 km</p>	<p>Distance GPL parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>

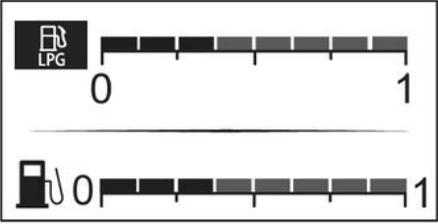
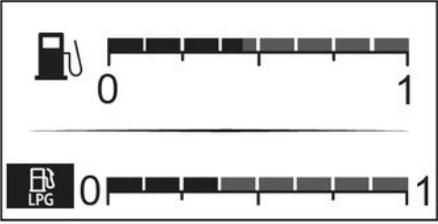
2

ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Distance</p> <p> 112,4 km</p>	<p>c) Totaliseur partiel Distance parcourue. depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Moyenne</p> <p> 123.4 km/h</p>	<p>Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
<p>Pression pneus init. appui long</p>	<p>d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. → 185</p>
<p>16 :30</p>	<p>e) Réglage de l'heure. → 116</p>

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 	<p data-bbox="843 325 1017 348">Mode essence.</p> <p data-bbox="843 642 972 665">Mode GPL.</p>

ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p data-bbox="84 165 760 191">Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision</p> <div data-bbox="266 250 795 340" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Révision dans 30 000 Km / 12 mois</div> <div data-bbox="266 390 795 486" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Prévoir révision sous 300 Km / 24 jours</div> <div data-bbox="266 536 795 586" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">Faire révision</div>	<p data-bbox="901 210 1188 236">f) Autonomie de révision.</p> <p data-bbox="901 244 1425 348">Contact mis, moteur non-démarré accédez à l'information autonomie de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul data-bbox="901 359 1425 516" style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;– autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche <p data-bbox="901 538 1256 564">accompagné du témoin .</p> <p data-bbox="901 575 1400 628">Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p data-bbox="84 647 1400 695">Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p> <p data-bbox="84 706 1400 754">Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	

ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)	Interprétation de l'affichage sélectionné
<div data-bbox="261 273 674 351" style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;">Vidange dans 30 000 km / 24 mois</div>	Autonomie de vidange Contact mis, moteur non démarré , accédez à l'information autonomie de révision pour afficher l'autonomie de vidange.
<p>Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> <p>Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	
<div data-bbox="261 661 674 706" style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;">Prévoir AdBlue avant 2400 km</div>	g) Autonomie prévisible avec le réactif restant.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.
« Tourner volant + start »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Filtre gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	<ul style="list-style-type: none">– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.– Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  → 146.
« Appel SOS à contrôler »	Indique une défaillance dans le système d'appel d'urgence.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'alerte

2

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème sur le système de freinage. Serrez manuellement le frein de parking assisté et assurez-vous de l'immobilisation du véhicule à l'aide d'une cale.
« Crevaïson »	Indique qu'un moins une roues est crevée ou fortement sous-gonflée.
« Panne électrique DANGER »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« Risque casse boîte de vitesses »	Indique une défaillance de boîte de vitesses automatique.

ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs

Tableau de bord A



Il s'éclaire à la mise sous contact.
L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.



Compte-tours 1 (tr/mn x 1000)



Indicateurs de vitesse 2 et suivant véhicule, 3

(km ou miles par heure)

Contrôlez votre vitesse uniquement par l'indicateur 2 ou 3. En cas d'écart entre les indicateurs, référez-vous à l'indicateur 2 homologué et consultez un Représentant de la marque.

Indicateur de niveau carburant 4

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant. Lorsqu'il est au minimum, les pavés sont éteints et le témoin d'alerte mini carburant clignote ou, suivant véhicule, s'allume.

Tableau de bord B



Il s'éclaire à la mise sous contact.

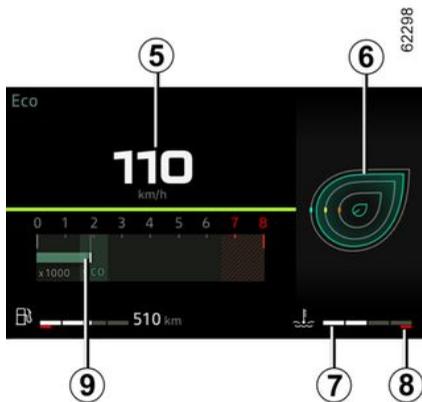
L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

ORDINATEUR DE BORD

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia ➔ 114.



Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin

lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateur de vitesse 5

110 - Faites connaissance avec votre véhicule

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

Indicateur de style de conduite 6 ➔ 178.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 7

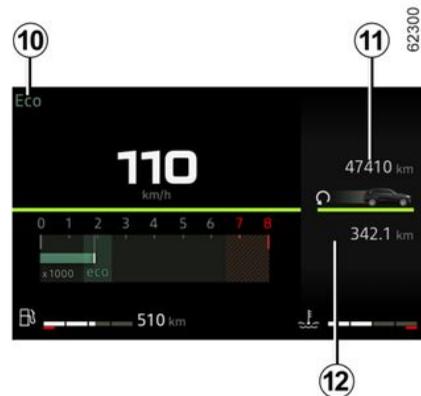
En marche normale, l'indicateur 7 doit se situer avant la zone 8.

Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ».

Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Compte-tours 9 (graduations x 1 000)

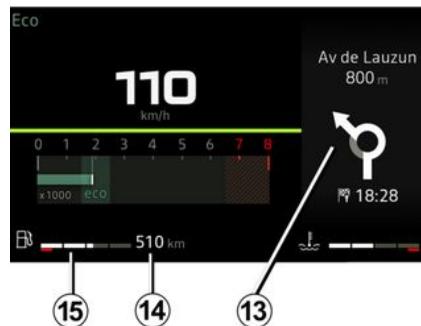
Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.



Mode de conduite sélectionné 10

Totaliseur général 11 ➔ 100

Zone ordinateur de bord 12 ➔ 98



ORDINATEUR DE BORD

Informations multimédia 13

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 14

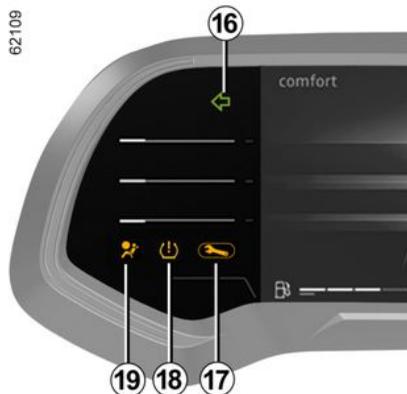
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres → 100.

Indicateur de niveau de carburant 15

Si le niveau est au minimum, le témoin

 intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore.

Rempissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

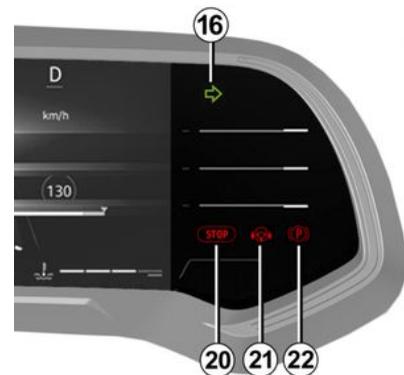


Indicateurs de changement de direction 16

Témoin d'alerte 17 → 118

Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques 18 → 185

Témoin d'airbag 19 → 64



Témoin d'arrêt impératif 20 → 118

Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant 21 → 203

Témoin du frein à main ou du frein de parking assisté 22 → 171 → 174

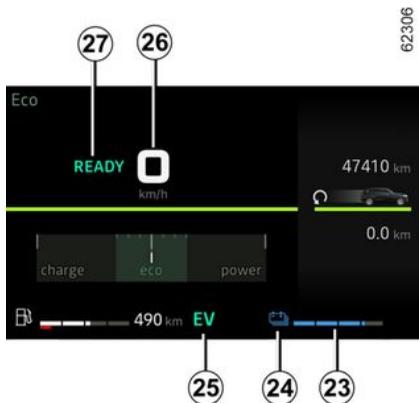
Version hybride

Il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

ORDINATEUR DE BORD

2



Niveau de batterie de traction « 230 volts » restant 23

Niveau batterie de traction bas

En cas d'usage sévère à basse vitesse, l'état de charge de la batterie de traction peut atteindre un niveau bas.

Le témoin 24 s'affiche en jaune pour vous en avertir.

Les performances du moteur électrique sont alors limitées pour préserver le bon fonctionnement du système hybrid jusqu'à ce que le niveau de charge de la batterie de traction soit suffisant.

Adoptez une conduite plus souple ou, si possible, arrêtez-vous sans couper

le contact jusqu'à ce que le témoin 24 repasse en bleu.

Seuil d'immobilisation imminente

En cas d'utilisation extrême et prolongée du véhicule (remorquage ou chemin de terre en forte montée...) à des vitesses inférieures à 10 km/h, le niveau de charge peut atteindre le seuil d'immobilisation imminente.

Un signal sonore retentit et le témoin



s'allume en rouge.

Si le niveau de charge continue de diminuer, la valeur de l'autonomie électrique n'est plus affichée.

Si possible, procédez à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation.

Laissez le moteur thermique allumé jusqu'à l'extinction des témoins.

Ceci afin de recharger la batterie de traction.

Témoin du mode de fonctionnement électrique 25

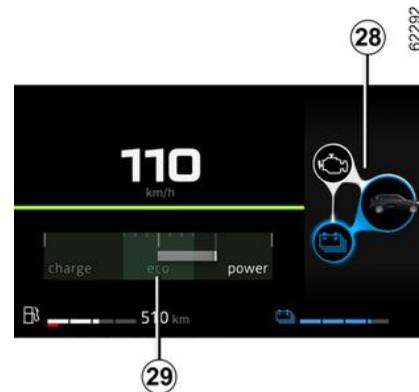
Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement la batterie de traction pour se déplacer.

Message véhicule prêt à rouler 26

Le message READY s'allume à la mise sous contact et s'éteint dès que la vitesse est supérieure à 5 km/h environ.

Indicateur de vitesse 27

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.



Indicateur flux d'énergie 28 → 24

Économètre 29 → 178

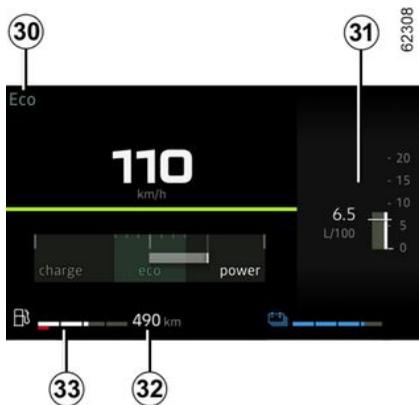
Mode de conduite sélectionné 30

Zone ordinateur de bord ou zone d'informations multimédia 31

Autonomie prévisible avec le carburant restant 32

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres → 100.

ORDINATEUR DE BORD



Indicateur de niveau de carburant **33**

Si le niveau est au minimum, le témoin

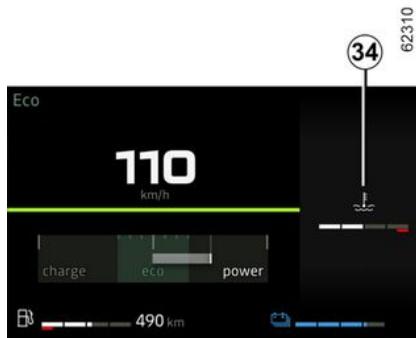


intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore.

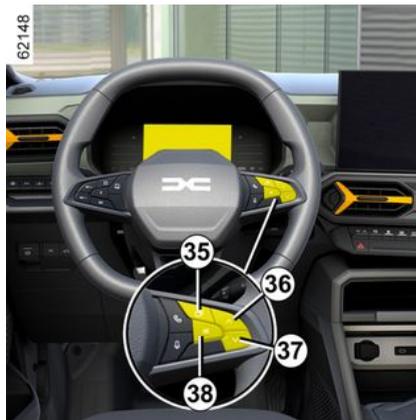
Quel que soit le niveau de batterie restant, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

En cas de panne sèche, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

Sinon le mode hybrid restera indisponible.



Affichage de la température du moteur thermique **34**



Appuyez sur le contacteur **35** pour accéder au Monde « Véhicule », puis faites des appuis sur le contacteur **36** ou **37** jusqu'à obtenir l'affichage **34**.

Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➔ **301**.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur **38** « OK ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

Tableau de bord en miles

(possibilité de passer en km/h)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **35** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur le Monde « Réglages » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **36** ou **37** pour atteindre « Réglage véhicule », appuyez sur le contacteur **38** « OK » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **36** ou **37** pour atteindre

ORDINATEUR DE BORD

« TABLEAU DE BORD », appuyez sur le contacteur **38** « OK » ;

– faites des appuis successifs sur la commande **36** ou **37** pour atteindre « Unité : km/h » (ou « Unité : mph » dans le cas inverse), appuyez sur le contacteur **38** « OK » ;

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour sélectionner l'unité, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Menu de personnalisation des réglages du véhicule

Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Véhicules équipés d'un écran multimédia 1



Accès au menu de réglage

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélection des réglages

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Conduite » :

– Volume des clignotants.

b) « Accès » :

- Déblocage porte conducteur ;
- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir/fermer en mains libres ;
- Fermeture à l'éloignement/ouverture à l'approche ;

- Son fermeture à l'éloignement ;
- Mode silencieux ;
- Verrouillage automatique ;

c) « Essuyage et éclairage » :

- Éclairage d'accompagnement ;
- Essuyage en marche arrière ;
- Essuyage avant automatique ;
- Essuyage après lavage ;

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

– « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,

ou

– une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

ORDINATEUR DE BORD

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Accès au menu de réglage sur l'afficheur 2

Véhicule à l'arrêt :

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** et faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5**

pour atteindre le menu  ;

– appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le menu « Réglages », puis validez en appuyant sur le contacteur **6 « OK »**.

Sélection des réglages

Naviguez à l'aide de la commande **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier et appuyez sur le contacteur **6 « OK »** pour valider (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « TABLEAU DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;

b) « VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche AR ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuie goutte avant-arrière ;
- Accueil externe ;

c) « AIDES PARKING » :

- Volume bip ;

d) « AIDES CONDUITE » :

- Sortie de voie volume ;
- Sortie de voie sensibilité ;
- Sortie de voie vibration ;
- Maintien de voie sensibilité ;
- Angle mort ;
- Freinage actif ;
- Alerte vitesse ;
- Alerte distance ;

– ...

e) « ECLAIRAGE » :

- Plafonnier Mode Auto ;
- Suivi éclairage automatique ;
- Suivi éclairage : XX s ;

f) « ACCES » :

- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir / Fermer en mains libres ;
- Déblocage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Verrouillage silencieux ;
- Ouvrir/Fermer en automatique ;
- Déploiement Auto Rétroviseurs ;

g) « REINITIALISATION ».



fonction activée



fonction désactivée

Une fois la ligne sélectionnée, appuyez sur le contacteur **6 « OK »** pour modifier la fonction.

Si vous sélectionnez l'un des choix « AIDES PARKING » puis « VOLUME » ou « TABLEAU DE BORD » puis « LANGUE », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur le contacteur **6 « OK »**,

ORDINATEUR DE BORD

la valeur sélectionnée est représentée par  devant la ligne.

Pour sortir du menu, appuyez sur le contacteur **4** ou **5** pour atteindre « RETOUR » et validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK ». Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.



Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant. Au-delà de 20 km/h, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

Heure et température extérieure



Véhicules équipés d'un écran multimédia

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Reportez-vous à la notice multimédia.



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le réglage de l'heure.

Faites un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.

Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis attendez 3 secondes : les minutes clignent.

Réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis attendez 3 secondes : le clignotement s'arrête, le réglage est terminé.

ORDINATEUR DE BORD

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.
Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

TÉMOINS LUMINEUX

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

Tableau de bord **A** ou **B**



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de route

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin des feux de route automatiques → 128



Témoin de feux de brouillard avant



Témoin de feux de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin de réglage des projecteurs



Témoin de porte(s) ouverte(s) → 48



Témoin de serrage du frein à main et du frein de parking assisté → 171 → 174.



Témoin de mise en veille du moteur → 158.



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur → 158



Témoin GPL → 32



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis, suivant véhicule, s'éteint après quelques secondes ou s'affiche en blanc. S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin d'alerte mini carburant GPL → 32



Témoin d'Airbag

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact, ou s'il s'allume moteur allumé ou s'il clignote, il signale une défaillance du système.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du

témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile → 301.

Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause : consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur. S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre ou repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume accompagné du témoin

STOP et d'un signal sonore lorsque

TÉMOINS LUMINEUX

la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule et coupez le contact. Consultez un Représentant de la marque.

S'il s'allume accompagné du témoin

STOP, d'un signal sonore et du message « **EVACUEZ EN SECURITE** », coupez le contact et ne redémarrez pas. Sortez du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Le message « **EVACUEZ EN SECURITE** » accompagné du témoin

STOP et d'un signal sonore vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne redémarrez pas. Quittez le véhicule et faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez les éloignés du véhicule et de la zone de circulation.
Risques d'incendie.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Témoin de défaillance électrotechnique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique).

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve ➔ 109.



Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin



, il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie 12 volts

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du

témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



EV Témoin du mode de fonctionnement électrique

TÉMOINS LUMINEUX

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement le moteur électrique et la batterie de traction pour se déplacer → 24.

Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché → 178.

Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin → 197.

Témoin ESC OFF → 197

Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes → 185.

Indicateur de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas).

Témoin de direction assistée

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Suivant véhicule, il s'allume lors d'un dépannage de la batterie → 124.

S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis → 162.

Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur → 158 puis il s'éteint.

– S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

– s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque → 177.

Témoin de préchauffage (version diesel)

TÉMOINS LUMINEUX

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.



Témoin de contrôle de la vitesse en descente → 197.



Témoin de défaillance ou de non-disponibilité de la fonction « Freinage actif d'urgence » → 220



Témoin de la fonction « Freinage actif d'urgence » → 220



Témoin du système prévention sortie de voie → 203



Témoin d'alerte de survitesse
Un signal sonore retentit et le témoin s'allume tant que le véhicule dépasse 120 km/h.



Témoin du limiteur de vitesse → 236



Témoins du régulateur de vitesse → 239



Témoin de défaillance de la fonction « Alerte vigilance »

conducteur » → 228



Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement → 146



Témoin d'alerte du système filtre à particules → 167, → 169.



Témoin du mode 4 roues motrices → 191



Témoin du mode 2 roues motrices → 191



Témoin d'arrêt impératif de couleur rouge

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de couleur orange

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX



Sur l'afficheur *C*



Airbag passager ON → 90



Airbag passager OFF → 90



**Témoin d'alerte de non-port
des ceintures → 60**

DIRECTION

Volant de direction

Réglage du volant



Suivant véhicule, la position du volant est réglable en hauteur et en profondeur.

Pousser le levier **1** vers le bas et mettez le volant dans la position désirée ; remonter le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Chauffage du volant

(suivant véhicule)



Cette fonction assure le chauffage du volant de direction **2**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia **3** vous pouvez activer le chauffage du volant de direction.

Désactivation de la fonction

- **En automatique :**

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes.

- **En manuel :**

Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia **3** vous pouvez désactiver le chauffage du volant de direction.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie 12V faiblement chargée.

Cas particulier

Suivant véhicule, en cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de la direction assistée doit être réalisée.

Pour cela :

- véhicule à l'arrêt et sur sol horizontal ;
- conducteur seul dans le véhicule,

démarrez le moteur : le témoin  et/ou, suivant véhicule, le message

DIRECTION

« Tourner volant max droite-gche »
s'affichent au tableau de bord ;
– tournez complètement le volant
jusqu'en butée vers la gauche puis,
vers la droite. Au prochaine
redémarrage du moteur, le témoin et/
ou, suivant véhicule, le message
s'éteignent.



Ne maintenez pas la
direction braquée à fond,
en butée à l'arrêt.



Moteur à l'arrêt ou en cas
de panne du système, il est
toujours possible de tourner
le volant. L'effort à fournir sera
plus important.

Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur,
l'assistance de direction n'est plus
opérationnelle. Elle revient à son état
d'origine dès le redémarrage du
moteur ou dès que la vitesse est
supérieure à 1 km/h environ
(descente, pente...).



Ne coupez jamais le
moteur dans une
descente et, de manière
générale, en roulant
(suppression de l'assistance).

RÉTROVISEURS

Rétroviseurs extérieurs



Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, le témoin intégré au contacteur s'allume. Puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière → **263** → **267**.

Rétroviseurs rabattables électriquement

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est

automatique. Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Nota : vous pouvez désactiver/activer l'automatisme de rabattement des rétroviseurs → **114**.

Vous pouvez forcer le rabattement en appuyant sur le contacteur **3**. Dans cette situation, les rétroviseurs resteront rabattus tant qu'un nouvel appui sur le bouton **3** n'aura pas eu lieu et cela indépendamment de l'automatisme de rabattement.

Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur **3**. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur **3** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.

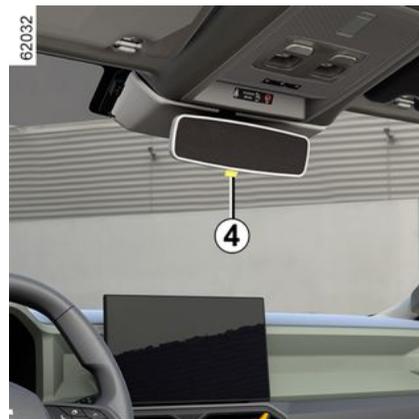


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

Rétroviseur intérieur



Il est orientable.

Rétroviseur avec levier **4**

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule

RÉTROVISEURS

suiveur, basculez le petit levier **4** situé derrière le rétroviseur.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

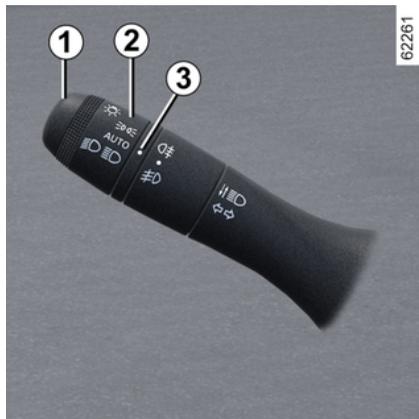


Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieurs

2



Feux de position

 Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

Particularité

Les feux de position ne s'allument pas et le message « Feux de position indisponible » s'affiche au tableau de bord si le frein de parking serré.

Fonction allumage des feux de jour



(feux avant uniquement)

Lorsque le véhicule en est équipé, les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du véhicule et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

Particularité :

Le feu de jour s'éteint automatiquement tant que le feu de direction est en fonction.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

Feux de croisement



Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.



Veillez toujours à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Feux de route

 Moteur allumé et feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Feux de route automatiques

 Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement.

Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

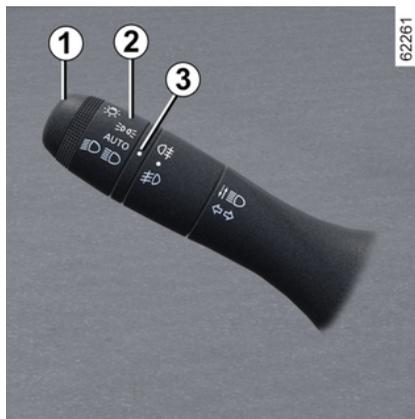
Nota : de nuit, en agglomération avec un éclairage public, les feux de route automatiques s'éteignent automatiquement.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saleté, boue, neige, buée...).



Pour activer les feux de route automatiques

Tournez la bague **2**, jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord, si les feux de croisement sont allumés.

Pour désactiver les feux de route automatiques

Tournez la bague **2**, jusqu'à

l'apparition du symbole  en face

du repère **3**. Le témoin  s'éteint au tableau de bord et le véhicule active les feux de route.

 Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...) ;
- pare-brise ou caméra obstruée ;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué ;
- mauvais réglage des feux avant ;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Consultez un Représentant de la marque.

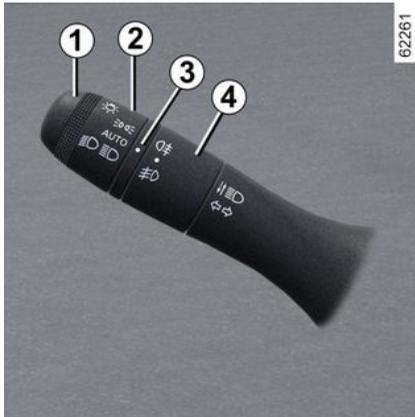
2 Extinction des feux de croisement

Il y a deux possibilités :

– manuellement, amenez la bague **2**

en position  ou, suivant véhicule, en position **0** ;

– automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2** en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.



Feux de brouillard avant

(suivant véhicule)

 Moteur allumé, tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feu de brouillard arrière

 Moteur allumé, tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

 Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique. L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

Extinction des feux de brouillard

Il y a deux possibilités :

– manuellement, suivant véhicule, faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord ;

– automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, au verrouillage du véhicule et pour les feux de brouillard arrière, à l'ouverture de la porte conducteur.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule accompagné d'un signal sonore.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

Réglage des faisceaux lumineux



Le contacteur **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

La position sélectionnée s'affiche au tableau de bord environ 30 secondes.

Nota : suivant véhicule, à chaque mise sous contact, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes et 5 secondes environ après chaque appui sur le contacteur **A**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Tableau d'exemples de position de réglages

	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge			
	Versions thermique 4x4	Versions thermique 4x2	Versions hybrid 4x4	Versions hybrid 4x2
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0	0	0	0
Conducteur avec un passager à l'avant et trois passagers à l'arrière	1	1	1	1
Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	2	2	2	2
Conducteur seul et des bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3	3	3	3

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicule.

2

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

Avertisseur sonore



Appuyez sur un des emplacements **1**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez vers vous la manette **2**, puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Moteur allumé ou contact mis, manœuvrez la manette **2** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **2** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis

relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.



Feux de détresse

 Appuyez sur le contacteur **3**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

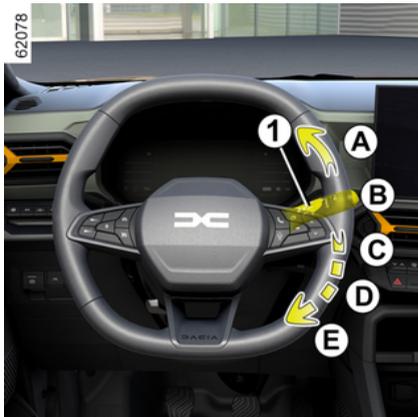
Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitre, lave-vitre avant

2

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

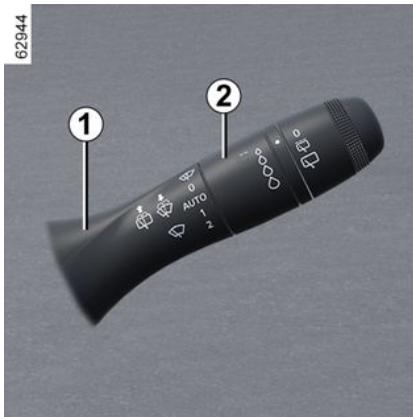
B. arrêt

C. balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Nota : lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **2** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage.

Nota : en fin d'utilisation, penser à ramener l'anneau **2** de la manette **1** en position arrêt de sorte à ce que l'essuyage ne soit pas réactivé

involontairement lors de l'utilisation suivante.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A. balayage unique

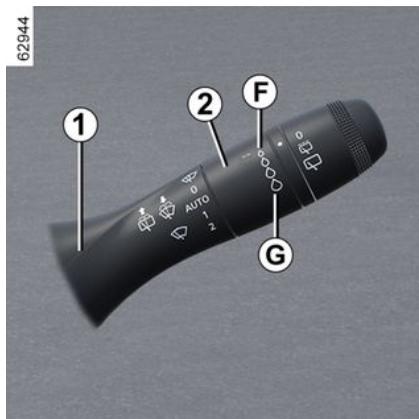
Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

C. fonction essuyage automatique (suivant véhicule)

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

ESSUIE-VITRES



Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2** :

- **F** : sensibilité minimum ;
- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Nota :

– le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de

chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;

- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction → **114**.

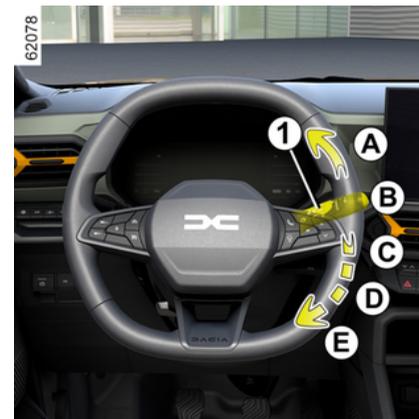
Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



D. balayage continu lent

ESSUIE-VITRES

E. balayage continu rapide

Particularité

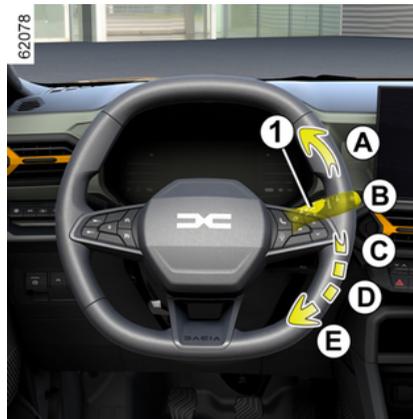
En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

Position particulière de l'essuyage avant (position service)



Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➔ 351.

Contact mis ou moteur démarré, levez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous

que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



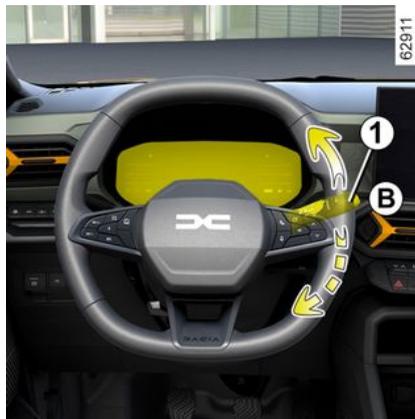
Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ESSUIE-VITRES

i En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).
Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Lave-vitre



Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Nota : par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).
Risque de blessures.

2

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

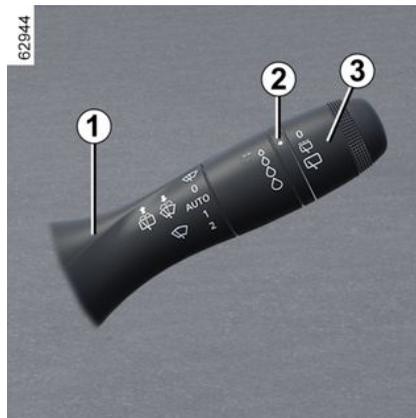
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 351.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Essuie-vitre, lave-vitre arrière



Essuie-vitre arrière

 Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**.

- **arrêt**
- **balayage intermittent**

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule ;

- **balayage continu lent**

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

Nota :

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage.

Nota :

En fin d'utilisation, penser à ramener l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt de sorte à ce que l'essuyage ne soit pas réactivé involontairement lors de l'utilisation suivante.

 Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

 Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.
Risque de blessures et/ou de détériorations.

ESSUIE-VITRES



Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ **351**.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en

balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ **114**.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.



Essuie/lave lunette arrière



Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

RÉSERVOIR CARBURANT



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur ➔ 16. Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.
Consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers

électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Après le remplissage, remettez le bouchon **1** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites un appoint de carburant de **5 litres minimum** puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 5 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

Version essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui **ne permet d'utiliser qu'un pistolet distributeur de l'essence sans plomb** (à la pompe).

RÉSERVOIR CARBURANT

2



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

Il est conseillé de toujours effectuer un remplissage complet du réservoir.

Lorsque la pompe arrête de délivrer du GPL, ou lorsque le débit de la pompe diminue de façon importante, le niveau maximum de GPL est atteint.

Vous ne devez pas alors tenter de poursuivre le remplissage.

Remplissage carburant GPL

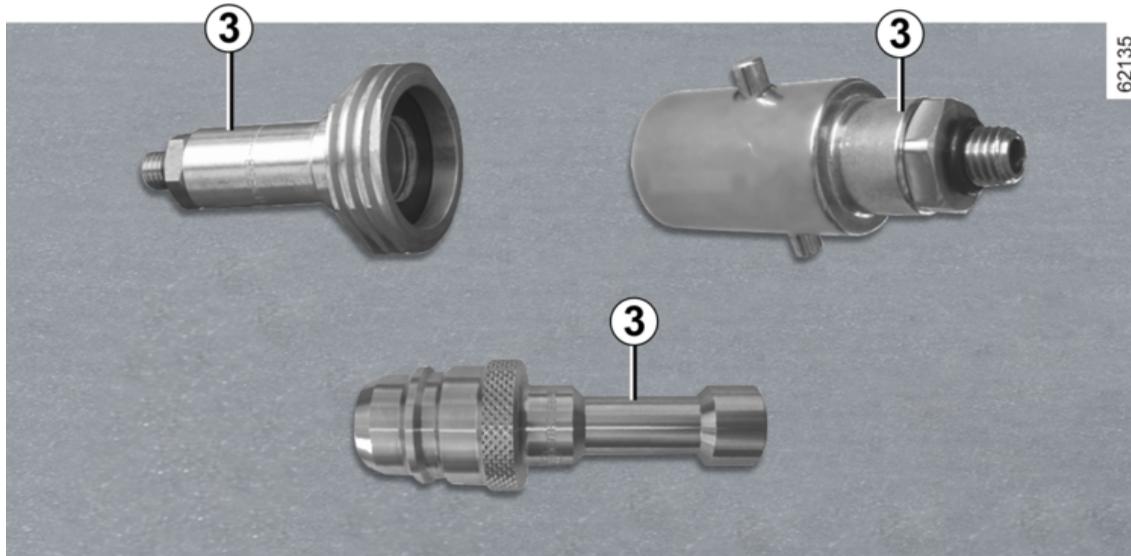
**Capacité utilisable du réservoir
GPL : 51 litres environ.**

Serrez le frein à main, arrêtez le moteur, coupez le contact et éteignez les feux. Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité indiquées dans les stations de remplissage.

Suivant pays, avant d'effectuer le plein, vissez l'adaptateur de remplissage **3** sur l'embout de remplissage du réservoir GPL.

RÉSERVOIR CARBURANT

Station de remplissage sans libre service



RÉSERVOIR CARBURANT

Dans le cas où le personnel de la station service réalise le remplissage GPL, donnez-lui l'adaptateur de remplissage **3**.

2



IMPORTANT : adaptateur de remplissage GPL 3

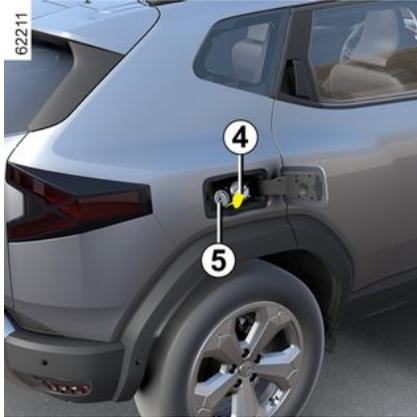
Suivant pays, l'utilisation d'un adaptateur spécifique est nécessaire au remplissage GPL.

L'adaptateur de remplissage **3** est fourni dans une pochette dans la boîte à gants. Sa présence dans le véhicule dépend du pays de commercialisation.

Avant un déplacement dans un autre pays il est impératif de consulter un Représentant de la marque pour connaître le type d'adaptateur à utiliser le cas échéant.

RÉSERVOIR CARBURANT

Station de remplissage avec libre service



Nous vous conseillons de porter des gants pour manipuler le pistolet de GPL.

Ouvrez le portillon du réservoir de votre véhicule et dévissez le bouchon **4** de l'embout de remplissage du GPL **5**.

Suivez attentivement les informations expliquant comment effectuer le ravitaillement présentes sur le distributeur de GPL.

En fonction du type de station, il peut être nécessaire de faire un appui long

sur le bouton de la station avant que le remplissage démarre.

Lorsque la pompe s'arrête ou a des difficultés à fonctionner, c'est que le niveau de remplissage maximum du réservoir (80 %) a été atteint.

Le remplissage s'arrête dès que vous relâchez le bouton. Débloquez le levier d'arrêt (une petite quantité de gaz peut sortir), enlevez le pistolet et placez-le sur le distributeur.

Après le remplissage, remettez le bouchon **4** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour

les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact → **152** → **154**.

Risque d'incendie.

RÉSERVOIR RÉACTIF

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

Principe de fonctionnement

Le réactif est destiné aux moteurs diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

L'utilisation de réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présents dans les gaz d'échappement.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.



Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start). Coupez impérativement le contact → 152, → 154.



En cas d'alerte

« xxxKM BLOCAGE
REMPLIR ADBLUE »,
faites le plein de réactif

et reportez-vous aux consignes de remplissage.

Risque d'immobilisation du véhicule.

Remplissage



Capacité utilisable du réservoir :
14 litres environ.

Contact coupé, ouvrez le portillon **A**, puis dévissez le bouchon **1**.

Nota : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

RÉSERVOIR RÉACTIF

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Dans les autres cas de remplissage, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Précaution d'emploi

Lors du remplissage :

- **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...**
- veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

Nota : en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Par conditions extrêmes climatiques froides

En conditions de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif

dès que le témoin  et le message « REMPLIR ADBLUE AVANT 1200Km » s'affichent au tableau de bord.

Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de -10 °C environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de

réactif ( allumé), gardez, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à son état liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.



Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur allumé**, avant de reprendre la route. Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage. Le message « ---REPLIR ADBLUE » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF

2



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite.

Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF

Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Que faire ?
-	« PREVOIR ADBLUE AVANT 2400km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste moins de 2400 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« REMPLIR ADBLUE AVANT 1200km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste entre 1200 km et 800 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« xxxKM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE »	Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : - tous les 100 km environ, il vous reste entre 800 km et 200 km d'autonomie ; - tous les 50 km environ, il vous reste moins de 200 km d'autonomie . Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible .
 s'allume.	« 0KM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE »	Le démarrage du moteur est impossible. Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.

2

RÉSERVOIR RÉACTIF

Anomalies de fonctionnement du système

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

2

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« ANTIPOLLUTION A CONTROLLER » « QUALITE ADBLUE A CONTROLLER » « INJECTION ADBLUE A CONTROLLER »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« xxxKM BLOCAGE ANTIPOLLUTION »	Indique une défaillance du système et qu'il vous reste moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule soit impossible . Ces alertes se répètent : - tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste entre 800 km et 200 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ; - tous les 50 km lorsqu'il vous reste moins de 200 km à parcourir et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0KM BLOCAGE ANTIPOLLUTION »	Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible . Faites appel à un Représentant de la marque.

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions :

reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions :

reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du

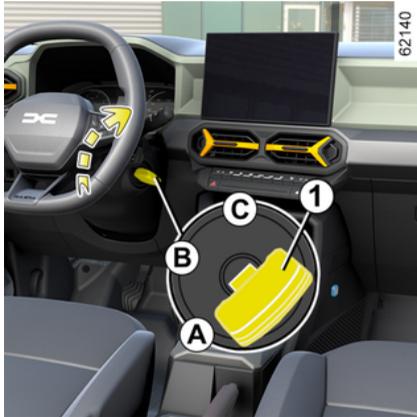
réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ».

Cela ne présente aucun risque.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Contacteur de démarrage, véhicule avec clé

Position « Stop et blocage de direction » **A**



Pour verrouiller, retirez la clé **1** et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Marche » **B**

Le contact est mis.

– **version essence** : vous êtes prêt à démarrer.

– **version diesel** : le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » **C**

Si le moteur ne démarre pas, ramenez la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

→ 162.

Démarrage du moteur

Suivant véhicule, lorsque une vitesse est engagée, pour pouvoir démarrer le moteur, vous devez appuyer sur la pédale d'embrayage ou mettre le levier de vitesses au point mort. Le message « Point mort + START » apparaît sur l'ordinateur de bord pour vous en informer.

Par grand froid (température inférieure à $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

En cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à $-10\text{ }^{\circ}\text{C}$) : maintenez la

pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.
Risque d'accident.

Version essence

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.



Version diesel

- Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **B** et maintenez cette position jusqu'à extinction du témoin de préchauffage moteur.
- Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **C** **sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

 Pendant une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, le démarrage du véhicule est impossible. Attendez la fin de la mise à jour pour démarrer le véhicule. Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Avant de démarrer, positionnez le levier en position **P** ou **N** et appuyez sur la pédale de frein ➔ 162.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **A**.

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit à l'ouverture de la porte conducteur, soit lors de la condamnation des portes.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.
Risque d'accident.

Version GPL

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.



Le véhicule ne peut pas rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburation GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélérations, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin

orange  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.



Pour plus d'informations sur les versions GPL ➔ 32.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur

entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

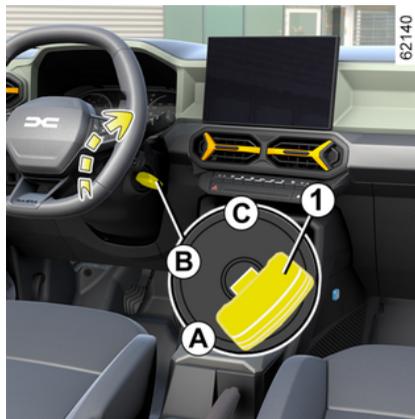


Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Version hybrid



Pour effectuer la mise sous contact :

- positionnez le levier de la boîte de vitesses en position **P** ;
- appuyez sur la pédale de frein ;
- tournez la clé sur la position « Démarrage » **C sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès l'apparition du message READY allumé au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

Arrêt du système hybrid

Véhicule à l'arrêt, tournez la clé en position « Stop » **A**. Le contact se

coupe, le message READY s'éteint au tableau de bord.



Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le contact est bien coupé.

Contacteur de démarrage, véhicule avec carte



Démarrage du moteur

La carte doit être dans la zone de détection **2**.

62023

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Pour démarrer :

- véhicules à boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position **P** ou **N**, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **1**. Pour les véhicules hybrid, le message READY s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ ;
- véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage et appuyez sur le bouton **1**. Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.

Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + démarrer » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **1** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

Nota :

- véhicules à boîte de vitesses manuelle, en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur ;
- véhicules hybrid, le groupe moteur se coupe automatiquement au bout de 15 minutes environ si le véhicule est resté immobilisé et que la ceinture conducteur n'a pas été bouclée. Si besoin, vous pouvez redémarrer le moteur par un appui sur le bouton **1**.



Pendant une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, le démarrage du véhicule est impossible. Attendez la fin de la mise à jour pour démarrer le véhicule. Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

Version GPL

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

i Le véhicule ne peut pas rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide.

Le fonctionnement en bicarburation GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélérations, températures froides...).

En cas d'allumage du témoin

orange  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

i Pour plus d'informations sur les versions GPL → 32.

Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Fonction accessoires



(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **1** sans appui sur les pédales.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie déchargée...
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.



Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez la carte **3** sur le symbole **4**. Appuyez sur le bouton **1** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

Cas particulier des véhicules hybrid

Véhicule à l'arrêt en mode de fonctionnement électrique, le message « MOTEUR ACTIF COUPER CONTACT » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore si :

- la ceinture conducteur est débouclée ;
- le capot est ouvert ;
- la porte conducteur est ouverte.

Conditions d'arrêt du moteur



Le véhicule doit être à l'arrêt, levier positionné sur **P** pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique. Pour les véhicules hybrid, le message READY s'affiche au tableau de bord.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **1** : le moteur s'arrête. Pour les véhicules hybrid, le message READY s'éteint au tableau de bord.

La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START »

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton **1**. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur

entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des

substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact.

Fonction Stop and Start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement.

En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule.

Le témoin  apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position **D** ou **N** ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

Suivant véhicule, si le témoin  clignote et que le message « Appuyer sur la pédale de frein » apparaît au tableau de bord, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée ;

- et
- la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;
- et
- la vitesse est nulle.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

La mise en veille moteur est maintenue si la position **P** est engagée, ou si la position **N** est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

– la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

– la pédale d'embrayage est relâchée ;

Si le témoin  clignote, cela vous indique qu'il faut relâcher totalement la pédale d'embrayage.

Pour tous véhicules :

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur. Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille → 152, → 154.

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur allumé en vue d'un démarrage rapide.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact → 152, → 154.

Risque d'incendie.

Sortie de veille moteur

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- à l'ouverture de la porte conducteur ;
- ou
- au débouclage de la ceinture conducteur ;
- ou
- la pédale de frein est relâchée, position **D** engagée ;

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

ou

– la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserré ;

ou

– la pédale de frein est à nouveau appuyée, position **P** engagée, ou position **N** engagée avec frein de parking serré ➔ **162** ;

ou

– la pédale d'accélérateur est appuyée ;

ou

– position **R** engagée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

– à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

– vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : Suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le

moteur est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.



Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle :

le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;

- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;
- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ **267** ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact ➔ **152**, ➔ **154**.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée → 267 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille → 152, → 154.

Désactivation, activation de la fonction



Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton de démarrage → 154.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

COMMANDE DE VITESSES

Levier de vitesses



Passage en marche arrière

(véhicule à l'arrêt)

Véhicules à boîte de vitesses

manuelle : revenez en position neutre (point mort) puis positionnez le levier en marche arrière.

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et soulevez l'anneau **2** contre le pommeau pour pouvoir passer la marche arrière.

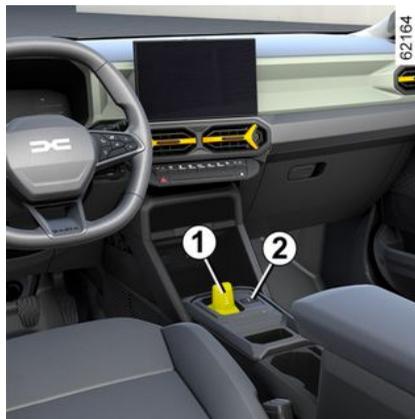
Véhicules à boîte de vitesses

automatique : → 162.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Boîte de vitesses automatique, levier électronique

Levier de sélection 1



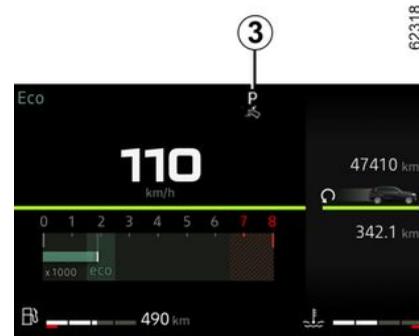
R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

B : marche avant avec freinage régénératif augmenté (suivant véhicule)

P : parking, bouton **2**



L'afficheur **3** au tableau de bord vous informe de la position engagée du levier de sélection **1**.



Vérifiez que le témoin **P** au tableau de bord et le témoin intégré au bouton **2** sont bien activés avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Mise en route

Véhicule à l'arrêt, levier de sélection **1** en position **P**, démarrez le véhicule.

COMMANDE DE VITESSES

Pour la version hybrid, le message READY s'allume au tableau de bord.

Pied sur la pédale de frein (le témoin 4 sur l'afficheur s'éteint), quittez la position P et engagez la position D.

L'engagement du levier en position D, B ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.



L'affichage du voyant READY au tableau de bord vous indique que le système hybrid est en service et prêt au roulage → 152, → 154.

Fonctionnement



Basculez le levier de sélection **1** d'un cran ou de deux crans vers l'avant ou vers l'arrière pour engager la position désirée (**R**, **N**, **D** ou **B**) puis relâchez le levier, il revient dans sa position stable.

La position engagée s'allume au tableau bord.

Si des conditions empêchent le passage d'une position à l'autre, la position demandée clignote au tableau de bord.

Pour engager la position P



Véhicule à l'arrêt, moteur allumé ou contact mis, appuyez sur le bouton **2** pour engager la position P. Le témoin du bouton **2** s'allume en orange une fois la position parking P de la boîte de vitesses engagée.

Pour désengager la position P

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein et selon la position désirée, basculez le levier de sélection **1** vers l'avant ou vers l'arrière. Le témoin du bouton **2** s'éteint.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le message « Appuyer

frein » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

COMMANDE DE VITESSES

Nota :

– lorsque le conducteur ouvre sa porte pour quitter le véhicule alors que la position **P** n'est pas engagée, un signal sonore retentit et le message « P non engagé » s'affiche au tableau de bord ;

– le témoin  est allumé chaque fois qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour changer la position de la boîte de vitesses automatique.

Pour engager le point mort

Véhicule à l'arrêt et moteur allumé, pour engager la position **N**, basculez le levier de sélection **1** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière selon le rapport engagé.

Conduite en mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, basculez le levier de sélection **1** de deux crans vers l'arrière pour engager la position **D**.

Si l'une des conditions n'est pas appliquée, **D** clignote pendant environ 5 secondes et le message « Appuyer frein » s'affiche au tableau de bord pendant environ 15 secondes.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les

vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur, car l'automatisme tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N** ou **R**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **D**. Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode B

Ce mode permet de conduire avec un frein moteur régénératif plus important.

En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage récupératif pour ralentir.

Ainsi le moteur électrique génère un courant plus important qui permet de recharger la batterie de traction.

En mode **B**, le freinage récupératif sera réduit si la batterie est froide ou complètement chargée.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Pour engager la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, basculez le levier de sélection **1** de deux crans vers l'avant pour engager la position **R**.

Si la pédale de frein n'est pas appuyée, un signal sonore retentit, l'affichage de la position **R** clignote pendant environ 5 secondes dans la grille affichée au tableau de bord et un message « Appuyer frein » s'affiche environ 15 secondes.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N**, ou **D**, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager **R**.

COMMANDE DE VITESSES

Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

Situations exceptionnelles

- Si le profil de la route ou les conditions climatiques (pentes ascendantes raides, descentes abruptes, neige profonde, sable ou boue), ne permettent pas de se maintenir en mode automatique, suivant véhicule, il est conseillé de passer en mode manuel en utilisant les palettes. Ceci, afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D/B** ou **R**.

Stationnement du véhicule

Pour les véhicules équipés du levier 1, la position **P** est engagée automatiquement ainsi que le frein de parking assisté, pour les véhicules qui en sont équipés, lors :

- de l'arrêt du moteur ;
- du débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur, véhicule à l'arrêt ;

– de l'ouverture de la porte conducteur, véhicule à l'arrêt.

P est affiché au tableau de bord et le témoin du bouton **P** s'allume.

La position **P** étant **automatiquement engagée** à l'arrêt moteur, il est parfois nécessaire de mettre le véhicule en position **N** pour certaines stations de lavage par exemple :

- moteur allumé, appuyez sur le bouton **P**, basculez le levier de sélection **1** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière puis coupez le moteur ;
- moteur coupé, contact mis, basculez le levier de sélection **1** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière puis coupez le moteur.

Au prochain redémarrage moteur, la position **P** s'engage automatiquement selon les cas cités précédemment.



La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.



En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalies de fonctionnement

– **En roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

COMMANDE DE VITESSES

– **En roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message.

3

En cas de panne moteur ou de panne électrique (défaillance batterie...) qui affecte le fonctionnement de la boîte de vitesses automatique, assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

En roulage, pour ne pas endommager le moteur, ne laissez jamais le régime moteur monter au dessus de 4500 tours/minutes quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche accompagné des

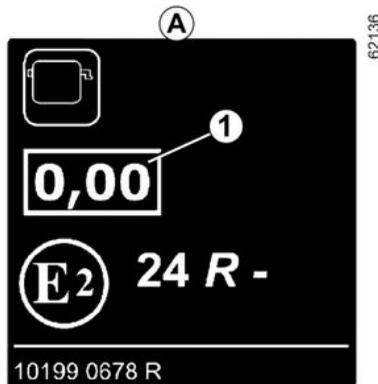
témoins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'**épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant ➔ **140** avant de redémarrer le moteur.



Étiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule, sur la plaque d'identification véhicule ➔ **368**.

1 Émission échappement Diesel.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

Pour cela, à l'apparition du témoin



, continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2000 tours/mn.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ.

L'affichage du témoin  , au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce, afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.

Nota : Le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2000 tours/mn avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.



Pour faciliter la régénération du filtre à particules, privilégiez un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers tous les 200 km.

En cas de saturation du filtre, le témoin



et, suivant véhicule, le témoin



s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection

à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin  et, suivant

véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés par le constructeur.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule au Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans votre document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien, de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à

l'apparition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Nota : L'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin



et, suivant véhicule, le témoin



s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Si le témoin **STOP** et, suivant

véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.

3

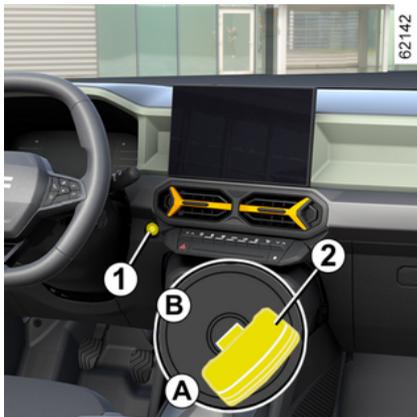


Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

FREIN DE PARKING

Frein de parking assisté

Fonctionnement assisté



Serrage assisté du frein de parking

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

– par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur 1 ou par action sur la clé de contact 2 (clé en position « Stop et blocage de direction » A) ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

– à l'ouverture de la porte conducteur ;

ou

– pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lorsque la position P est engagée.

Dans tous les autres cas, par exemple, le calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start ➔ 158, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».



Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein

de parking serré » et le témoin  au tableau de bord et par l'allumage du témoin 3 du contacteur 4.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin 3 s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté et

le témoin  s'éteint au verrouillage du véhicule.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin 3 du

contacteur 4 et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

Nota : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

FREIN DE PARKING

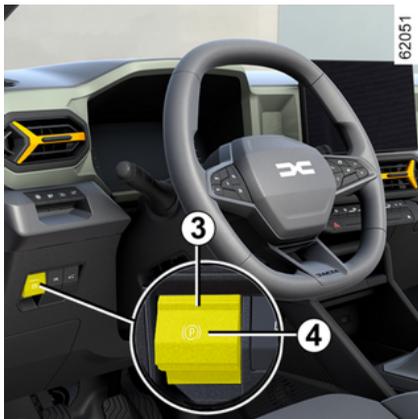
- moteur allumé : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **4** pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant ou, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, contact mis, lorsque **la position P est passé vers R, N ou D**.

Fonctionnement manuel



Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **4**. Le témoin **3** et le

témoin  au tableau de bord s'allument.



Desserrage manuel du frein de parking assisté

Pour libérer le frein de parking, appuyez sur le contacteur **1** sans appui sur les pédales ou tournez la clé **2** en position « Marche » **B** pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **4** : le

témoin **3** du contacteur et le témoin

 affiché au tableau de bord s'éteignent.

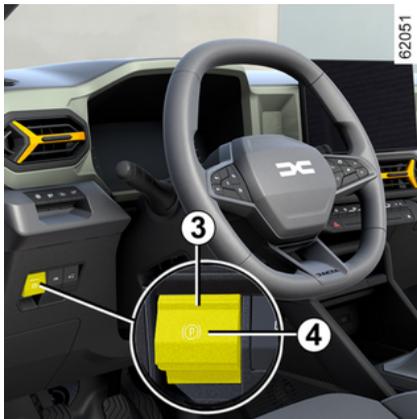


Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** du

contacteur **4** et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

FREIN DE PARKING

Arrêt ponctuel



Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé...) : tirez et relâchez le contacteur **4**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.



Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- engagez une vitesse ou la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou par action sur la clé de contact **2** ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté ») ;
- suivant véhicule, le frein de parking assisté se resserre automatiquement,

effectuez à nouveau un desserrage manuel ;

- fermez la porte conducteur et verrouillez le véhicule.

Versions avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur allumé, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer frein de parking » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier de sélection sur P et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.
Risque d'accident.

FREIN DE PARKING



En cas de message « Panne électrique DANGER » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques), la position **P** (boîtes de vitesses automatiques) ou en tirant sur le contacteur **4** pendant 10 secondes environ.

Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

– En cas d'anomalie, le témoin



s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains

cas du témoin

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

– En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains cas

du témoin

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela

vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **4** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **3** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux s'éteint au tableau de bord.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé accompagné d'un signal sonore (si la vitesse est supérieure à 20 km/h).



En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Pour serrer

Tirez le levier **4** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.

Le témoin lumineux s'allume au tableau de bord.

FREIN DE PARKING



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

3

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets)

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à

particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques

recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées

par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

– **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarterments spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

– **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

– **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les

anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



→ 146.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

La consommation de carburant, ainsi que la consommation d'énergie pour la version hybrid, sont homologuées conformément à des méthodes standard et réglementaires.

Identiques pour tous les constructeurs, elles permettent de comparer les véhicules entre eux.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant ou d'énergie :

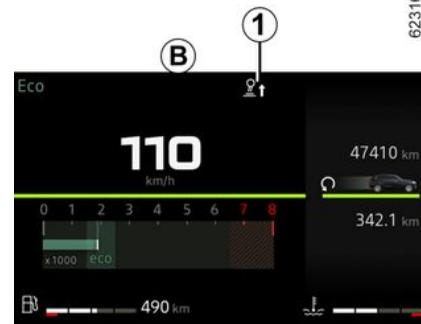
- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- l'indicateur d'accélération Eco ;
- le mode ECO ;
- la fonction Stop and Start ➔ 158.

Pour la version hybrid, vous disposez également de l'économètre.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

Au tableau de bord A ou B

Suivant véhicule, l'affichage des informations peut être organisé et personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.



Indicateur de changement de vitesse 1

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



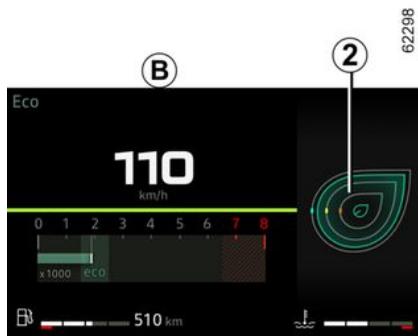
engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



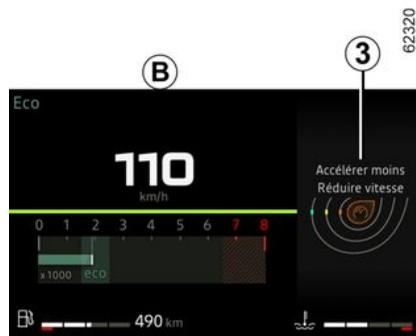
Indicateur de style de conduite 2

Suivant véhicule, il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur 2.

Plus la feuille de l'indicateur 2 est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Indicateur d'accélération Eco 3

Suivant véhicule, il vous informe en temps réel si vous avez une accélération modérée ou forte.

Vous êtes averti par l'indicateur 3 :

- vert : l'accélération est modérée et correcte ;
- blanc : l'accélération est trop élevée ;
- gris : l'accélération est forte.

Nota : il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite 2 et l'indicateur d'accélération Eco 3.

Sur l'écran multimédia



Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia 4 donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur.

Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant.

Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesse, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.



Activation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être activée soit :

- par appui sur le contacteur **5** pour version 4x2 ;
- par tourner le sélecteur **6** en position ECO **7** pour version 4x4 ;
- depuis l'écran multimédia (reportez-vous à la notice multimédia).

Le témoin **Eco** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être désactivée soit :

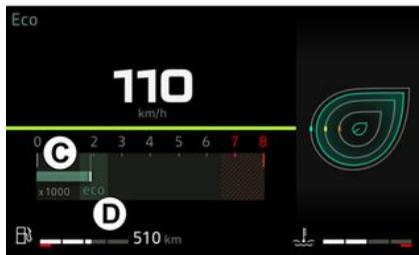
- par appui sur le contacteur **5**, pour version 4x2 ;
- par tourner le sélecteur **6** en autre position, pour version 4x4 ;

Le témoin **Eco** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Économètre

62298



- **en vert** : mode tout électrique, la batterie de traction fournit l'énergie nécessaire au moteur électrique pour déplacer le véhicule ;
- **en blanc** : mode de traction hybrid, la batterie de traction et/ou le moteur thermique fournissent l'énergie nécessaire pour déplacer le véhicule.



La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionné.

(au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation C bleue « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur électrique génère du courant qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation D « consommation d'énergie »

La couleur de l'économètre varie :

Maintien de charge de la batterie de traction : « E-Save »



62949

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur 8.



63118

Le témoin 9 s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

Ce mode permet de maintenir un niveau de charge de la batterie de traction suffisant en anticipation d'une route de type montagne ou une longue pente d'autoroute.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur 8. Le témoin 9 s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

3

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Conseils de conduite et Eco conduite



Comportement

– Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.



Véhicules équipés de la transmission 4x4 (4WD)

Sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième.

– Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

– Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.

– La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps.



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis

adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Sur version avec boîte de vitesses automatique restez de préférence en position **D**.

Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.

E

62137

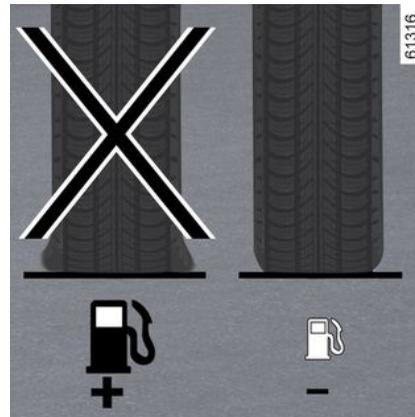


La présence de l'étiquette **E** dans le véhicule vous informe que votre véhicule a une garde au sol plus importante que les véhicules de tourisme. Cela induit un centre de gravité plus haut et donc une sensibilité au renversement plus importante lors de sollicitations brusques ou amples et en virage serré avec une vitesse excessive. Soyez d'autant plus vigilant lorsque le véhicule est chargé (en particulier charge sur le toit). Assurez-vous que l'ensemble des passagers du véhicule sont correctement ceinturés.



Versions 4x2 (2WD)

Le véhicule ne doit pas être utilisé en mode tout terrain.



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➔ **321**.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



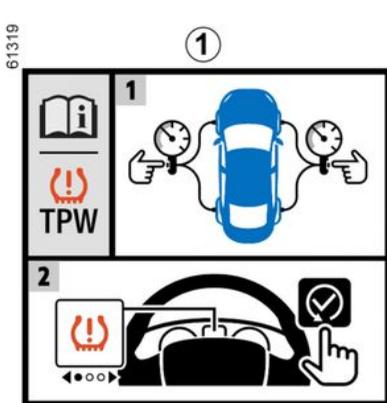
Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

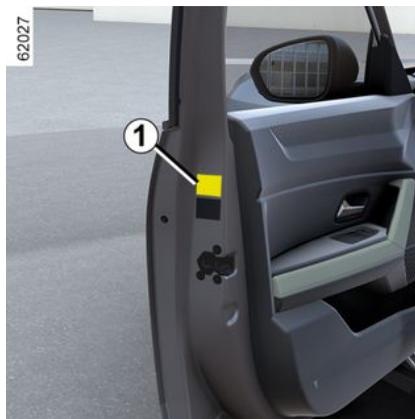
- Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette **1** dans le véhicule.



Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  **2** s'allume fixe au tableau de bord pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Conditions de fonctionnement

Pour donner un avertissement fiable en cas de perte de pression

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

importante, le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celles inscrites sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques (valeurs de référence) ➔ 321.

La procédure de réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;

i La pression des pneumatiques doit être vérifiée avant le lancement de procédure de réinitialisation. Le système n'émettra pas d'alerte si la pression ne correspond pas à la pression recommandée.

- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;
- montage d'un seul pneumatique neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le Réseau de la marque.

i La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

Procédure de réinitialisation des valeurs de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques ;
- après un changement de roue ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée).

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ 321).



Véhicule non équipé d'un écran multimedia

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- pour les véhicules équipés d'un tableau de bord de type **A** ou **B** ➔ 98, faites des appuis courts sur le contacteur **3** autant de fois que

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

nécessaire pour se placer sur l'onglet

« Véhicule » ;

– faites des appuis courts sur le contacteur **4** ou **5**, pour atteindre la page « Pression pneus init. appui long » ;

– faites un appui long sur le contacteur **6** « OK » pour lancer la réinitialisation.

Maintenez appuyé le contacteur **6** jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ». Vous pouvez rouler.

Véhicules équipés d'un écran multimedia

La procédure de réinitialisation doit être réalisée **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Messages possibles

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Messages	Interprétations
-	Pression pneus init. à l'arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous roulez. Si vous souhaitez réinitialiser la pression des quatre pneumatiques, arrêtez le véhicule.
1	Pression pneus init. appui long	Véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur 6 « OK » pour lancer la réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Si pressions OK [rester appuyé] ».
2	Si pressions OK [rester appuyé]	Le message clignote : le système a pris en compte la demande de réinitialisation. Si la pression des quatre pneumatiques a été correctement ajustée aux valeurs préconisées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneumatiques → 321 , faites un appui long sur le contacteur 6 « OK » jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ».
3	Opération terminée	La procédure de réinitialisation est achevée et réussie. Vous pouvez rouler.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque.

Sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **318**.

Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de

référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque.

Sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **323**.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Anomalies de gonflage

Le tableau ci-dessous reprend les messages d'alerte au tableau de bord lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

Témoins	Messages	Interprétations
 s'allume fixe.	Gonfler pneus et init.	Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système.
 clignote puis s'allume fixe.	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation.
 clignote puis s'allume fixe, accompagné du témoin 	TPW à contrôler	Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque.
 clignote puis s'allume fixe.	TPW indisponible	Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée.

TRANSMISSION : 4 ROUES MOTRICES

i Sachez que la conduite d'un véhicule en tout terrain n'a rien de similaire à la conduite d'un véhicule sur route. Pour utiliser le potentiel de votre véhicule en tout terrain il est conseillé de suivre une formation de conduite de véhicule 4x4. Votre sécurité et celle de vos passagers dépendent de vous, de votre compétence et de l'attention que vous prenez en roulage en tout terrain.

Sélecteur de mode de conduite



En fonction du type de routes ou chemins empruntés et des conditions extérieures, vous avez la possibilité de sélectionner parmi cinq modes de conduite :

- mode « **ECO** » ;
- mode « **AUTO** » (mode par défaut à chaque démarrage du véhicule) ;
- mode « **SNOW** » ;
- mode « **MUD-SAND** » ;
- mode « **OFF-ROAD** ».

Tous les modes sont prédéfinis. Chacun de ces modes est caractérisé par des réglages spécifiques sur :

- l'effort de direction ;
- le contrôle dynamique de conduite (**ESC** et antipatinage) ;

- la sensibilité de la pédale d'accélérateur et la réactivité du moteur ;
- le couple moteur distribué entre les essieux avant et arrière.

Tournez le sélecteur **2** pour sélectionner le mode le plus adapté aux conditions de conduite et de routes.

L'affichage du mode sélectionné s'affiche au tableau de bord **1**.

i Cas particuliers
Selon le mode sélectionné et les conditions d'adhérence rencontrées, l'intervention de l'**ESC** peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage des roues motrices.

Dans certaines situations tout terrain, le client peut choisir de désactiver la fonction ESC pour gérer lui-même le patinage des roues et la motricité du véhicule.

Mode « **ECO** »

L'utilisation du mode « **ECO** » permet d'optimiser la consommation de carburant.

TRANSMISSION : 4 ROUES MOTRICES

Il agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (climatisation...) et sur les performances du véhicule (accélération, régulation de vitesse, décélération...).

Utilisez ce mode sur routes carrossables.



Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **2** en position « **ECO** » **3** : le voyant intégré au sélecteur s'allume et

le témoin « **ECO** » s'affiche au tableau de bord **1** pour confirmer l'activation.

Le mode « **ECO** » distribue automatiquement le couple moteur entre les essieux avant et arrière en

fonction des conditions d'adhérence et de la vitesse du véhicule.

Nota : en conduite (lors d'un dépassement par exemple), il est possible de retrouver temporairement les capacités d'accélération optimale du moteur. Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur. Le fonctionnement du mode « **ECO** » se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur **2** dans une autre position.

Le témoin **ECO** s'éteint au tableau de bord **1** pour confirmer la désactivation et est remplacé par l'affichage du nouveau mode activé.

Mode « **AUTO** »

Le mode « **AUTO** » est le mode à utiliser par défaut sur route.

C'est un mode polyvalent qui couvre une majorité des usages destinés aux conditions de routes usuelles.

Utilisez ce mode sur routes carrossables ou lorsque vous tractez (remorque, caravane...).



Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **2** en position « **AUTO** » **4** : le témoin intégré au sélecteur s'allume et le témoin « **AUTO** » s'affiche au tableau de bord **1** pour confirmer l'activation.

Le mode « **AUTO** » distribue automatiquement le couple moteur entre les essieux avant et arrière en fonction des conditions d'adhérence et de la vitesse du véhicule.

Ce mode optimise la tenue de route.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur **2** dans une autre position. L'affichage « **AUTO** » s'éteint au tableau de bord **1** pour confirmer la désactivation et est remplacé par l'affichage du nouveau mode activé.

TRANSMISSION : 4 ROUES MOTRICES

Mode « SNOW »

Le mode « **SNOW** » permet d'optimiser le contrôle de trajectoire de votre véhicule sur route glissante (neige, verglas...).

Les interventions du contrôle de trajectoire **ESC** et de l'antipatinage sont anticipées et l'effort de direction est relevé.

Utilisez ce mode sur routes carrossables et glissantes.

Nota : l'utilisation du mode « **SNOW** » n'est pas adaptée dans certaines situations de conduite (sur sols meubles, neige profonde, boue, sable...).



Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **2** en position « **SNOW** » **5** : le voyant au sélecteur s'allume.

Le témoin « **SNOW** » s'affiche au tableau de bord **1** pour confirmer l'activation.

Le mode « **SNOW** » distribue automatiquement le couple moteur entre les essieux avant et arrière en fonction des conditions d'adhérence et de la vitesse du véhicule.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur **2** dans une autre position. L'affichage « **SNOW** » s'éteint au tableau de bord **1** pour confirmer la désactivation et est remplacé par l'affichage du nouveau mode activé.

Mode « MUD-SAND »

Le mode « **MUD-SAND** » permet de faire progresser votre véhicule sur sol meuble en conditions d'adhérence réduite (sable, boue, neige profonde...).

La fonction « antipatinage » se désactive automatiquement pour laisser le régime du moteur sous votre contrôle et vous aider à faire avancer votre véhicule en grattant le sol pour trouver des zones plus adhérentes.

Utilisez ce mode uniquement hors des routes carrossables et sur sols meubles.



Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **2** en position « **MUD-SAND** » **6** : le voyant intégré au sélecteur s'allume et le témoin « **MUD-SAND** » s'affiche au tableau de bord **1** pour confirmer l'activation.

Le mode « **MUD-SAND** » distribue le couple moteur entre les roues avant et arrière quelles que soient les conditions d'adhérence et sous certaines conditions de vitesse.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur **2** dans une autre position. L'affichage « **MUD-SAND** » s'éteint au tableau de bord **1** pour confirmer la désactivation et est remplacé par l'affichage du nouveau mode activé.

TRANSMISSION : 4 ROUES MOTRICES

Mode « OFF-ROAD » (LOCK)

L'utilisation du mode « **OFF-ROAD** » maximise les capacités de franchissement de votre véhicule en situation tout terrain (chemin accidenté ou défoncé, bourbier, sable mou, fortes pentes et descentes, ...).

Utilisez ce mode uniquement hors des routes carrossables et sur terrains difficiles.



Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **2**, en position « **OFF-ROAD** » **7** : le voyant intégré au sélecteur s'allume et l'affichage « **OFF-**

ROAD » et le témoin **4WD LOCK** s'affichent au tableau de bord **1** pour confirmer l'activation.

Le mode « **OFF-ROAD** » distribue le couple moteur entre les roues avant et arrière quelles que soient les conditions d'adhérence et sous certaines conditions de vitesse.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur **2** dans une autre position. L'affichage « **OFF-ROAD** » et le

témoin **4WD LOCK** s'éteignent au tableau de bord **1** pour confirmer la désactivation et sont remplacés par l'affichage du nouveau mode activé.

Particularités de la transmission 4 roues motrices

Si le système détecte une différence de dimensions entre les roues avant et arrière (cas par exemple d'un sous-gonflage, d'une usure prononcée sur un essieu...), le système « 4 roues motrices » passe automatiquement en fonctionnement « 2 roues motrices » :

le témoin **2WD** s'affiche au tableau de bord **1** accompagné du message « 4 roues motrices indisponibles » et, suivant véhicule, « pneus inadaptés ».

Nota : une des résolutions de ce problème peut être le changement des pneumatiques. Utilisez toujours quatre pneumatiques identiques (même marque, même structure...) et d'usure similaire.

En cas de sollicitation excessive générant une surchauffe anormale du système :

- le témoin **2WD** s'affiche au tableau de bord **1**, accompagné du message « surchauffe 4WD (ou 4X4) » ;
- si le patinage des roues se poursuit, le système passe automatiquement en fonctionnement « 2 roues motrices » pour préserver les éléments mécaniques.

Dans ce cas, arrêtez-vous dès que possible pour laisser le système refroidir. Ce refroidissement peut durer plusieurs minutes.

Lorsque le système 4WD (ou 4x4) est de nouveau opérationnel, le témoin

2WD s'éteint et le témoin **4WD LOCK** s'affiche de nouveau au tableau de bord.

Antiblocage des roues en mode « OFF-ROAD »

(véhicules équipés de l'ABS)

Lorsque le mode « **OFF-ROAD** » est actif, un réglage tout-terrain de l'ABS est automatiquement enclenché. Dans ce cas, les roues peuvent se bloquer de manière cyclique pour mieux s'enfoncer dans le sol et de réduire les distances de freinage sur sol meuble.

TRANSMISSION : 4 ROUES MOTRICES

Tant que le mode « **OFF-ROAD** » est activé :

- la maniabilité du véhicule est limitée durant le freinage. Ce mode de fonctionnement n'est donc pas conseillé en condition de très faible adhérence (glace par exemple) ;
 - certains bruits peuvent apparaître.
- Ceci est normal et ne constitue pas une anomalie de fonctionnement.

Contrôle dynamique de Conduite (ESC) et système anti-patinage lors d'un roulage en tout-terrain

(véhicules équipés de l'ESC)

Lors d'un roulage sur sol meuble (sable, boue, neige profonde), il est recommandé de désactiver l'**ESC** en faisant un appui long sur le bouton « **ESC** ». Dans ce cas, seule la fonction de freinage roue par roue reste active.

Cette fonction freine la ou les roues qui patinent pour permettre de transmettre du couple moteur sur la ou les roues ayant le plus d'adhérence. Ceci est particulièrement utile en situation de croisement de pont.

Toutes les fonctions de l'**ESC** se réactivent automatiquement au-delà de 50 km/h environ (100 km/h en mode « **OFF-ROAD** ») ou après

redémarrage du moteur ou en appuyant de nouveau sur le bouton « **ESC** » ➔ 197.

Nota : le système antipatinage se réactive uniquement après le redémarrage du moteur ou par appui sur bouton « **ESC** ».

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le système passe automatiquement en fonctionnement « 2 roues motrices »,

les témoins  ,  et le

message « 4 roues motrices à contrôler » s'affichent au tableau de bord.

Roulez à allure modérée pour rejoindre au plus tôt un Représentant de la marque.

TRANSMISSION : 4 ROUES MOTRICES

Avertissements



Système 4 roues motrices

- Quel que soit le mode sélectionné, ne démarrez pas le moteur si les quatre roues ne sont pas toutes sur le sol.
- Ne tournez pas le sélecteur de mode en virage, en marche arrière ou lorsque des roues patinent fortement.
- Le mode « **MUD-SAND** » et « **OFF-ROAD** » sont exclusivement réservés à la conduite en dehors **des routes carrossables**. Tout autre utilisation de ce mode risque de dégrader la maniabilité et de détériorer des éléments mécaniques du véhicule.
- Montez toujours sur les quatre roues des pneumatiques aux caractéristiques identiques (marque, taille, structure, usure...). L'utilisation de pneumatiques de tailles différentes sur les roues avant et arrière et/ou gauche et droite peut avoir des conséquences graves sur les pneumatiques mêmes et sur les **organes mécaniques de transmission** (boîte de vitesses, boîte de transfert, **coupleur 4WD (ou 4x4)**, différentiel arrière, ...).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle du sous-virage et système antipatinage** ;
- de l'**aide au démarrage en côte** ;
- du **contrôle de la vitesse en descente** ;
- du **freinage anti multi collision**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt

notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

Particularité des véhicules 4 roues motrices

En mode « 4WD Lock » le système peut laisser se bloquer brièvement les roues pour optimiser la distance de freinage sur sol très mou (neige, boue, sable...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

3

–  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

– , ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt

impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Assistance au freinage d'urgence avec répartiteur électronique de freinage

(suivant véhicule)

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.



Votre freinage est partiellement assuré.

Toutefois, **il est dangereux de freiner**

brusquement et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

(suivant véhicule)

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Désactivation de la fonction ESC

(suivant véhicule)

Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE



Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue, sable... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par un appui long sur le contacteur **1**.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir. **Si vous désactivez cette fonction, le système antipatinage est également désactivé.**

Le contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est

déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h.

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement du système le témoin



clignote au tableau de bord.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les

témoins  et , et, suivant véhicule, le message « ESC à contrôler » s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, le contrôle dynamique de conduite ESC avec

contrôle de sous-virage et système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque, si ces témoins restent affichés au tableau de bord après une coupure et une mise sous contact.

Inhibition de la fonction antipatinage

(suivant véhicule)

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue, sable... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par un appui long sur le contacteur **1**.

Dans ce cas, le témoin  s'allume fixe au tableau accompagné du message « Antipatinage désactivé ».

Le système antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que **N** ou **P** pour les boîtes de vitesses automatiques) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent (le véhicule roule en fonction de la pente).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin



et, suivant véhicule, le message « Démarrage en côte à contrôler » s'affichent au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Contrôle de la vitesse en descente

Ce dispositif permet de limiter la vitesse du véhicule sans intervenir sur

la pédale de frein (lorsque vous roulez dans une forte descente).

Le contrôle de la vitesse en descente fonctionne entre 5 et 30 km/h.

Nota : si la vitesse du véhicule dépasse 60 km/h, le système se

désactive et le le témoin s'éteint.



Activation/désactivation du système

– **Activation :** appuyez sur le bouton

2. Le témoin vert s'allume sur le tableau de bord.

– **Désactivation :** appuyez de nouveau sur le bouton 2. Le témoin



s'éteint.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE



Ce système ne fonctionne pas lorsque le levier de vitesses est en position **P** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, ou si le véhicule roule sur le plat.

Mise en service du système

Véhicule roulant en descente à une vitesse inférieure à 30 km/h en marche avant ou en marche arrière (position D ou R pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Dès qu'une déclivité suffisante est

détectée, le témoin  clignote sur le tableau de bord.

Pendant l'activation du système de contrôle de la vitesse en descente, la vitesse de descente peut être augmentée avec la pédale d'accélération ou diminuée avec la pédale de frein.



En cas de défaillance du système de contrôle de la vitesse en descente, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Freinage anti multi collision

Le freinage anti multi collision permet de réduire le risque de collision additionnelle après un accident en immobilisant temporairement votre véhicule.

Principe de fonctionnement

Lorsque le système d'airbag détecte une collision, les prétensionneurs ou les airbags se déclenchent ➔ 64 et la fonction « freinage anti multi collision » active le contrôle dynamique de conduite (ESC) pour freiner le véhicule.

Le freinage anti multi collision est désactivé pendant son fonctionnement si :

– le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur ;

et/ou

– la force de freinage générée par l'appui sur la pédale de frein est supérieure à la force produite par le freinage automatique déclenché par la fonction.

Nota : le freinage anti multi collision nécessite le bon fonctionnement du système de freinage de votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Post-collision à contrôler »

et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Dans ce cas, la fonction est désactivée. Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

My Safety

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction « My Safety » en paramétrant depuis l'écran multimédia ou depuis le tableau de bord, le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

Fonctionnement



Mode « All On »

Suivant véhicule, ce mode regroupe les fonctions d'aide à la conduite suivantes :

- l'alerte sonore de survitesse ➔ 230 ;
- la prévention sortie de voie ➔ 203 ;
- l'alerte de vigilance conducteur ➔ 228 ;
- l'avertisseur d'angle mort ➔ 211 ;

Lorsque le mode « All On » est activé : l'allumage du témoin lumineux du bouton **1** et l'affichage du message « My Safety ALL ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirment. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

Mode « Perso »

Ce mode permet de **désactiver** ou de **réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « All On » que vous avez préalablement configurées via le réglage « My Safety Perso ».

Contact mis, **effectuez deux appuis successifs** sur le bouton **1** pour activer le mode « Perso ».

Au premier appui, le message « Rappuyer pour my Safety Perso » s'affiche au tableau de bord. Au second appui, le témoin lumineux du bouton **1** s'éteint. Le mode « Perso » est activé. Le message « My Safety

Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « All On », **appuyez une fois** sur le bouton **1**. Le témoin lumineux du bouton **1** s'allume.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, le mode « All On » se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

Configuration de My Safety Perso



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Les réglages de « My Safety Perso » enregistrés pour le mode « Perso » sont conservés lors du dernier arrêt du moteur ou lors de la condamnation des portes.

Configuration depuis l'écran multimédia 2



Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Configuration depuis l'ordinateur de bord



Véhicule à l'arrêt :

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** et faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5**

pour atteindre le menu  ;

– appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le

menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « My Safety Perso ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– sélectionnez les aides à la conduite à ajouter ou supprimer du mode « Perso » avec appuis successifs sur la commande **4** ou **5**. Appuyez sur le contacteur **6 OK** pour ajouter ou supprimer les aides à la conduite.

Prévention sortie de voie



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

cas de franchissement d'une ligne ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Suivant réglage, en cas de franchissement d'une ligne discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction, la fonction :

– avertit le conducteur sans action corrective sur le système de direction ;

ou

– effectue une action corrective sur le système de direction.

 À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle du véhicule en actionnant le volant.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia 2



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Véhicule équipé du contacteur 3



La fonction est activée par défaut à chaque démarrage du véhicule.

– **Pour désactiver la fonction**, si celle-ci a été désactivé depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 202, appuyez deux fois sur le

contacteur  3. Le témoin  s'affiche en jaune ou, suivant véhicule, en blanc au tableau de bord ou le

témoin  disparaît du tableau de bord.

– **Pour réactiver la fonction**, appuyez une fois sur le contacteur **3**.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Véhicule à l'arrêt :

- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- ou
- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu  ;
- appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu  ou, suivant véhicule, «

Réglages ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ».
- Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Maintien de voie » ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **7 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

- fonction activée ;
- fonction désactivée.

Lorsque la fonction est désactivée,

suivant véhicule, le témoin  s'affiche en jaune ou, suivant véhicule, en blanc au tableau de bord, ou le

témoin  disparaît du tableau de bord.

Fonctionnement



Fonction activée, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite **8** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter ou intervenir si la vitesse est comprise entre 65 km/h et 170 km/h environ et si

le témoin  et les indicateurs des lignes gauche ou droite **8** s'affichent en blanc au tableau de bord.

La fonction intervient si le véhicule :

- s'approche d'un bord de route sans activation des indicateurs de changement de direction ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– franchit une ligne continue sans activation des indicateurs de changement de direction ;
– franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, si le réglage « Intervention sur ligne discontinue » est sélectionné.

Dans ces cas :

– la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;

et

– le témoin  clignote en blanc

ou, suivant véhicule, le témoin  s'affiche en jaune et l'indicateur **B** du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en jaune au tableau de bord.

Si l'action correctrice sur le système de direction n'est pas suffisante, le témoin

 continue de clignoter en blanc

ou, suivant véhicule, le témoin  s'affiche en rouge et l'indicateur **B** du côté de la ligne latérale franchie passe en rouge au tableau de bord. Ceci est accompagné d'une vibration du volant.

Lorsque le réglage « Intervention sur ligne discontinue » n'est pas

sélectionné, **la fonction entre en alerte** si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction et qu'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction alerte le conducteur :

– au moyen d'une vibration au niveau du volant ;

et

– le témoin  clignote en blanc

ou, suivant véhicule, le témoin  s'affiche en rouge et l'indicateur **B** du côté de la ligne latérale franchie passe en rouge au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Cas particulier

Alerte « Garder le contrôle »

– Si le système est en intervention et ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et, suivant véhicule, le

témoin  apparaît en jaune jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

– Si le système est en action depuis trop longtemps, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et,

suivant véhicule, du témoin  en jaune et du clignotement de l'indicateur **B** du côté de la ligne latérale concernée, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

Indisponibilité temporaire / inhibition de la fonction

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- activation des feux de détresses ;
- engagement de la marche arrière ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- intervention du système de freinage antiblocage ;
- intervention du système de contrôle électronique de la stabilité ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence.

Lorsque la fonction est indisponible, le

témoin  passe en gris au tableau de bord ou, suivant véhicule, le témoin

 n'apparaît pas au tableau de bord et les indicateurs de lignes gauche et droite **B** passent en gris au tableau de bord.

Désactivation automatique

La fonction est automatiquement désactivée lorsque :

- le système de contrôle de la dynamique du véhicule est désactivé ;
- le système électronique de la stabilité est en dysfonctionnement ;
- le système de freinage antiblocage est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;

– le témoin  est affiché.

Lorsque la fonction est désactivée,

suivant véhicule, le témoin  s'affiche en jaune ou, suivant véhicule,

en blanc au tableau de bord, ou le

témoin  disparaît du tableau de bord.

Réglages

Véhicule équipé d'un écran multimédia 2



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **2**, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Intervention sur lignes discontinues » : utilisez ce réglage pour choisir la réponse de la fonction si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation d'un des indicateurs de changement de direction :

- réglage sélectionné : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- réglage non sélectionné : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au niveau du volant sans correction de la trajectoire du véhicule.

– « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Prévention sortie de voie » ;

– suivant véhicule, « Anticipation de sortie » ou « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :

- « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
- « Standard » : ligne détectée en approche ;
- « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Véhicule non équipé d'un écran multimedia

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Véhicule à l'arrêt :

- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu  ;
- appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu  ou, suivant véhicule, le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ».
- Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Maintien de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **7 OK**.

Consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement :

- le témoin  s'affiche en gris au tableau de bord ;

ou

- le témoin  disparaît du tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés :

- du message « Aides conduite indisponibles » ;

ou

- du message « Aides conduite à contrôler » ou du message « Caméra avant à contrôler ».

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se déclencher à tort ou bien ne pas se déclencher.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;

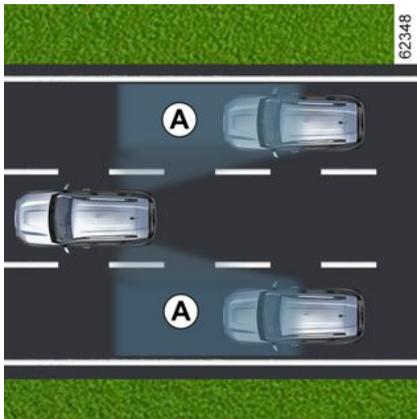
FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertisseur d'angle mort



Ce système informe le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A**.

Ce système fonctionne lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 140 km/h environ.



Cette fonction utilise des capteurs **1** installés de chaque côté des pare-chocs avant et arrière.

Particularité

Veillez à ce que les capteurs ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

Si l'un des capteurs est occulté, le message « Angle mort nettoyer capteur » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez les capteurs.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique qu'un autre véhicule se trouve dans la zone d'angle mort de votre véhicule.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors de la conduite.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...), ou un obstacle trop petits ou trop fins (pierre, piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Activation/désactivation

Activation, désactivation de la fonction depuis l'écran multimédia **2**

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

3



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation, désactivation de la fonction depuis le bouton 3 « My Safety »



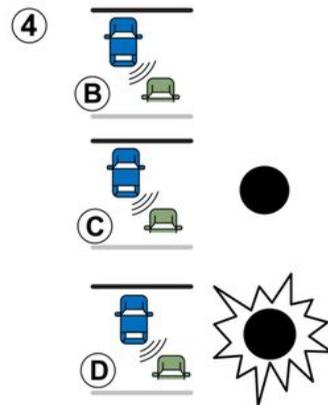
La désactivation ou l'activation de la fonction peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » → 202.

Si la désactivation de la fonction a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 3. Le témoin lumineux du bouton 3 s'éteint ;
- **pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton 3. Le témoin lumineux du bouton 3 s'allume.

 La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard et, si vous conduisez sur une voie étroite, il peut détecter un véhicule situé sur une autre voie.

Indicateur 4



L'indicateur 4 se situe sur chacun des rétroviseur 5.

FNCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseurs **5** pour visualiser les indicateurs **4**.

Fonctionnement

La fonction alerte :

- lorsque la vitesse du véhicule se situe entre 30 km/h et 140 km/h ;
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort et se déplace dans la même direction que votre véhicule.

Si le véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **4** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve dans l'angle mort pendant plus d'une seconde.

Affichage **B**

La fonction est activée et ne détecte aucun véhicule.

Affichage **C**

Premier avertissement : l'indicateur **4** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort.

Affichage **D**

Indicateur de direction activée, l'indicateur **4** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **C**).



En raison de la présence de capteurs dans les boucliers, toute intervention (réparation, remplacement, retouche peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Conditions de non-fonctionnement

- Si l'objet n'est pas en mouvement ;
- si le trafic est dense ;

- en conduite sur une route en virage ;
- si les capteurs avant et arrière détectent un objet en même temps (ex. : long camion) ;

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte angle mort à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Faites appel à un Représentant de la marque.

Nota : au démarrage du moteur, l'indicateur **4**, affichage **B**, clignote 4 fois. Cette situation est normale.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologique très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- À l'entrée d'un virage et en courbe, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- Le système peut ne pas réagir lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est supérieure à 30 km/h.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte distances de sécurité



À partir des informations provenant de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 150 km/h ou 160 km/h environ, suivant véhicule.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Activation/désactivation de la fonction



Véhicules équipés d'un écran multimédia **2**

Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **2**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite ».

Activez ou désactivez la fonction « Distance de suivi ».



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Véhicule à l'arrêt :

- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** et faites des appuis

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

successifs sur la commande **4** ou **5**

pour atteindre le menu  ;

- appuyez sur le contacteur **6** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **6** OK ;

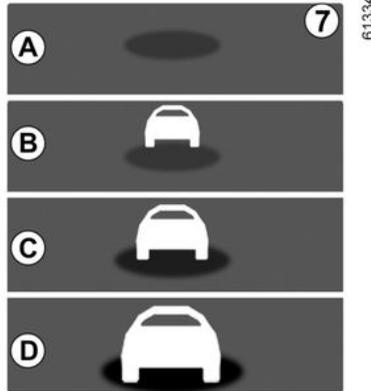
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **6** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte distance » ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **6** OK pour activer ou désactiver la fonction :

 fonction activée

 fonction désactivée

 À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Fonctionnement



Fonction activée, l'indicateur **7** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à deux secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;
- **C** (jaune) : l'intervalle de temps est compris entre une et deux secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à une seconde

environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **7**, affichage **D**, reste fixe en rouge au tableau de bord.

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée de la caméra.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence



À partir des informations provenant de la caméra **1**, le système détermine la distance qui sépare votre véhicule :

– du véhicule qui le précède dans la même voie ;

ou

– des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;

ou

– des véhicules traversants perpendiculairement ;

ou

– des véhicules arrêtés ;

ou

– des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule

jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Fonctionnement

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision le système :

– **vous alerte d'un risque de collision** : le message « Obstacle détecté » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota : si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

– **peut déclencher le freinage** : si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient

imminente, le témoin  rouge et le message « Freinez » s'affichent au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota :

- lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer ;
- si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein ;
- après toute activation du freinage par le système, le message « Sécurité Avancée déclenchée » sera affiché.



En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.



Particularités des alertes
Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

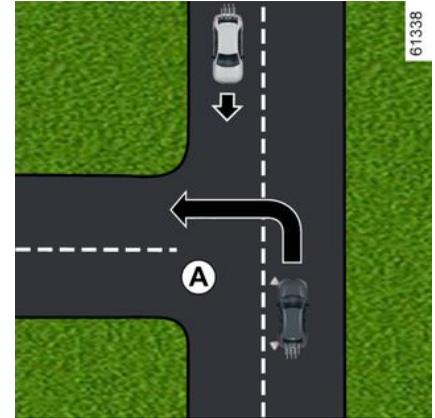
Détection des véhicules

Détection des véhicules circulant sur la même voie

Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 180 km/h environ.

Détection des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction



Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

Détection des véhicules traversant perpendiculairement la voie

Les véhicules traversants perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 20 km/h et 60 km/h environ.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Détection des véhicules arrêtés sur la voie

Les véhicules arrêtés sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 80 km/h environ.

Détection des piétons et des cyclistes

Détection des piétons et cyclistes sur la même voie

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 85 km/h environ.

Détection des piétons et cyclistes lors d'un changement de direction

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ.

Activation/désactivation

 Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia

2



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation, désactivation du système depuis l'ordinateur de bord

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Véhicule à l'arrêt :

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** et faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5**

pour atteindre le menu  ;

– appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** et **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Freinage actif » ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **6 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

–  fonction activée ;

–  fonction désactivée.

À la désactivation du système, le

témoin  ou, suivant véhicule,

 s'allume en jaune au tableau de bord.

À l'activation du système, le témoin s'éteint.

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglages depuis l'écran multimédia **2**



Véhicule à l'arrêt, pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **2**, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela sélectionnez :

- « Tard » ;
- « Standard » ;
- « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Véhicule non équipé d'un écran multimedia

Véhicule à l'arrêt :

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **3** et faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5**

pour atteindre le menu  ;

– appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le

menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Sensibilité freinage actif ».

Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **6 OK**.

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



ou, suivant véhicule, le témoin



s'allume en jaune au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

– le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;

– le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise est occulté par des saletés, boue,

neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise. Au prochain démarrage du moteur, après 5 ou 10 minutes de conduite, le témoin et le message s'éteignent. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin



ou, suivant véhicule, le témoin



s'allume en jaune au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et sa prestation peut en être affectée. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
 - Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du parebrise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.
- Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée... ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes de conduite environ ;
- un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système si les conditions du paragraphe « Particularités des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction » ne sont pas remplies ;
- la zone de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier l'obstacle dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
 - les piétons/cyclistes dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
 - les piétons/cyclistes partiellement visibles ;
 - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
 - les piétons portant des objets larges ;
 - ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte vigilance conducteur

L'alerte vigilance conducteur est une fonction qui analyse le comportement du conducteur (style de conduite, direction du véhicule...) et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

Elle tient compte d'évènements tels que :

- mouvements du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, pédale de frein...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun la responsabilité du conducteur pendant la conduite. Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.

Fonctionnement



63126



62148

La fonction est prête à alerter si :

- quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
- la vitesse est supérieure à environ 70 km/h.

En cas de risque de fatigue ou baisse d'attention, le message « Alerte fatigue Faire une pause » **1** s'affiche au tableau de bord, accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **2 OK** pour effacer l'alerte. Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Après effacement du message, le système continue la surveillance de vigilance et émet une nouvelle alerte si besoin.



L'alerte vigilance conducteur surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet. Le système se réinitialise à chaque démarrage moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation des alertes



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.



Lorsque les alertes sont désactivées, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 3 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 202.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 3. Le témoin lumineux du bouton 3 s'éteint ;
- **pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton 3. Le témoin lumineux du bouton 3 s'allume.

Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia 4



Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation, désactivation des alertes depuis l'ordinateur de bord 5

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Véhicule à l'arrêt ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8**

pour atteindre le menu  ;

– appuyez sur le contacteur **9 OK** ;
– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;
– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Alerte vigilance » ;
– appuyez de nouveau sur le contacteur **9 OK** pour activer ou désactiver les alertes :

-  alerte activée ;
-  alerte désactivée.

Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- certains styles de conduite (conduite inappropriée) ;
- la conduite sur une route en mauvais état ;
- fort vent latéral ;
- l'horloge est mal configuré (suivant véhicule) ➔ 116 ;
- routes sinueuses ;
- traction d'une remorque.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Suivi vigilance à contrôler

» accompagné du témoin  s'affichent au tableau de bord. Faites vérifier le système par un Représentant de la marque.

Détection de panneaux de signalisation routière



Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Suivant pays, le système utilise également des informations cartographiques issues d'un abonnement pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...).

Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système (→ 236 → 239).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, l'affichage du panneau au tableau de bord est modifié pour vous en informer.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Particularités

Pour les véhicules avec abonnement cartographique :

– lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du

pays ainsi que la conversion de la vitesse détectée dans l'unité du tableau de bord du véhicule ;

– pour les pays réduisant la limitation de vitesse par temps de pluie et sur certains types de route, le système peut modifier la vitesse détectée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

Pour les véhicules sans abonnement cartographique :

lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées → 109.

Nota : le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

Fonctionnement

Indicateurs



3



La fonction affiche les indicateurs suivants :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

2. Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse et de signalisation routière de limitation de vitesse additionnels (vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau étendu...).

3. Panneaux de signalisation routière additionnels (début et fin d'interdiction de dépasser).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, un cercle clignote autour du panneau (indicateur **2**) accompagné, suivant véhicule, d'un signal sonore pendant quelques secondes pour vous en avertir. Il reste allumé fixe au tableau de bord tant que le véhicule dépasse la vitesse détectée.



Abonnement cartographique

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

Suivant équipement, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie. En cas de non mise à jour, la performance du système sera dégradée (limitation de vitesse erronée...)

Nota : en cas d'absence de cartographie pour un pays, un message s'affiche à l'écran multimédia pour vous en avertir et pour télécharger les données cartographiques du pays.

Pour la gestion et la mise à jour de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée.

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, l'alerte sonore se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis le bouton 4 « My Safety »

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



La désactivation ou l'activation de l'alerte sonores peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 202.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver l'alerte sonore**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton **4**. Le témoin lumineux du bouton **4** s'éteint ;
- **pour réactiver l'alerte sonore**, appuyez une fois sur le bouton **4**. Le témoin lumineux du bouton **4** s'allume.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia 5



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'alerte sonore, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'ordinateur de bord



Véhicule à l'arrêt :

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8**

pour atteindre le menu  ;

– appuyez sur le contacteur **9 OK** ;
– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Alerte vitesse ».
- appuyez de nouveau sur le contacteur **9 OK** pour activer ou désactiver l'alerte sonore :

-  alerte activée ;
-  alerte désactivée.

Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation



Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse aux limitations de vitesse détectées, appuyez sur le contacteur **10**.

Indisponibilités temporaires

Lorsque le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données cartographiques,

l'affichage  ou, suivant véhicule,

 jaune s'affiche au tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations cartographiques ne sont pas à jour.

Nota : lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement,

l'affichage  ou, suivant véhicule,

 jaune s'affiche au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;
- ou
- « Caméra avant à contrôler » ;
- ou
- « Aides conduite à contrôler ». Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux règles du code de la route et aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée. Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

LIMITEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur, le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

La fonction limiteur de vitesse est activable de 0 km/h à 180 km/h.

 Vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **230**.

Commandes



1 Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée (**SET/+**).

2 Suivant véhicule, contacteur d'activation de la détection des panneaux de signalisation routière ➔ **230**.

3 Contacteur de mode pour changer d'état entre **OFF** / limiteur de vitesse / régulateur de vitesse.

4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée (**0**).

5 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (**RES**).

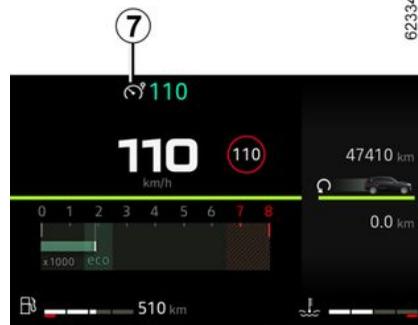
6 Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (**SET/-**).

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Mise en service



Appuyez sur le contacteur **3** jusqu'à le témoin **7** s'allume en gris au tableau de bord. Le message « Limiteur de vitesse ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **1** (**SET/+**) ou le contacteur **6** (**SET/-**) : la vitesse limitée remplace les tirets et, suivant véhicule, le témoin **7** s'allume en blanc.

La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Variation de la vitesse limitée



Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **1 (SET/+)** pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **6 (SET/-)** pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.

Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **4 (O)**. La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5**.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **6 (SET/-)** ou, sur le contacteur **1 (SET/+)** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

LIMITEUR DE VITESSE

Arrêt de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque :

- lorsque vous appuyez sur le contacteur **3** jusqu'à ce que le message « assist. conduite désactivée » apparaisse au tableau de bord. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **3** jusqu'à ce que le voyant



apparaît à l'écran . Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

RÉGULATEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur, le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

La fonction régulateur de vitesse est activable de 30 km/h à 180 km/h.

 Vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → 230.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Commandes



1 Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée (**SET/+**).

2 Suivant véhicule, contacteur d'activation de la détection des panneaux de signalisation routière → 230.

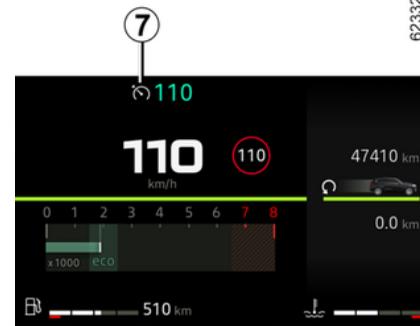
3 Contacteur de mode pour changer d'état entre **OFF** / limiteur de vitesse / régulateur de vitesse.

4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée (**0**).

5 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (**RES**).

6 Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (**SET/-**).

Mise en service



Appuyez sur le contacteur **3** jusqu'à le témoin **7** s'allume en gris au tableau de bord.

Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Mise en régulation de vitesse



À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **6** (**SET/-**) ou le contacteur **1** (**SET/+**) : la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **7**.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **6** (**SET/-**) pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **1** (**SET/+**) pour augmenter la vitesse.

Nota : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incréments successives

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Mise en veille de la fonction



La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4 (O)** ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage de manière prolongée ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle
- le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse de régulation

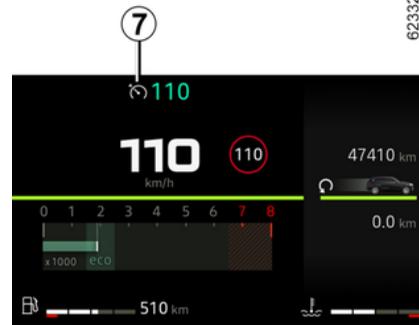
Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **5 (RES)** si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin **7** .

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **6 (SET/-)** ou le contacteur **1 (SET/+)** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction



La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque :

- lorsque vous appuyez sur le contacteur **3** jusqu'à ce que le message « assist. conduite désactivée » apparaisse au tableau de bord. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **3** jusqu'à ce que le voyant



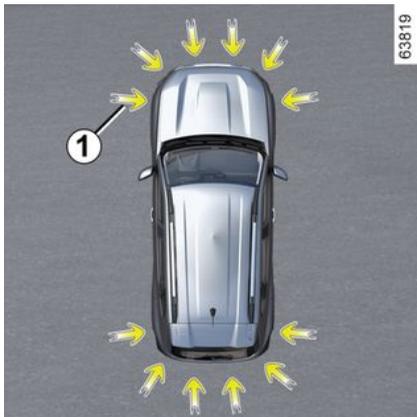
apparaître à l'écran . Dans ce cas le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **7** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

AIDES AU STATIONNEMENT

Aide au parking

Principe de fonctionnement



Des détecteurs à ultrasons, indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'arrière, à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à

une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

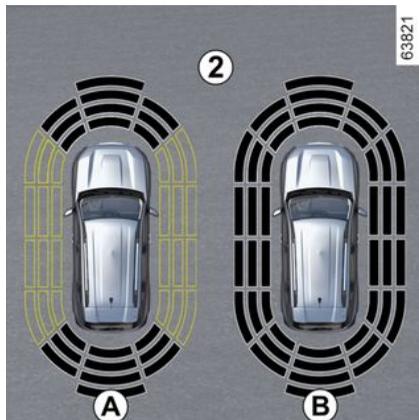
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

Veillez à ce que la zone des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

AIDES AU STATIONNEMENT

Fonctionnement



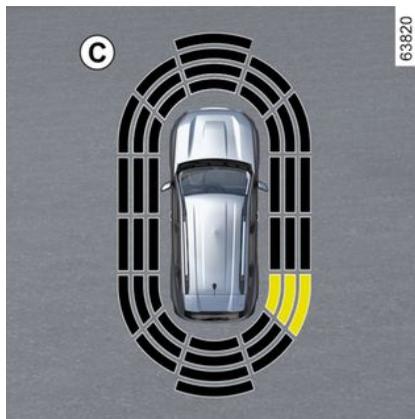
L'afficheur **2** permet de visualiser l'environnement du véhicule en complément des signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- affichage **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- affichage **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

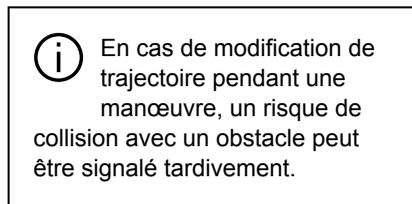
Détection d'obstacles



La plupart des obstacles se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant équipement, de l'avant et des côtés du véhicule sont détectés.

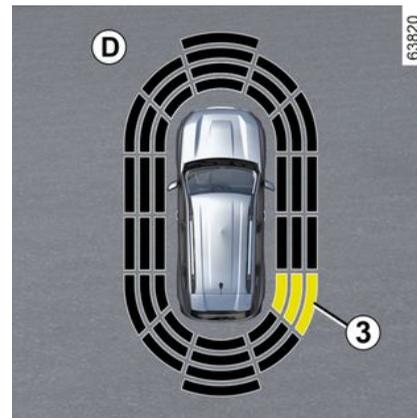
La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage **C**). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange (ou jaune suivant véhicule) ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.



i En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Particularité des obstacles détectés sur le côté



Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

AIDES AU STATIONNEMENT

– s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. La zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche (affichage **D**) ;

– s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant véhicule, la zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche hachurée.



En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Activation/désactivation

Véhicules équipés d'un écran multimédia **4**



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : suivant véhicule, la zone de détection « arrière » n'est pas désactivable.

Activation/désactivation depuis l'ordinateur de bord **5**



Véhicule à l'arrêt :

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8**

pour atteindre le menu  ;

– appuyez sur le contacteur **9** OK ;
– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **9** OK ;

AIDES AU STATIONNEMENT

- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Parking » ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **9** OK pour activer ou désactiver la fonction :

– fonction activée

– fonction désactivée

Nota : suivant véhicule, la zone de détection arrière n'est pas désactivable.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes en position **N** ou **P** ;
- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le

système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

Réglage



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



A chaque démarrage du véhicule, fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Réglages depuis l'écran multimédia **4**



Véhicule à l'arrêt, depuis le Monde « Véhicule », de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Réglages depuis l'ordinateur de bord **5**

AIDES AU STATIONNEMENT



Véhicule à l'arrêt :

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

ou

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8**

pour atteindre le menu  ;

– appuyez sur le contacteur **9** OK ;
– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le

menu  ou, suivant véhicule, le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9** OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Parking ». Appuyez de nouveau sur le contacteur **9** OK ;

Désactivation du son du système
(suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : à l'approche d'un obstacle, si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté que par l'affichage.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage.



A chaque démarrage du véhicule, fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores, ou suivant véhicule, la zone de détection concernée en cas de :

– présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
– détérioration des détecteurs à ultrasons.

Nota : en cas de désactivation du son, les affichages continueront à vous alerter de façon intempestive.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement : soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord, soit le système ne produit ni son ni affichage au passage de la marche arrière.

Vérifiez que vos détecteurs à ultrasons sont propres. Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

Recommandations



Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- en cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.

Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra de recul

Fonctionnement

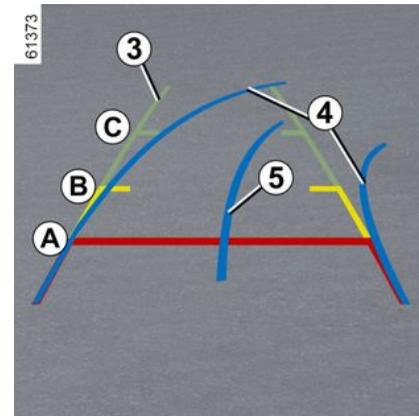


Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située à l'arrière du véhicule transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia **2** accompagné d'un à trois gabarits **3**, **4** ou **5** (fixe, mobile et remorque).



Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

Nota : veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Gabarit fixe **3**

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Gabarit mobile **4**

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

AIDES AU STATIONNEMENT

Gabarit remorque 5

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 2. Il indique la trajectoire de l'attelage de la remorque en fonction de la position du volant. Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.

« Vue remorque »

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le menu « Caméra » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia 2 pour que la caméra 1 transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.

Réglages



Depuis l'écran multimédia 2, lorsque la marche arrière est engagée, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

Fonction « Zoom auto »

En cas de détection d'un obstacle à l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut arrière.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.



L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol. Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

Désactivation du système

Le système peut être désactivé :

- lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h environ ;
- peu après le désengagement de la marche arrière.

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran

AIDES AU STATIONNEMENT

noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.

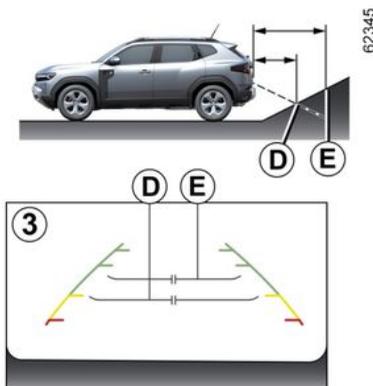


Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la

vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

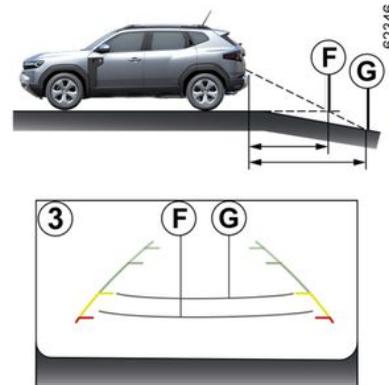


Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **3** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.



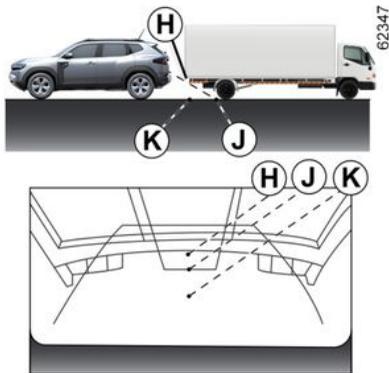
Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **3** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

AIDES AU STATIONNEMENT



3

Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la prééminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

Caméra multivues

Activation du système

Contact mis, le système peut être activé :

- en mode automatique, au passage de la marche arrière : le système est activé et la caméra située sur le hayon, transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran **4** ;
- en mode manuel, véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Caméra 360° », la vue avant apparaît sur l'écran multimédia.

Nota : suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran **4**. Reportez-vous à la notice multimédia.

Mode automatique



Le mode automatique est activé au passage de la marche arrière et l'écran **4** montre la vue de la caméra arrière. Au passage rapide de la marche arrière à la marche avant, l'écran **4** montre l'image de la caméra avant.

Le mode automatique est désactivé :

- par sélection d'une autre vue de caméra via le menu visible sur l'écran **4** ;
- automatiquement dès que vous atteignez environ 12 km/h ;
- peu après le désengagement de la marche arrière.

Mode manuel

Pour l'activer, sélectionnez la vue de caméra souhaitée via le menu visible sur l'écran **4**.

Un message apparaît sur l'écran **4** durant 5 secondes environ pour confirmer l'activation du mode manuel.

Le mode manuel est désactivé :

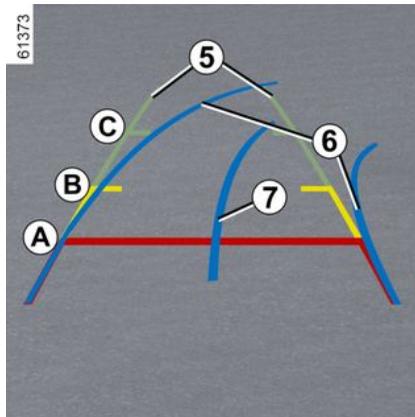
- automatiquement dès que vous atteignez environ 12 km/h ;
- environ 3 minutes après le désengagement de la marche arrière, en mode manuel ;
- en appuyant sur le bouton « Retour » après le désengagement de la marche arrière, en mode manuel.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra de recul 3



La caméra arrière activée automatiquement ou manuellement, la vue de la caméra s'affiche sur l'écran 4.



Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.



L'image affichée sur l'écran multimédia peut sembler plus rapide que la réalité.

Gabarit mobile 6

(suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 4. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit remorque 7

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 4. Il indique la trajectoire de l'attelage de la remorque en fonction de la position du volant. Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.

« Vue remorque »

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le menu « Caméra » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia 4 pour que la caméra 3 transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.

Fonction « Zoom auto »

En cas de détection d'un obstacle à l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut arrière.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.

AIDES AU STATIONNEMENT

i L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol. Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

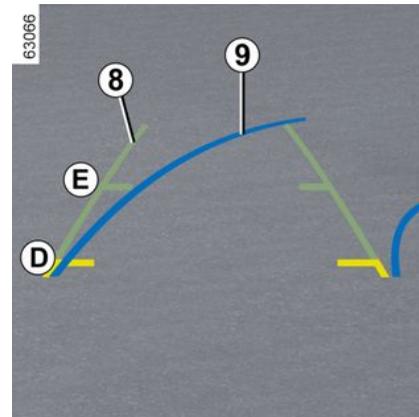
En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

Caméra avant 1



La caméra avant activée automatiquement, ou manuellement, la vue de la caméra s'affiche sur l'écran 4.



Gabarit fixe 8

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **D** et **E** indiquant la distance devant de véhicule :

- **D** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **E** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

i L'image affichée sur l'écran multimédia peut sembler plus rapide que la réalité.

Gabarit mobile 9

(suivant véhicule)

AIDES AU STATIONNEMENT

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **4**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Fonction « Zoom auto »

En cas de détection d'un obstacle à l'avant du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut avant.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.



L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

Caméras latérales 2



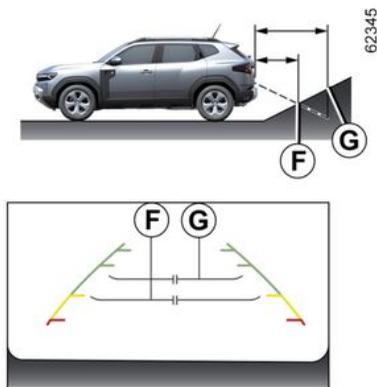
Les caméras **2**, implantées dans les rétroviseurs extérieur, transmettent les vues latérales sur l'écran **4**.

Pour activer la vue souhaitée, sélectionnez celle-ci sur l'écran **4**. Reportez-vous à la notice d'utilisation de l'équipement multimédia pour plus d'information.

AIDES AU STATIONNEMENT

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

3

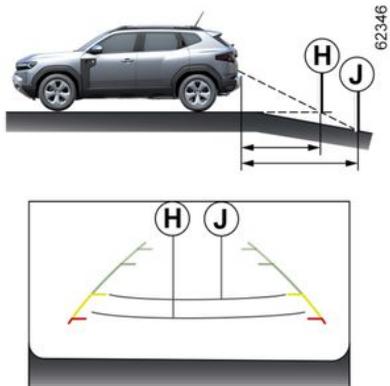


Avancer ou reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe 5 indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **F**, la distance réelle de l'objet se situe en **G**.

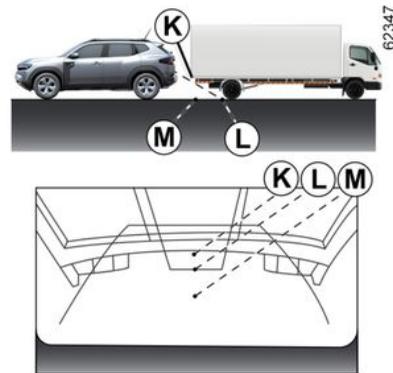


Avancer ou reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe 5 indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **J**, la distance réelle de l'objet se situe en **H**.



Avancer ou reculer près d'un objet saillant

La position **K** paraît plus éloignée que la position **L** affichée à l'écran. La position **K** est toutefois à la même distance que la position **M**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la prééminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **M**.

APPEL D'URGENCE

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise, afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

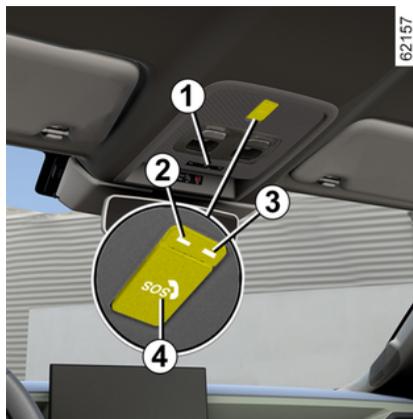
- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



- 1** Micro.
- 2** Témoin d'anomalie/fonctionnement du système :
 - rouge : anomalie de fonctionnement.
- 3** Témoin de fonctionnement du système :
 - vert : fonctionnel (ex. : réseau disponible) ;
 - éteint : non fonctionnel (ex. : réseau indisponible) ;
 - vert clignotant : appel en cours.
- 4** Clapet.
- 5** Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

APPEL D'URGENCE

Mode automatique

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

Mode manuel



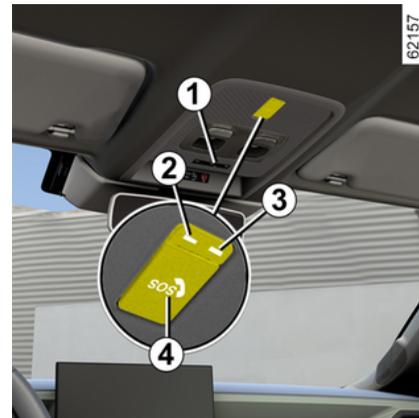
Pour réaliser un appel d'urgence manuellement :

- faites un appui court sur le clapet **4** ;
- accompagnez-le vers le bas ;
- appuyez sur le bouton **6** « SOS ».

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **6** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **2** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE



Le système fonctionne avec une batterie dédiée.

La durée de vie de la batterie est d'environ 4 ans (le témoin **2** s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute

intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas

l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

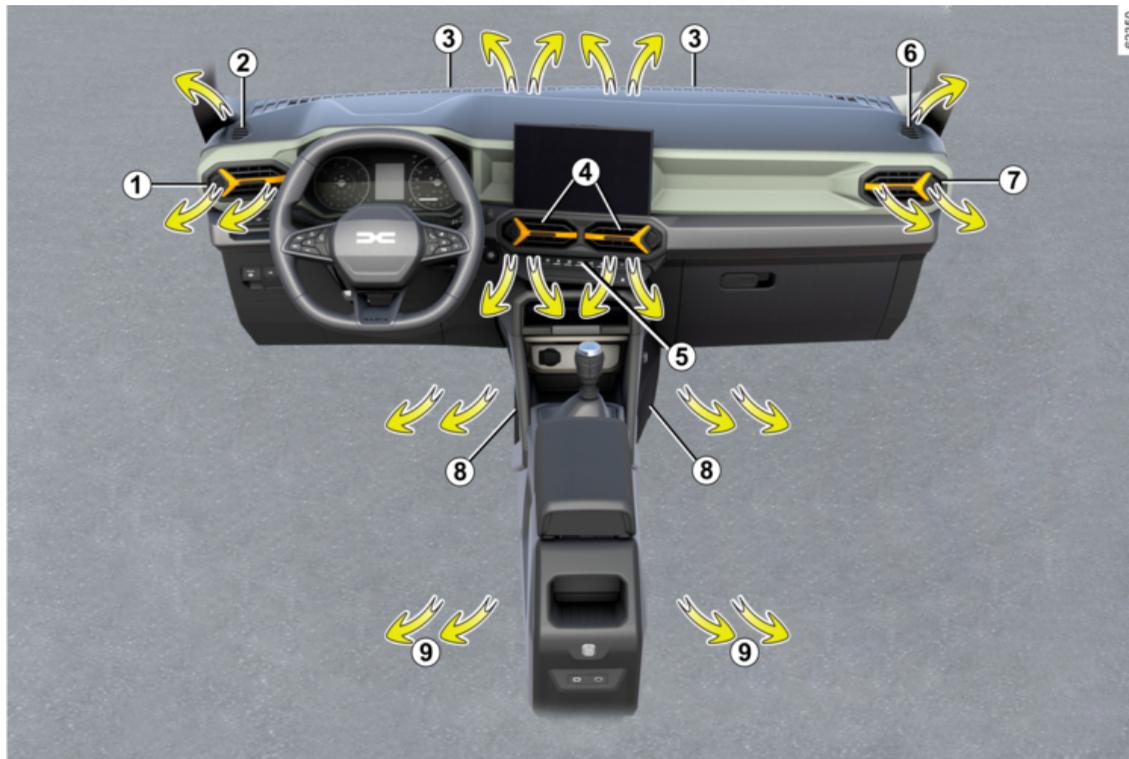
L'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appel respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs : sorties d'air

Sorties d'air



AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

- 1** Aérateur latéral gauche.
- 2** Frise de désembuage vitre latérale gauche.
- 3** Frises de désembuage pare-brise.
- 4** Aérateurs centraux.
- 5** Tableau de commandes.
- 6** Frise de désembuage vitre latérale droite.
- 7** Aérateur latéral droit.
- 8** Sorties chauffage pieds des occupants avant.
- 9** Sorties chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule).

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs centraux 4 et latéraux 1 et 7

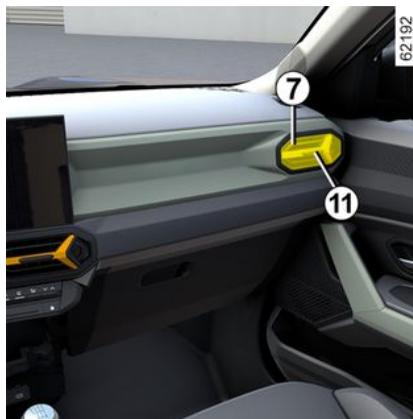


Débit

Aérateur 1

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers l'extérieur du véhicule.

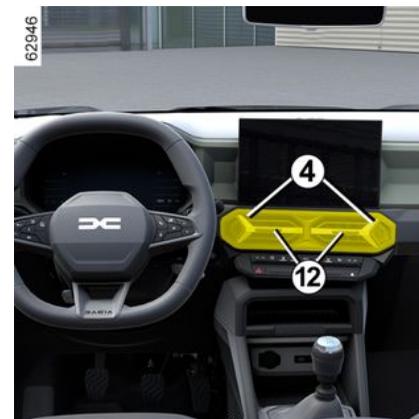
Fermeture : manœuvrez le curseur **10** vers l'intérieur du véhicule jusqu'à la fin de course.



Aérateur 7

Ouverture : manœuvrez le curseur **11** vers l'extérieur du véhicule.

Fermeture : manœuvrez le curseur **11** vers l'intérieur du véhicule jusqu'à la fin de course.



Aérateurs 4

Ouverture : manœuvrez le curseur **12** vers l'extérieur du véhicule.

Fermeture : manœuvrez le curseur **12** vers l'intérieur du véhicule jusqu'à la fin de course.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

 Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.

 Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet.

Consultez un Représentant de la marque.

Places arrière

(suivant véhicule)



Sorties chauffage pieds des occupants **9**.

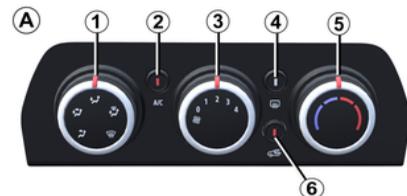


Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Chauffage, ventilation, air conditionné

Système A



Commandes

La présence des commandes dépend de l'équipement du véhicule.

1. Répartition de l'air.
2. Mise en service ou arrêt de l'air conditionné.
3. Réglage de la vitesse de ventilation.
4. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.
5. Réglage de la température de l'air.
6. Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air.

Informations et conseils d'utilisation → 271.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **5** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Réglage de la vitesse de ventilation

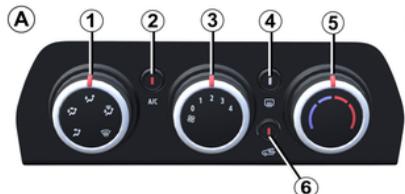
Manœuvrez la commande **3** de 0 à 4. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez arrêter complètement l'entrée de l'air dans l'habitacle, placez la commande **3** sur 0.

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.



L'utilisation prolongée de cette commande en position 0 peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air



La touche **6** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'isolation de l'habitacle/recyclage d'air.

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.



L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant sur touche **6** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

Désembuage rapide

Amenez les commandes **1**, **3** et **6** sur les positions :

- désembuage  ;
- ventilation maximum ;
- air extérieur .

L'utilisation de la climatisation permet d'accélérer le désembuage.

Lunette arrière dégivrante



Moteur allumé, appuyez sur la touche **4** (le témoin s'allume).

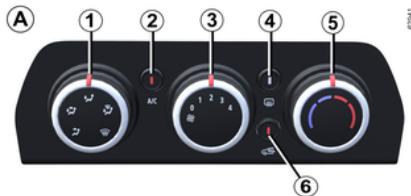
Suivant véhicule, cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

Suivant véhicule, l'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après une durée déterminée par le système (le témoin s'éteint) ;
- en appuyant de nouveau sur la touche **4** (le témoin s'éteint).

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Répartition de l'air dans l'habitacle



Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est réparti entre les débembueurs de vitres latérales avant, les frises de débembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de débembuage du pare-brise et les débembueurs de vitres latérales avant.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **2** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur 0.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

Système B



Commandes

La présence des commandes dépend de l'équipement du véhicule.

1. Répartition de l'air.
2. Mise en service ou arrêt de l'air conditionné.
3. Réglage de la vitesse de ventilation.
4. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.
5. Réglage de la température de l'air.
6. Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air.

Informations et conseils d'utilisation → 271.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **5** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

4 AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Réglage de la vitesse de ventilation

Manœuvrez la commande **3** de 0 à 4. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez arrêter complètement l'entrée de l'air dans l'habitacle, placez la commande **3** sur 0.

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.



L'utilisation prolongée de cette commande en position 0 peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air



La manette **7** permet de mettre en service ou d'arrêter l'isolation de l'habitacle/recyclage d'air.

La mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin **6**.

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.



L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en amenant la commande 6 vers la droite dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

Désembuage rapide

Amenez les commandes **1**, **3** et **6** sur les positions :

- désembuage  ;
- ventilation maximum ;
- air extérieur.

L'utilisation de l'air conditionné permet d'accélérer le désembuage.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Lunette arrière dégivrante



Moteur allumé, appuyez sur la touche **4** (le témoin s'allume).

Suivant véhicule, cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques extérieurs.

Suivant véhicule, l'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après une durée déterminée par le système (le témoin s'éteint) ;
- en appuyant de nouveau sur la touche **4** (le témoin s'éteint).

Répartition de l'air dans l'habitacle



Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les

pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **2** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur 0.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

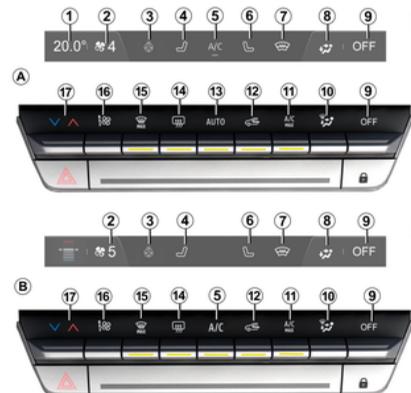
L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

Climatisation automatique

Les commandes



1. Indicateur température chauffage conducteur (configuration **A**).

2. Indicateur vitesse de ventilation.

3. Commande d'activation du volant chauffant.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **13**.

SOFT : permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur la touche **13** puis effectuez un second appui vers le bas pour activer le mode **SOFT**.

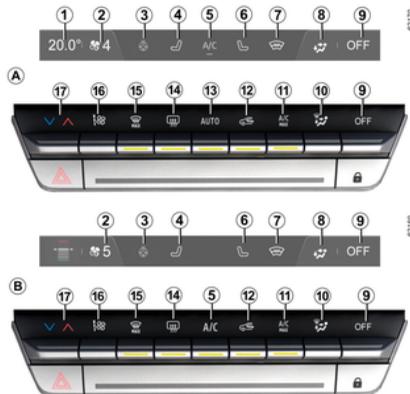
FAST : permet d'accentuer le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrière. Appuyez sur la touche **13** puis effectuez un second appui vers le haut pour activer le mode **FAST**.

Au démarrage de la climatisation en mode automatique, le système retrouve le dernier programme utilisé.



Toute action sur une touche autre que la touche **AUTO** entraîne la désactivation du mode automatique.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle



Appuyez une ou plusieurs fois sur **10** pour choisir votre répartition. La répartition sélectionnée **8** est affichée sur l'écran multimédia. L'ordre de défilement des positions est le suivant :



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembumeurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembumeurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est réparti entre les désembumeurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise, les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

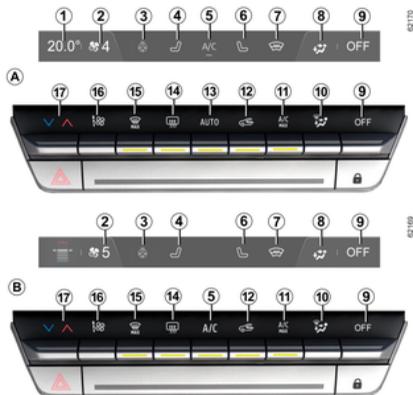
Réglage de la température de l'air

Appuyez sur la touche **17** puis utilisez le curseur présent sur l'écran multimédia pour régler la température de l'air. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, appuyez sur **17** puis montez le curseur vers le haut sur l'écran multimédia.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Réglage de la vitesse de ventilation



En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur la commande **16** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **15**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant

véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **15** ou sur la touche **13** (configuration **A**).

i Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **14**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **14**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Fonction « A/C MAX »

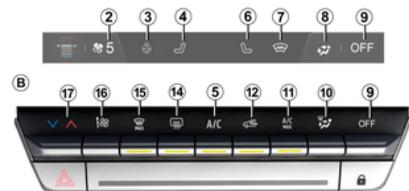
Appuyez sur la touche **11** pour activer la fonction. Désactivez le mode ECO pour en profiter pleinement.

La fonction « A/C MAX » permet à l'utilisateur de ressentir la puissance maximale de son système de climatisation sans contrainte ni compromis lié à l'acoustique ainsi qu'à la sensation de trop frais sur les mains et le visage.

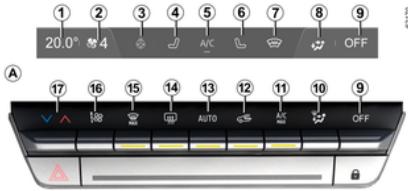
Cette fonction implique des changements automatiques :

- de consigne de température en tout froid ;
- de distribution de l'air vers les occupants ;
- de débit de l'air à sa puissance maximale ;
- de la mise en service de la climatisation ;
- du recyclage de l'air.

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)



AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



i Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **12**, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche **12** (configuration **A**) dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **12**.

i L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur le bouton **12** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « voir clair » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

i **Véhicules équipés du mode ECO**
Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique → **178**.

 Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...)
Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact → 152 → 154.

Fluide frigorigène



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Produit inflammable



**Consultez la notice
d'utilisation**



Maintenance

x.xxx kg	(1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxx	(2) Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).
CO2 eq x.xxx t	(3) La quantité en poids et en équivalent CO2.

Informations complémentaires

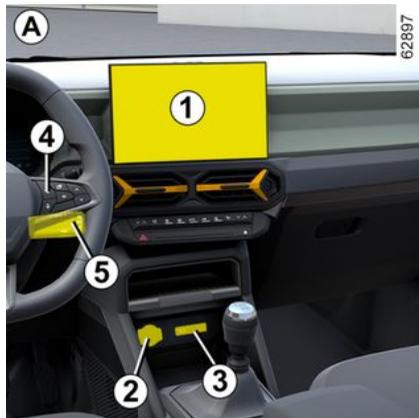
Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-1234yf

- **(1)** 0,475 kg
- **(2)** GWP 4
- **(3)** 0.002 t

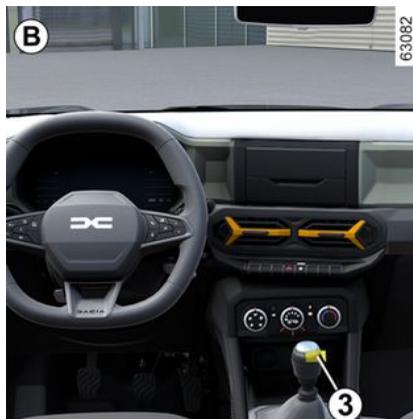
ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Système multimédia



La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

1. Écran multimédia.
2. Prise accessoires → 283.
3. Prises multimédia USB-C dans la console centrale **A** ou **B**.
4. Commande vocale.
5. Commande sous volant.
6. Prises multimédia USB-C pour les passagers arrière.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Prise multimédia



Les prises multimédia USB-C **3** et **6** permettent de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.

Nota : les prises multimédia USB-C **3** permettent également le transfert de données.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

Risque d'incendie.

Commande intégrée de téléphone mains libres



Servez-vous du micro **7** et de la commande sous volant **5**.



Utilisation du téléphone

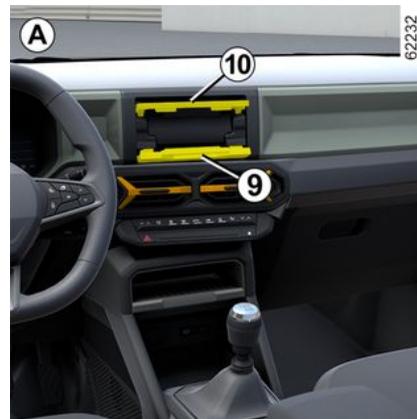
Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Zone de charge d'induction **8**



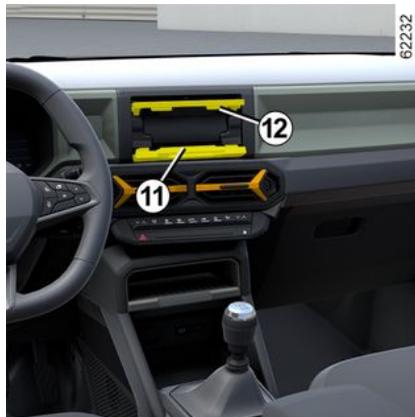
→ 285.

Support de téléphone **A**



Pour les véhicules qui en sont équipés, ouvrez la trappe inférieure **9** ; soulevez la trappe **10** ; placez votre téléphone **13** en position horizontale dans la glissière **11** puis, abaissez la trappe **10** tout en positionnant le téléphone dans la glissière **12**.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Assurez-vous que le téléphone soit fermement maintenu en place entre les glissières **11** et **12** avant utilisation.

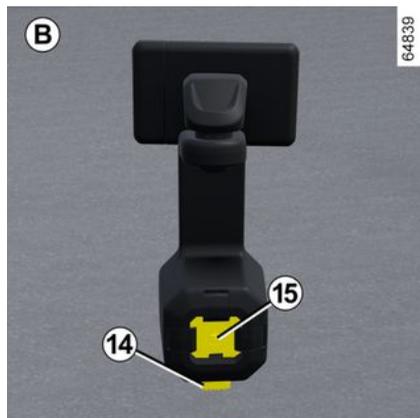


Veillez à ce que le téléphone soit fermement maintenu en place dans le support de téléphone, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Support de téléphone amovible **B**

Pour les véhicules qui en sont équipés, pour installer le support de téléphone amovible **B**, suivez les indications suivantes :



– appuyez sur le bouton **14** du support de téléphone **B** ;



- fixez la base **15** du support de téléphone sur le porte multi-accessoire YouClip **16** ;
- tirez la pince **19** vers la droite ;



- placez votre téléphone dans le support de téléphone **18** en appui sur la pince fixe **17** puis, relâchez la pince **19** afin que le téléphone soit fermement maintenu en place entre les pinces **17** et **19**.

Pour retirer le support de téléphone amovible **B**, appuyez sur le bouton **14**.

Nota : Vous pouvez régler manuellement l'inclinaison du support de téléphone **18** jusqu'à la position souhaitée.

Utilisez exclusivement le support de téléphone agréé par les Services Techniques.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



Assurez-vous que la base du support de téléphone soit correctement installée et à ce que le téléphone soit fermement maintenu en place dans le support de téléphone, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un prééquipement composé d'emplacement **20** pour la radio.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Lève-vitres

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Lève-vitres impulsionnels



Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

De la place conducteur, agissez sur le contacteur :

- 1** pour le côté conducteur ;
- 2** pour le côté passager avant ;
- 3 et 5** pour les passagers arrière.



Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers arrière en appuyant sur le contacteur **4**. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

De la place passager avant



Agissez sur le contacteur **6**.

Nota : lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

Des places arrière



Agissez sur le contacteur 7.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.
Risque de blessures graves.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsif

Le lève-vitre impulsif est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre de manière intensive (nombreuses manœuvres en quelques minutes), il se met en protection thermique (blocage de la vitre en position fermée).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur allumé, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Ouverture/fermeture à distance des vitres

Au déverrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de déverrouillage de la carte**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsif s'ouvrent automatiquement.

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de verrouillage de la carte**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsif se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.
Risque de blessures graves.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Lève-vitres manuels arrière



Tournez la manivelle **8** pour baisser ou lever la vitre jusqu'à la hauteur désirée.

Éclairage intérieur

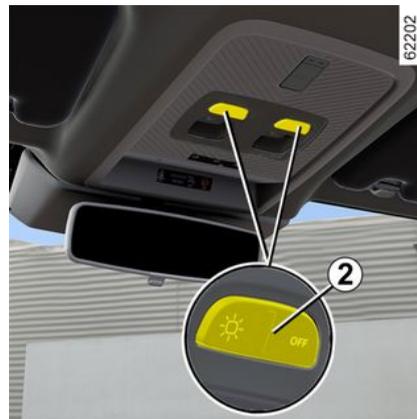
Plafonnier



En appuyant sur le contacteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

Spots de lecture



Spots de lecture avant 2

(suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **2** vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



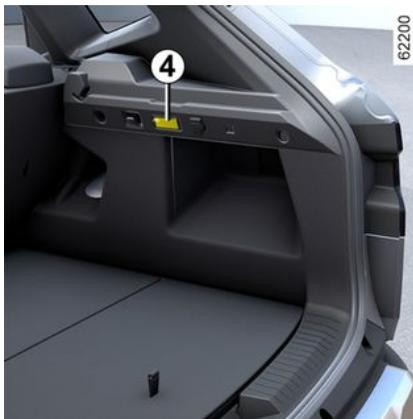
Spots de lecture arrière 3

(suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur 3 vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

Éclaireur de coffre 4



L'éclaireur 4, s'allume à l'ouverture du coffre.



Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur

(suivant véhicule)

- le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 30 secondes.
- si une porte reste ouverte (ou est mal fermée), cela entraîne une temporisation de l'éclairage de 5 à 10 minutes environ.
- si toutes les portes sont fermées à la mise sous contact, il y a extinction progressive de l'éclairage.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Pare-soleil, miroir, poignée de maintien

Pare-soleil 1



Abaissez le pare-soleil 1 sur le pare-brise ou déclipsez-le et tournez-le sur la vitre latérale.

Miroirs de courtoisie 2

Suivant véhicule, les pare-soleil sont équipés d'un miroir de courtoisie.

Soulevez le couvercle 3.

Poignée de maintien avant 4 et arrière 5



Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Prise d'accessoires

Prises d'accessoires 1 ou, suivant véhicule, 2



ÉQUIPEMENTS HABITACLE



4

Vous pouvez utiliser la prise **1** ou, suivant véhicule, **2**.

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches portes avant 1



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Vide-poches console centrale 2



Rangement de console centrale/zone de charge d'induction 3



4

Suivant véhicule, la présence du symbole 4 vous indique que la zone 3 permet de charger votre téléphone sans le connecter à un câble de chargement.

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

i Il est impératif de ne laisser aucun objet (carte de démarrage, clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction **3** lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction **3**.

i Les objets laissés dans la zone de charge d'induction **3** risquent de chauffer. Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

Rangement central **5**

Emplacement pour gobelet ou cendrier **6**



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

Boîte à gants côté passager



Pour ouvrir, tirez la palette **7**.

Cette boîte à gants peut accueillir des documents de format A4...

À l'intérieur du portillon, un emplacement est prévu pour des stylos, des cartes...

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Vide-poches de console centrale 8



Soulevez le couvercle 9 de l'accoudoir central.

Rangement arrière 10



Vide-poches de porte arrière 11



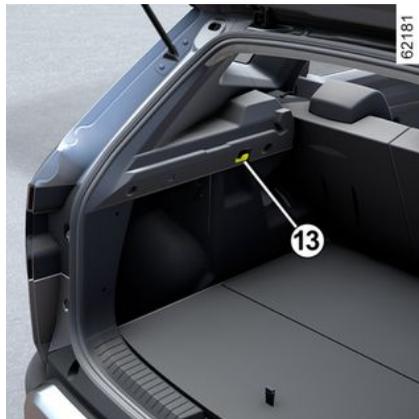
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

Poches de rangement sièges avant 12



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Crochet porte-sacs 13



Masse maximum par crochet : 5 kg.

Porte multi-accessoire YouClip 14, 15, 16, 17 et 18

Suivant véhicule, ils sont prévues pour la fixation du cube 19, de la lampe 22, du crochet porte-sacs 24 (situés dans le coffre) ou d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

Pour tout conseil consultez le Représentant de la marque.



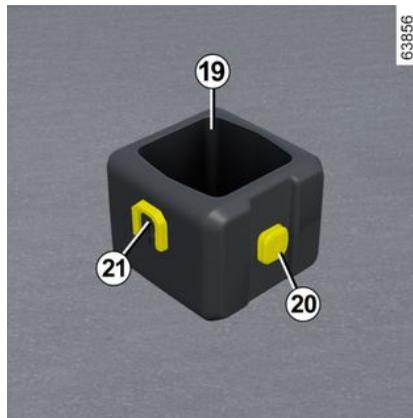
Veillez à ce les accessoires YouClip soient correctement installés de manière à ce qu'ils ne puissent pas être projetés sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE



Cube 19



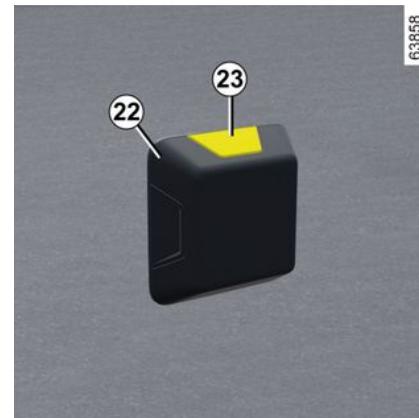
Pour les véhicules qui en sont équipés, pour installer le cube, glissez la base **21** du cube de haut en bas sur le porte multi-accessoire **14** ou **15**.

Vous pouvez utiliser le cube comme porte-gobelet.

Pour retirer le cube, glissez la base **21** du cube de bas en haute sur le porte multi-accessoire.

Masse maximum par cube : 0.5 kg

Lampe 22

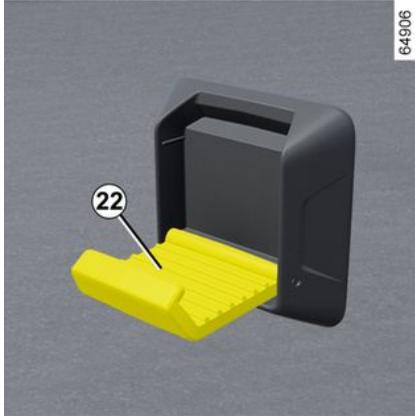


Vous pouvez fixer la lampe sur la base **20** du cube ou sur l'un des portes multi-accessoire **14**, **15**, **16**, **17** ou **18**.

Appuyer sur le bouton **23** pour allumer la lampe.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Crochet porte-sacs **24**



Vous pouvez fixer le crochet porte-sacs sur la base **20** du cube ou sur l'un des portes multi-accessoire **14**, **15**, **16**, **17** ou **18**.

Masse maximum par crochet sur la base du cube : 1 kg.

Masse maximum par crochet sur la base **14** : 2 kg.

Masse maximum par crochet sur la base **16** ou **17** : 5 kg.

TRANSPORT D'OBJETS

Coffre à bagages

Pour ouvrir



Pressez le bouton **1** et soulevez la porte du coffre.

Pour fermer



Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.

Commande électrique

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

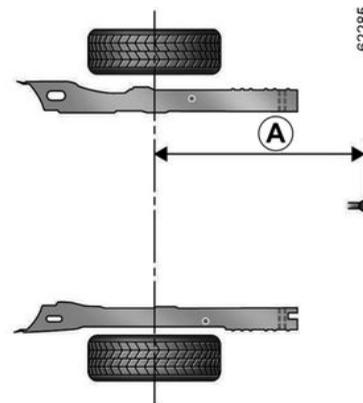
Lorsque la porte du coffre arrive à hauteur de l'épaule, lâchez la poignée intérieure et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

4

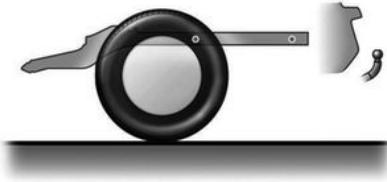
Attelage



Cote maximum **A** = 951 mm

TRANSPORT D'OBJETS

62286



4



Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée → 375.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage : 23 kg.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une

remorque :

– La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la **pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar → 375.**

Risque d'éclatement des pneumatiques.

TRANSPORT D'OBJETS

Rangement coffre

Tablette arrière

Dépose



Décrochez les deux cordons **1** de la porte de coffre.

La tablette **2** est composée de deux parties rigides.



Soulevez la tablette **2** à une hauteur intermédiaire pour déclipper les fixations **3** situées de chaque côté de la tablette.



Levez légèrement la tablette **2** et tirez-la vers vous en la tenant par les extrémités.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



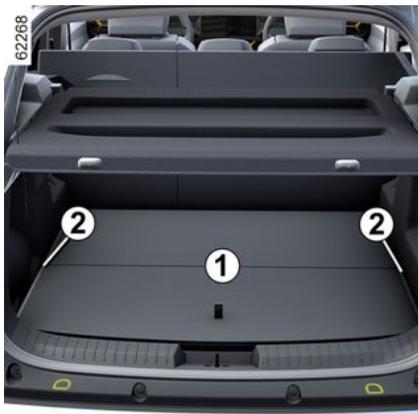
Ne placez pas d'objets lourds ou durs sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

TRANSPORT D'OBJETS

Rangements, aménagements coffre à bagages

Plancher mobile 1



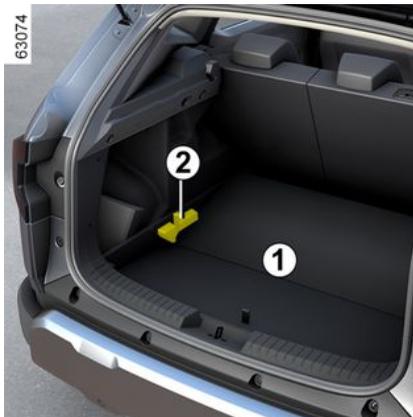
Position haut

Il permet, en basculant le dossier de la banquette arrière, d'obtenir un plancher plat et de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

Le plancher mobile est positionné sur la glissière **2**.



Charge admise sur le plancher mobile en position haut : 100 kg uniformément répartis.



Position basse

Il permet d'obtenir un plus grand volume de rangement du coffre et le transport des charges lourdes.

- Retirez le plancher mobile **1** ;
- placez-le dans le coffre sous la glissière **2**.



Position compartimentée

Il permet de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

TRANSPORT D'OBJETS

Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :



les dossiers de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (exemple **A**) ;



les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (exemple **B**).

Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre

le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

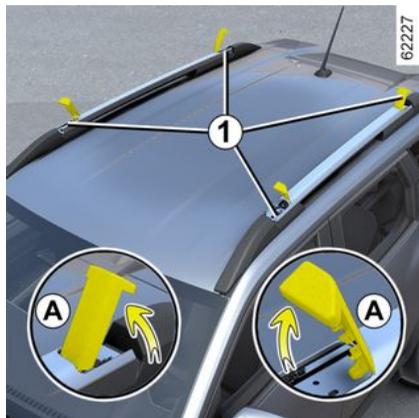


Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher en position basse → **294**. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

TRANSPORT D'OBJETS

Barres de toit

Barres de toit modulables

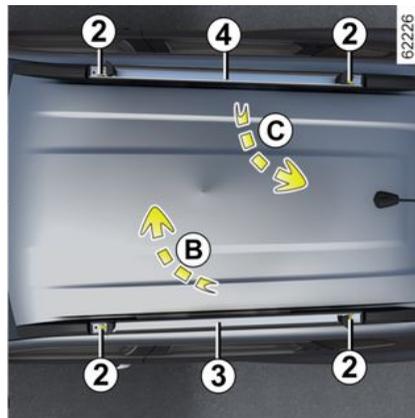


Lorsque le véhicule en est équipé, ce dispositif vous permet de positionner les barres de toit en position transversale (position de portage) ou en position longitudinale (position standard).

Pour mettre les barres en position transversale :

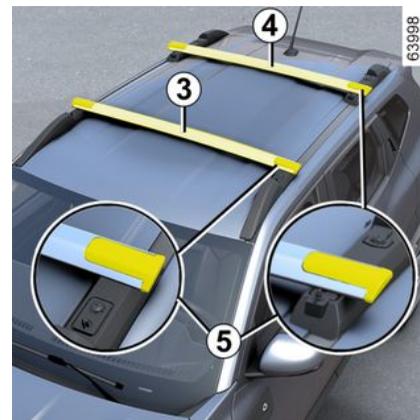
- déclipsez les capots rotatifs **1** et mettez-les en position verticale (mouvement **A**) ;
- dévissez les vis **2** à l'aide de l'outil type clé dynamométrique **6**

(reportez-vous aux pages suivantes), situé dans la boîte à gants ;



– levez les barres **3** et **4** et installez-les en position transversale **5**. Pour cela, placez la barre **3** (mouvement **B**) en position avant puis, placez la barre **4** (mouvement **C**) en position arrière.

Nota : Veillez à ce que les barres **3** et **4** soient correctement positionnées.

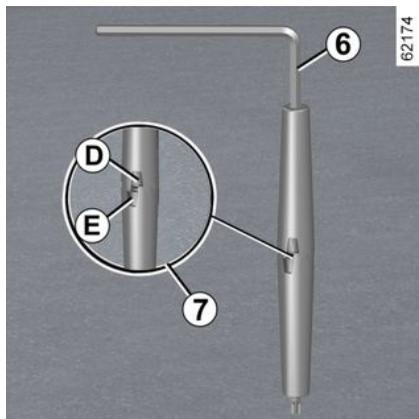


 **Charge admise sur les barres de toit : → 375.**

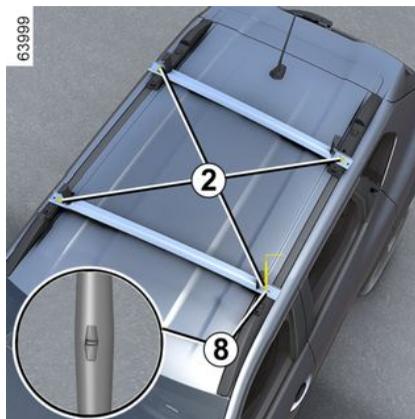


Il est interdit de fixer tout dispositif de portage sur le toit pour les véhicules non équipés d'origine avec des barres de toit longitudinales ou modulables.

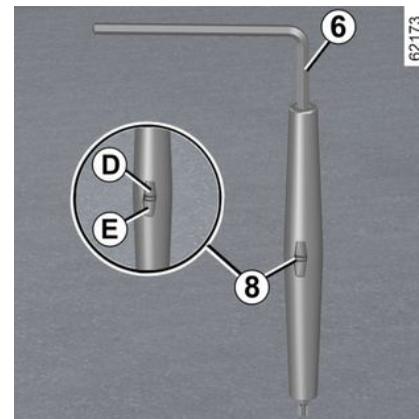
TRANSPORT D'OBJETS



62174



63999



62173

- utilisez l'outil **6** pour visser les vis **2** : les repères **D** et **E** situés sur l'outil sont décalés (marquage **7**) ;
- serrez les vis **2** au maximum à l'aide de l'outil **6** jusqu'à ce que les repères **D** et **E** situés sur l'outil **6** soient en vis à vis (marquage **8**) ;
- reclippez les capots rotatifs **1**.

Nota : Les barres **3** et **4** ne sont pas interchangeables.



Il est strictement interdit de mettre les barres de toit en position transversale (position de portage) lorsque le véhicule passe dans un portique de lavage.



Assurez-vous du bon positionnement et du verrouillage des deux barres de toit modulables.



Barres de toit en position transversale
La vitesse maximale doit être limitée à 130 km/h.



Quand vous n'utilisez pas les barres en position transversale, il est préférable de les remettre en position longitudinale pour optimiser la consommation de carburant et éviter le bruit d'air.

TRANSPORT D'OBJETS

 En cas de perte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque, pour vous procurer les vis **2** et l'outil **6**.

 Les barres de toit modulables sont montées d'origine et homologuées par nos Services Techniques. Elles sont livrées avec les vis **2** et l'outil **6**. Utilisez-les impérativement et exclusivement pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

 Vérifiez que les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit modulable soient bien disposés, uniformément répartis et arrimés.

Barres de toit longitudinales



Lorsque le véhicule en est équipé, vous pouvez transporter des bagages ou des dispositifs supplémentaires (porte-vélos, porte-skis...) :

- sur des barres de toit transversales fixées obligatoirement sur les barres de toit longitudinales **9** ;
- directement sur les barres de toit longitudinales.

 Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque. Pour le montage de l'équipement et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur les barres de toit : → 375.

 Il est interdit de fixer tout dispositif de portage sur le toit pour les véhicules non équipés d'origine avec des barres de toit longitudinales ou modulables.

TRANSPORT D'OBJETS

Becquet F



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Capot moteur



Suivant véhicule, pour ouvrir, tirez la manette 1.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact → 152, → 154.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le

motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.



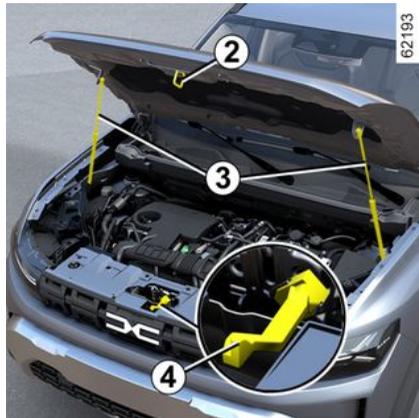
Ne jamais activer la fonction démarrage du moteur à distance ou sa programmation avant l'ouverture du capot moteur ou lorsque ce dernier est ouvert.
Risques de brûlures et de blessures graves.



Évitez de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Déverrouillage de la sécurité du capot



Pour déverrouiller, levez légèrement le capot et dégagez le crochet **2** en poussant vers la gauche la palette **4**.

Ouverture du capot moteur

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **3**.

Fermeture du capot moteur

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis

lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

Huile moteur

Généralités

Un moteur thermique consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

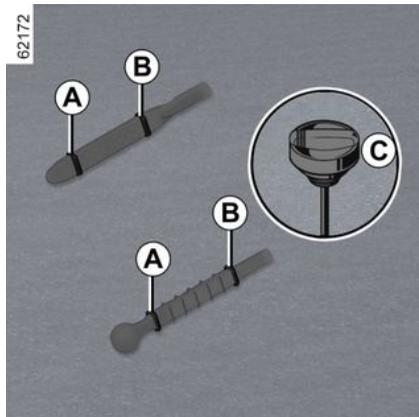
Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout

écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact → 152 ou → 154.

Appoint, remplissage, vidange moteur

Appoint/remplissage



Le véhicule doit être sur sol horizontal, contact coupé et moteur thermique froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact ➔ 152, ➔ 154.



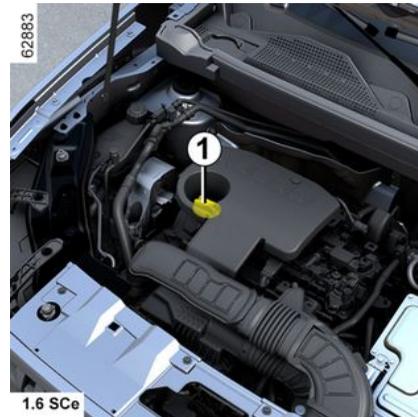
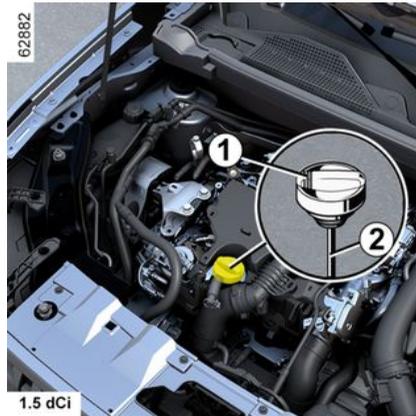
Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



– Dévissez le bouchon **1** ;

- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact → 152, → 154.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêté.

Risque de blessures.



Remplissage et/ou contrôle du niveau du huile

attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.

N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

Niveau liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement du moteur thermique



Contact coupé et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **2**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur thermique est susceptible de

subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par les Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact
➔ 152, ➔ 154.

5

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



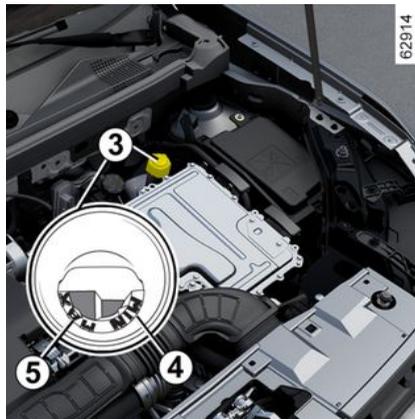
Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Liquide de refroidissement du système de traction électrique



(version hybrid)

Ce circuit est différent de celui du moteur thermique. Il sert au refroidissement du moteur électrique.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact
➔ 152, ➔ 154.

Contact coupé et sur sol horizontal, dévissez le bouchon situé sur le bocal de liquide de refroidissement **3**.

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MIN » **4** et « MAX » **5** indiqués à l'intérieur du goulot.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le circuit électrique est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, consultez obligatoirement un Représentant de la marque pour effectuer le niveau.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.
Risque de brûlures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Lecture du niveau

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin

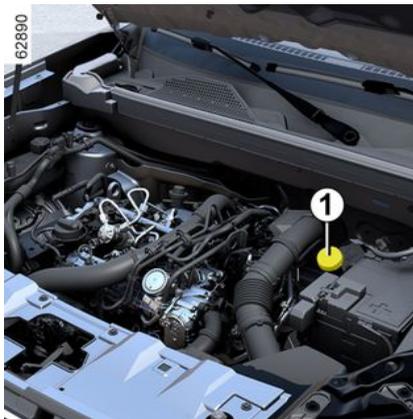


présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Niveaux, filtres

Liquide de freins



Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact
➔ 152, ➔ 154.

Niveau

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI » indiquée sur le bocal de liquide de freins 1.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par les Services Techniques et prélevé d'un bidon scellé.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

 En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

 Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact ➔ 152, ➔ 154.

Lave-vitres



Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **6**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Ce réservoir alimente les lave-vitres avant et arrière, lorsque le véhicule en est équipé.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide : Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

Nota : ne pas utiliser de l'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs : Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact ➔ 152, ➔ 154.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Filtre habitacle

Si votre véhicule n'est pas équipé d'origine d'un filtre habitacle, il est possible d'en installer un ultérieurement.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.

BATTERIE

Batterie 12 volts



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie **1** avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau si besoin consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celle-ci diminue, le message « Mode sauvegarde batterie » puis « Batterie faible - démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur, roulez ou attendez jusqu'au le message au tableau de bord disparaît.

Nota : l'affichage du message « Mode sauvegarde batterie » peut survenir après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule moteur arrêté et vous avertit que les éléments consommateurs de confort (éclairage intérieur, radio, navigation, ventilation, alimentation de

la prise accessoires...) peuvent être coupés automatiquement.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur arrêté.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact ➔ **152**, ➔ **154**.

BATTERIE



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin

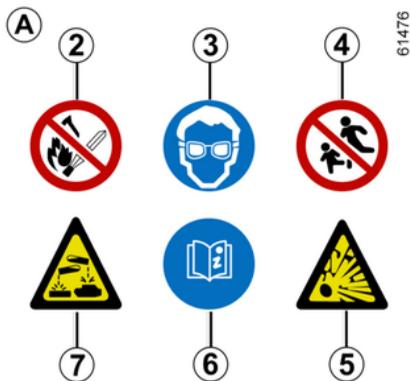


présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



L'étiquette **A** est située sur la batterie **1** sous la housse de protection **B**.



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE

Batterie secondaire 12 volts



La batterie secondaire « 12 volts » **1** est située à l'arrière du véhicule hybride : elle fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.

L'état de charge de la batterie secondaire « 12 volts » **1** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- lorsque la température extérieure baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs alors que le contact est coupé ;

– après une période de stationnement prolongée.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques

du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie secondaire « 12

vols » (démontage, débranchement...) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.

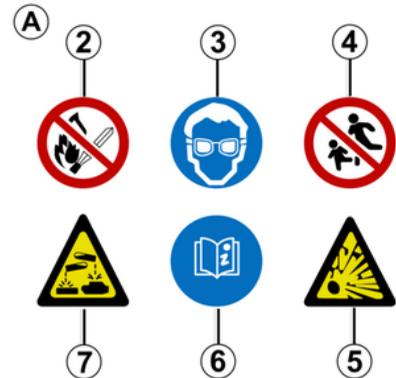
Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Étiquette A



Respectez les indications portées sur la batterie :

2. flammes nues interdites et défense de fumer ;
3. protection obligatoire de la vue ;
4. tenir éloigné des enfants ;
5. matières explosives ;
6. se reporter à la notice ;
7. matières corrosives.

BATTERIE



Il est interdit de débrancher la batterie secondaire « 12 volts ».
Risque de brûlures par chocs électriques.

Batterie secondaire 48 volts



Suivant véhicule, une batterie secondaire **1** est située sous le siège passager avant ou, suivant véhicule, sous le siège conducteur dans un compartiment spécifique : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de certains équipements.

La batterie secondaire **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Étiquette A

L'étiquette **A** est située sur la batterie **1** :

- **2** tension électrique dangereuse ;
- **3** risque d'explosion ;
- **4** matières corrosives ;
- **5** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **6** ne pas jeter dans les ordures ménagères ;
- **7** matériaux recyclables ;
- **8** protection obligatoire de la vue ;
- **9** se reporter à la notice ;
- **10** tenir éloigné des enfants.

Nota : pour assurer sa performance et son bon fonctionnement, la batterie secondaire **1** se recharge entièrement en roulage, à intervalles réguliers (environ une fois tous les deux mois).

À cette occasion, vous pouvez ressentir une baisse momentanée de puissance et/ou de frein moteur. Ceci est parfaitement normal.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

– pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
– salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
– conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais

de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente** d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

– le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus. Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

NETTOYAGE

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➔ 134. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse, puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex. : grattoir...).

Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

NETTOYAGE

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de l'**eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) **à base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être

NETTOYAGE

maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

– sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état. Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Entretien des pneumatiques



61489

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est alors nécessaire de **remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne**

PNEUMATIQUES

une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager

les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ 321).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements

anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation : ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation ➔ 321.

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3** bar.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.



Votre véhicule est équipé de roues de grande taille. Celles-ci sont plus sensibles à un défaut d'équilibrage. En cas de vibrations en roulage, consultez un Représentant de la marque.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine entièrement vissés.

PNEUMATIQUES



Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le

témoin s'allume au tableau de bord → 185.

Roue de secours

→ 327 → 330.



Changement de roue

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques pouvant

prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Utilisation hivernale

Chaînes

Version 2 roues motrices (2WD)

Installez les chaînes à neige sur les roues avant.

Version 4 roues motrices (4WD)

Installez les chaînes à neige soit sur les roues avant, soit sur les quatre roues.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **peut rendre impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut

PNEUMATIQUES

être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

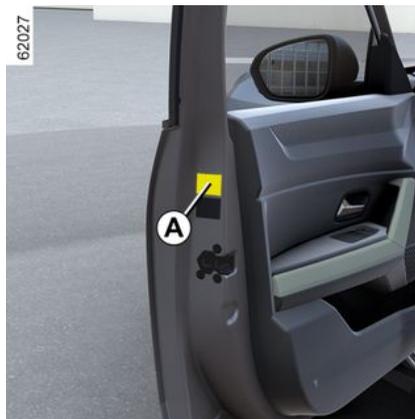
Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum ou, selon pays, toutes les roues du véhicule.



Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

Pressions de gonflage des pneumatiques

Étiquette A



Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3** bar (ou **3** PSI). Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite

sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage.

Suivant véhicule, après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques → 185.

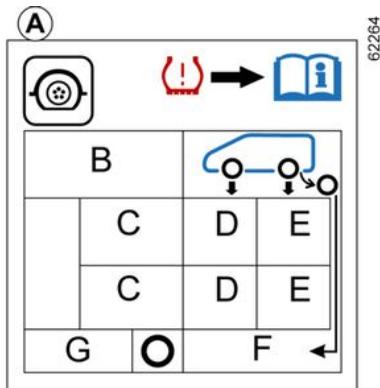


Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le

témoin  s'allume au tableau de bord → 185.

PNEUMATIQUES



6

La présence et l'emplacement des informations sur l'étiquette dépendent du véhicule.

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue.

D : pression de gonflage des pneumatiques avant.

E : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

F : pression de gonflage de la roue de secours.

G : dimension de pneumatique de la roue de secours.



Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque :

– La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar → 375**.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule → **318**.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PNEUMATIQUES

Kit de gonflage des pneumatiques



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine

de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A**

par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

PNEUMATIQUES



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu

crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit **C** situé dans le coffre.

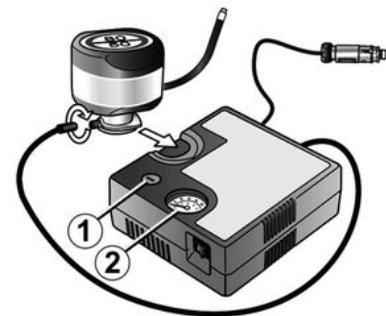


Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le

témoin  s'allume au tableau de bord ➔ **185**.

62281



Moteur allumé, frein de parking serré :

- Déconnectez tout accessoire branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- pour les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage, débranchez la prise de l'attelage le cas échéant ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ **321** ;
- après **15 minutes maximum**, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **2**).

PNEUMATIQUES

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 2 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute ;

– ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 1.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Rangez le kit.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à

répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.

- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un Représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.

PNEUMATIQUES



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des

pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



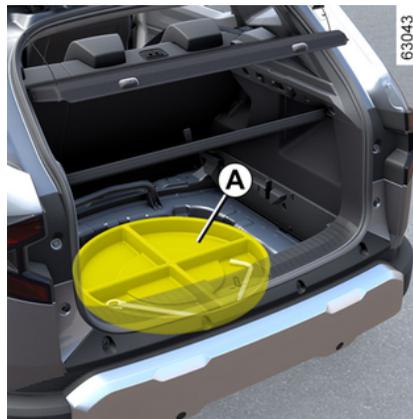
Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.

De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h.

L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

Outils



Suivant véhicule, pour accéder aux blocs outils :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez, suivant véhicule, le plancher mobile et/ou le tapis de coffre.

Nota : suivant véhicule, les bacs de rangement **A** sont localisés à côté de la roue de secours ou sur la roue de secours.



Clé de roue 1

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et l'anneau de remorquage 4.

PNEUMATIQUES



Cric 2

Pour utiliser le cric, dévissez l'écrou **5** jusqu'au bout de la tige **6** et pivotez-la vers le haut (mouvement **B**). Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle).

Vissez l'écrou **5** pour fixer le cric.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est

strictement interdite. Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

Clé d'enjoliveur 3

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Anneau de remorquage 4 → 333.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un

freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-les correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

Crevaision, roue de secours

En cas de crevaision

Suivant véhicule, vous disposez :

- d'un kit de gonflage des pneumatiques → 323 ;
- d'une roue de secours ou de pneumatiques autoréparants.

PNEUMATIQUES



Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le

témoin s'allume au tableau de bord ➔ 185.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.

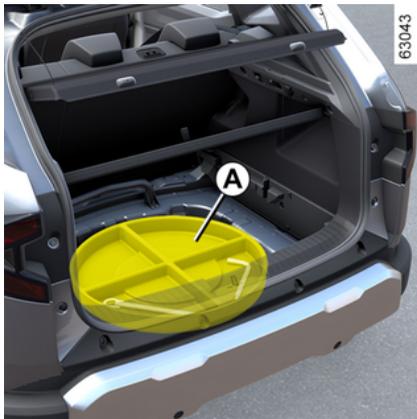
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES

Véhicules thermiques version 4x2



Suivant véhicule, retirez le bloc outils **A** puis, la roue de secours **1**.

Nota : suivant véhicule, la roue crevée ne peut pas être mise en lieu et place de la roue de secours. La roue crevée doit être posée dans le coffre.

Véhicules thermiques version 4x4



Roue de secours 2

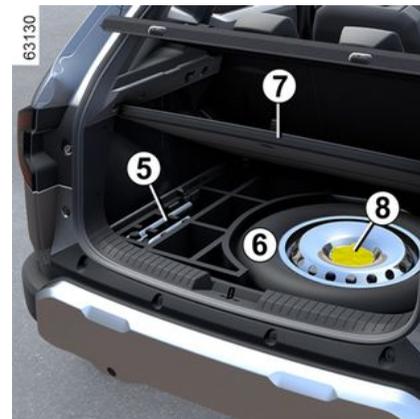
Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez, suivant véhicule, le plancher mobile et le tapis de coffre **3** ;
- dévissez la fixation centrale **4** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ;
- retirez la roue de secours **2**.

Nota : en l'absence d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage, ne chargez pas le tapis de coffre. Suivant

véhicule, le bloc d'outils se trouve à gauche de la roue de secours sous le plancher mobile.

Version hybride



Bloc outils 5

La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule.

Le bloc outils **5** est situé dans le bac sous le tapis de coffre.

Pour plus d'informations → 326.

Roue de secours 6

Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez, suivant véhicule, le plancher mobile et le tapis de coffre **7** ;

PNEUMATIQUES

- dévissez la fixation centrale **8** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ;
- retirez la roue de secours **6**.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Changement de roue



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**.

Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **2** horizontalement.

La tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée et signalé par une flèche **3**.

PNEUMATIQUES



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avvertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Commencez à visser le cric à la main pour positionner convenablement le support de tôle **4** de la tête de cric dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située entre les deux encoches **5** et dans l'axe de la flèche **3**.

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.



Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le

témoin  s'allume au tableau de bord ➔ **185**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

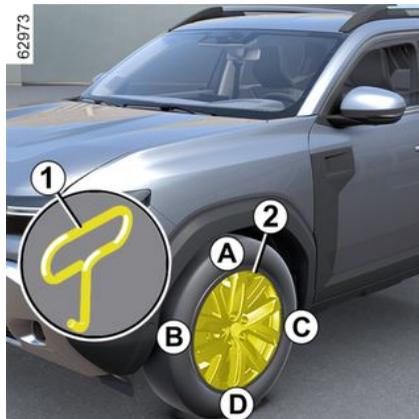
Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

PNEUMATIQUES

Enjoliveurs, enjoliveur-roue



Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve **2**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**.

Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un

freinage.

Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position **N**, faites appel à un Représentant de la marque.

Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage sur la position « Marche » ou, suivant véhicule, carte dans la zone de détection, appuyez deux **secondes** environ sur le bouton de démarrage du moteur ➔ **152** ➔ **154**.

Repositionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton

de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

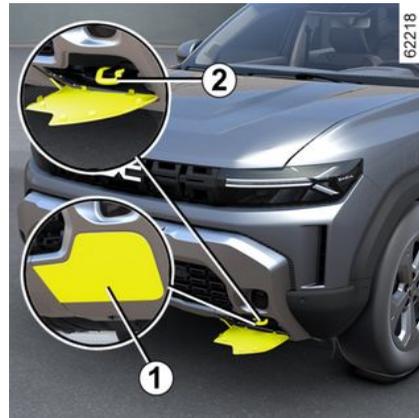
Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ **375**.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.
- Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

Points de remorquage avant et arrière



6

Utilisez exclusivement

- à l'avant : le point de remorquage **2** ou, suivant véhicule, l'anneau de remorquage **3** ➔ **326** et le point de remorquage ;
- à l'arrière : le point de remorquage **4**.

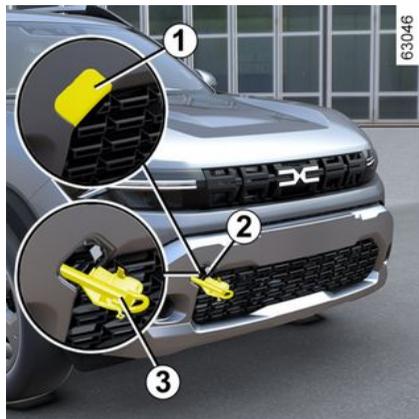
Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Point de remorquage avant 2

Pour accéder au point de remorquage **2**, déclipez le cache avant **1** en

DÉPANNAGE

passant un outil type tournevis plat sous le cache.

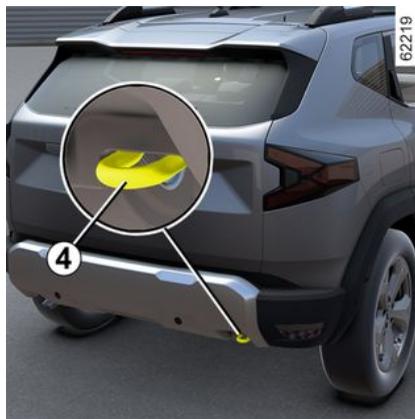


Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **3** et la clé de roue → **326**.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.
Risque de perte de l'objet remorqué.



Point de remorquage arrière 4

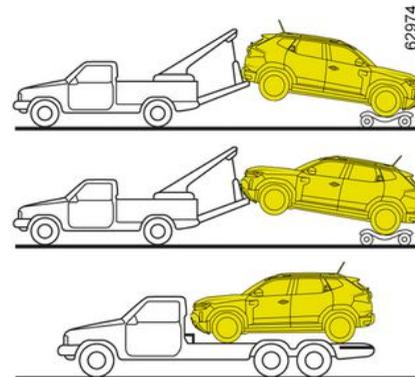


Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Remorquage d'un véhicule 4 roues motrices (4WD)



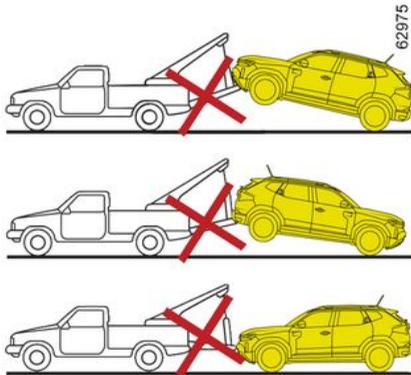
Vous ne devez jamais remorquer le véhicule 4 roues motrices, quelque soit le mode sélectionné, si l'une de ses 4 roues touche le sol (sauf pour le dépannage hors route).
Risque d'endommagement mécanique.

DÉPANNAGE



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage ou, suivant véhicule, laissez la carte dans le véhicule pendant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.



Dépannage hors route

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, fixez un équipement de remorquage souple (sangle de remorquage ou un autre dispositif spécialement conçu à cet

effet) au point de remorquage avant ou arrière.



Pour les conditions d'utilisation de l'équipement de remorquage souple, consultez la notice du fabricant. En cas d'enlissement, le remorquage du véhicule 4x4 (4WD) ne peut se faire que sur de courtes distances. **Risque d'endommagement mécanique.**



En cas de dépannage hors route il est interdit d'utiliser une barre rigide pour remorquer un véhicule enlisé. **Risque d'endommagement mécanique.**

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Exceptionnellement et à l'exception des véhicules hybrid, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec la

boîte de vitesses en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.

Nota : en cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position **N**, faites appel à un Représentant de la marque.



Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans le coffre, comme ils étaient à l'origine. Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Batterie : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;

DÉPANNAGE

- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact → 152 ou → 154.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.
Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion**. Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout

instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si

6

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

DÉPANNAGE

vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

Nota : pour la version hybrid, la batterie n'étant pas directement accessible, il est nécessaire d'utiliser les bornes déportées dans le compartiment moteur.



N'utilisez pas votre véhicule hybrid pour dépanner la batterie « 12 volts » d'un autre véhicule. La puissance électrique de la batterie secondaire « 12 volts » d'un véhicule hybrid est insuffisante pour cette opération.

Risque d'endommagement du véhicule.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

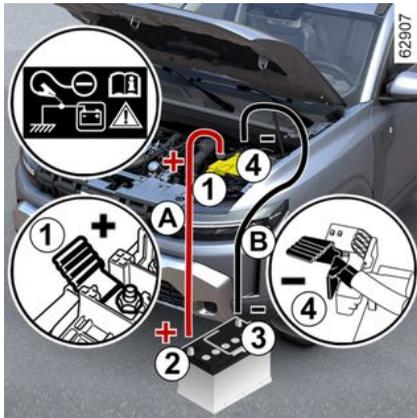
Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion**. Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout

instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

DÉPANNAGE

Batterie « 12 volts » dans le compartiment moteur



(version thermique)

Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Démarrez le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4 - 3 - 2 - 1**).



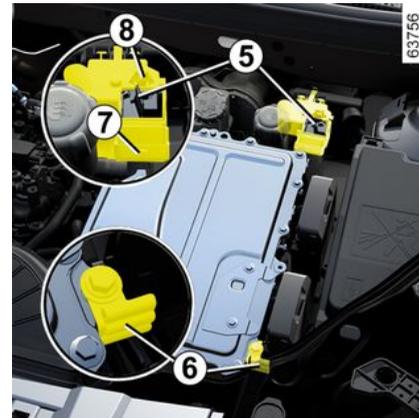
Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures graves et/ou d'endommagement du véhicule.



Suivant véhicule, en cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de la direction assistée doit être réalisée ➔ **124**.

Batterie secondaire « 12 volts » à l'arrière du véhicule



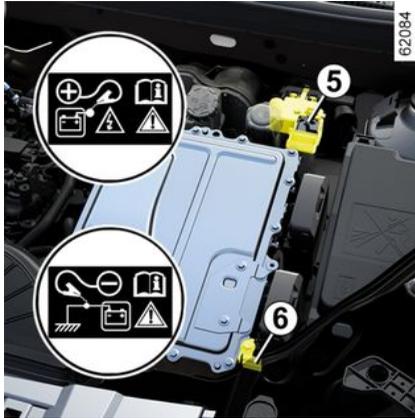
(version hybrid)

La batterie n'est pas directement accessible.

Utilisez le **bornier 5 (+)** et le **bornier 6 (-)** dans le compartiment moteur.

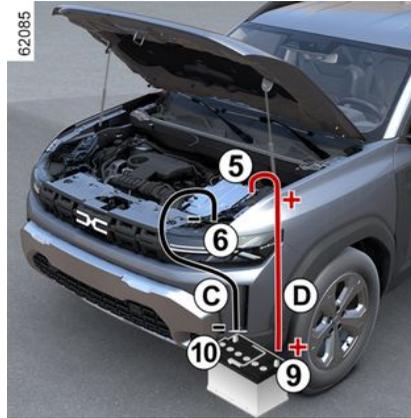
Nota : ouvrez le couvercle 7 du bornier 5 (+) en appuyant sur le bouton 8.

DÉPANNAGE



Il est interdit de débrancher le câble positif dans le compartiment moteur.

Risque de démarrage intempestif du moteur.
Risque de brûlures par projection d'étincelles.



Fixez le câble positif **D** sur le **bornier 5 (+)**, puis sur la **borne 9 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **C** sur la **borne 10 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur le **bornier 6 (-)**.

Appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de démarrage. Dès le démarrage moteur, débranchez les câbles **C** et **D** dans l'ordre inverse (**6 - 10 - 9 - 5**).

Après chaque manipulation du couvercle **7**, vérifiez la bonne fixation du cache bornier sur sa languette **8**.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **C** et **D**, et que le câble positif **D** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

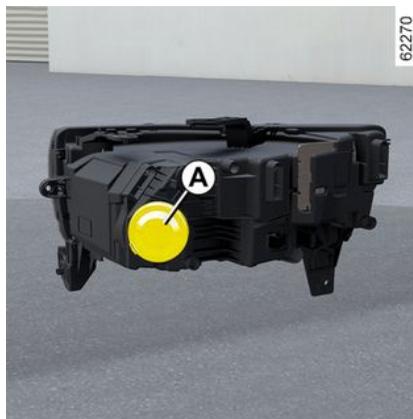
FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

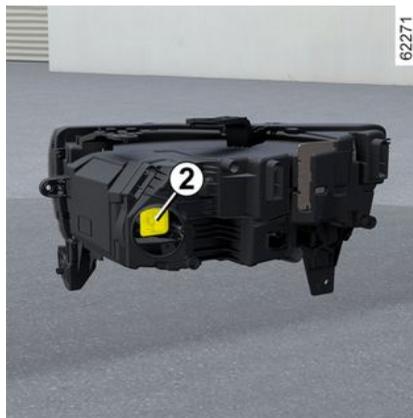
Projecteurs avant : remplacement des lampes



Feu de route 1
(suivant véhicule)



Déposez le cache **A**.



Déclipez le connecteur **2**, sortez l'ensemble de son logement puis dégagez la lampe.

Type de lampe : H7.

Avant le remplacement de la lampe, veillez à bien repérer son positionnement initial dans son logement. Après le changement, assurez-vous que la lampe changée soit remise en place à l'identique dans son logement. Clippez le cache.

Feu de croisement 3 à LED

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

Feu de jour/de position 4 à LED

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

Indicateur de direction 5 à LED

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le

motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin

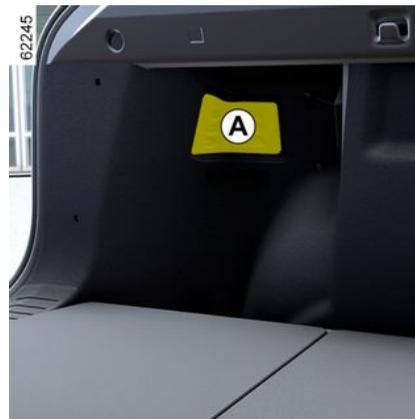


présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

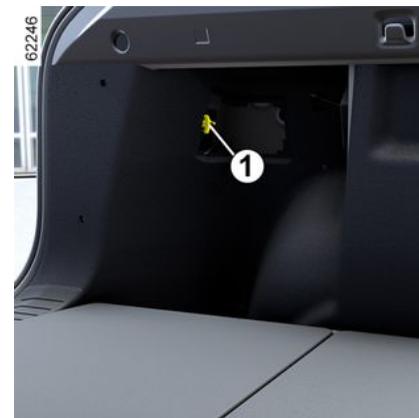
Risque de blessures.

Feux arrière : remplacement des lampes

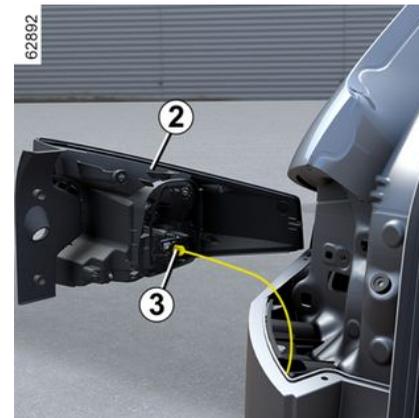
Feux indicateur de direction/ de position et de stop



Ouvrez la porte du coffre et enlevez le cache **A**.



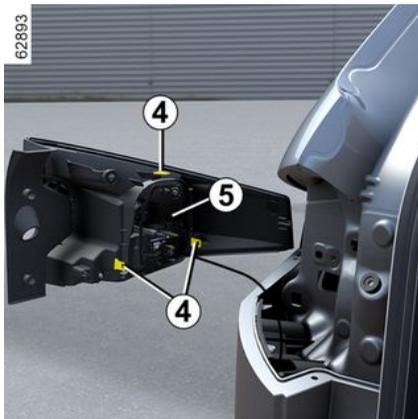
Dévissez l'écrou **1** puis dégagez le bloc de feux **2** par l'extérieur.



6

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Dégagez le connecteur **3** et déverrouillez les clips **4** pour démonter le porte-lampes **5**.

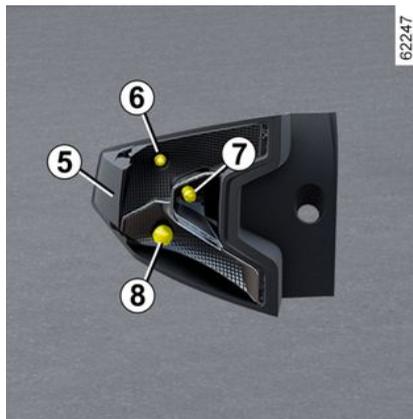


i Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



6. Feu de position

Type de lampe : **W5W.**

7. Feu indicateur de direction

Type de lampe : **WY16W.**

8. Feu de position et de stop

Type de lampe : **P21/5W.**



Ne touchez pas l'échappement.
Risque de brûlures.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage, vissez d'abord l'écrou **1**.



Feu de recul 9

(suivant véhicule)

Accédez au porte-lampe situé sous le bouclier arrière, puis dévissez-le en tournant vers le centre du véhicule et sortez la lampe.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Type de lampe : P21W.

Remontage

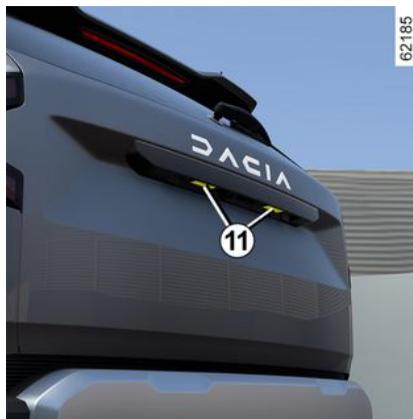
Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage. Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**



Troisième feu de stop à LED 10

Consultez un Représentant de la marque.



Éclaireur de plaque d'immatriculation 11 à LED

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Feux de brouillard : remplacement des lampes

Feux de brouillard avant



Remplacer le feu de brouillard avant gauche 1

(suivant véhicule)

- Accédez au porte-lampe en déclippant la trappe 2 ;
- tournez d'un quart de tour le porte-lampe ;
- sortez la lampe.

ou

- Dévissez le vis à l'aide d'un outil type tournevis ;
- accédez au porte-lampe en déclippant la trappe 2 ;

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

- tournez d'un quart de tour le porte-lampe ;
- sortez la lampe.



Remplacer le feu de brouillard avant droite 3

Du fait de l'accéssibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer les lampes par un Représentant de la marque.**

(suivant véhicule)

- Tournez complètement le volant jusqu'en butée vers la gauche ;
- dévissez les fixations du passage de roue ;
- tournez d'un quart de tour le porte-lampe ;
- sortez la lampe.

ou

- Dévissez le vis à l'aide d'un outil type tournevis ;
- accédez au porte-lampe en déclippant la trappe 4 ;
- tournez d'un quart de tour le porte-lampe ;
- sortez la lampe.

Type de lampe : H16.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Toutefois, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**



Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Feu de brouillard arrière 5

(suivant véhicule)

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



Accédez au porte-lampe situé sous le bouclier arrière, puis dévissez-le en tournant vers le centre du véhicule et sortez la lampe.

Type de lampe : P21W.



Ne touchez pas l'échappement.
Risque de brûlures.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un

Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

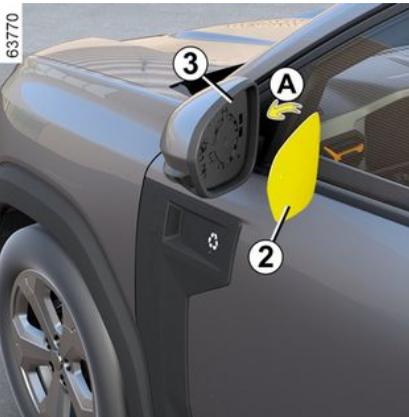
Répétiteurs latéraux : remplacement des lampes



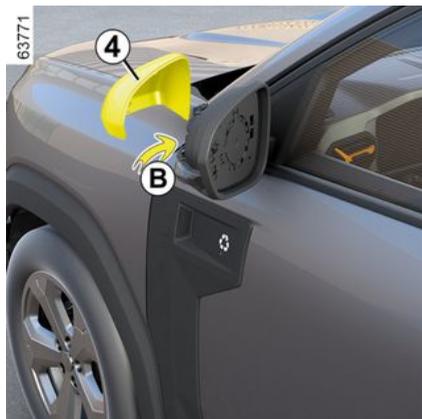
Du fait de la nécessité de démonter le porte-miroir du rétroviseur, **nous vous conseillons de faire remplacer la lampe par un Représentant de la marque.**

Pour accéder à la lampe :

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



– déclipsez avec précaution le porte-miroir **2** de sa base **3** (mouvement **A**) ;



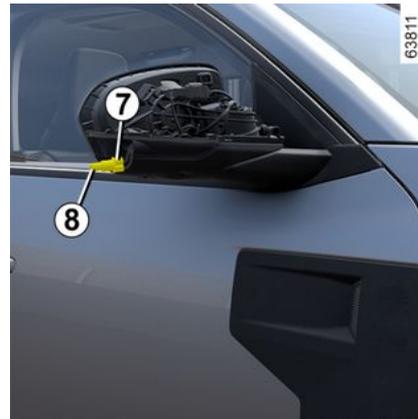
– déclipsez la coquille **4** à l'aide d'un outil type tournevis plat (mouvement **B**) ;



– dévissez les vis **5** à l'aide d'un outil type tournevis ;



– déclipsez le couvercle **6** du répéteur **1** pour accéder à la lampe ;



FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

– tournez le porte-lampe 7 et sortez la lampe 8.

Type de lampe : WY5W.

Pour le remontage, procédez en sens inverse.

Assurez-vous :

- du bon alignement du porte-lampe 7 avant de l'introduire dans son logement ;
- du bon clippage du porte-miroir 2 sur la base 3.

Lors du démontage et du remontage, veillez à ne pas endommager le câblage et les éléments environnants.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Éclairage intérieur : remplacement des lampes

Plafonnier avant 1



- Déclipsez le diffuseur 2 à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en A ;



- déclipsez et dégagez le porte-lampe 3 par les languettes 4 ;
- dégagez la lampe concernée.



6

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Type de lampe 5 : W5W.

Remontage

- Clippez le diffuseur 2 sur le porte-lampe 3 ;



- clippez le plafonnier 1 jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement et du bon verrouillage du plafonnier.

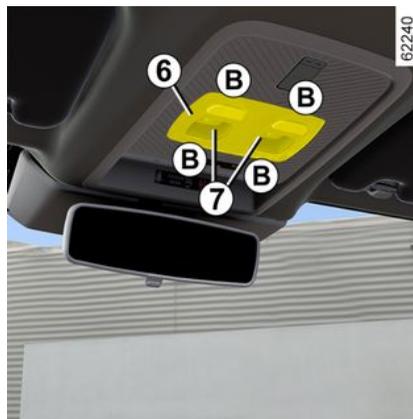


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

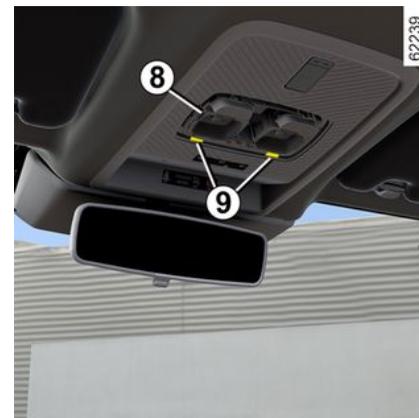
Risque de blessures.

Spots de lecture avant 6

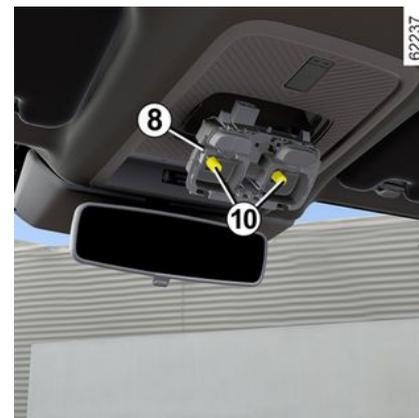
(suivant véhicule)



- Déclippez le diffuseur 7 à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en B ;



- déclipsez et dégagez le porte-lampe 8 par les languettes 9 ;
- dégagez la lampe concernée.



FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Type de lampe **10** : W5W.

Remontage

- Clippez le diffuseur **7** sur le porte-lampe **8** ;



- clippez le bloc des spots de lecture **6** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc des spots de lecture et de son bon verrouillage.

Spot de lecture arrière **11**

(suivant véhicule)



- Déclippez le diffuseur **12** à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en **C** ;



- déclipsez et dégagez le porte-lampe **13** par les languettes **14** ;
- dégagez la lampe concernée.



Type de lampe **15** : W5W.

Remontage

- Clippez le diffuseur **12** sur le porte-lampe **13** ;

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



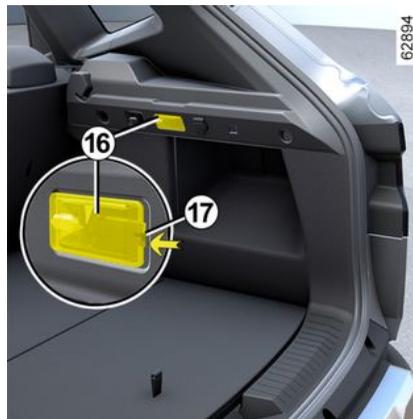
- clippez le bloc du spot de lecture **11** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc de spot de lecture et de son bon verrouillage.



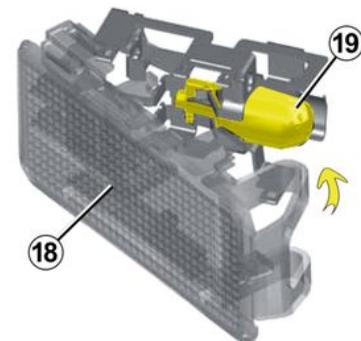
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Éclaireur de coffre **16**



Déclipsez l'éclaireur **16** à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette **17** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre. Déconnectez l'éclaireur.



Dégager le diffuseur **18** et accéder à la lampe **19**.

Type de lampe **19 : W5W.**

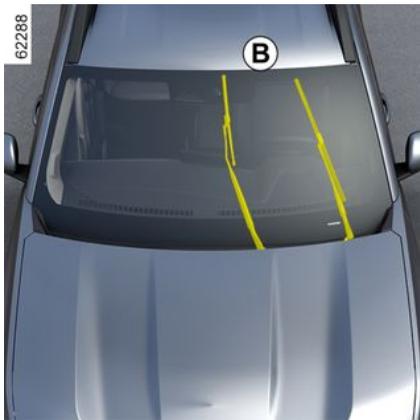


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Balais d'essuie-vitre avant 2

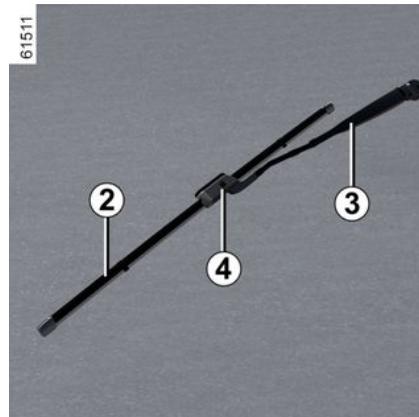


Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.



Contact mis, moteur à l'arrêt :

- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- appuyez sur le bouton **4** puis dégagez le balai vers le haut.



Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

 Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

La manette en position arrêt (désactivée) :

- soulevez le bras d'essuie-vitre **6** ;
- faites pivoter le balai d'essuie-vitre arrière **5** (mouvement **C**) jusqu'à le déclipper ;
- dégagez le balai d'essuie-vitre arrière **5** en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

 Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

– Surveillez l'état des balais.

Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

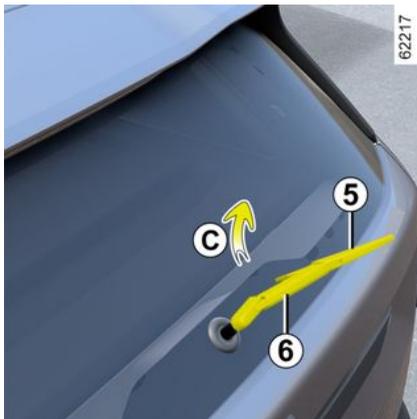
Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.

Remplacement du balai d'essuie-vitre arrière 5



FUSIBLES

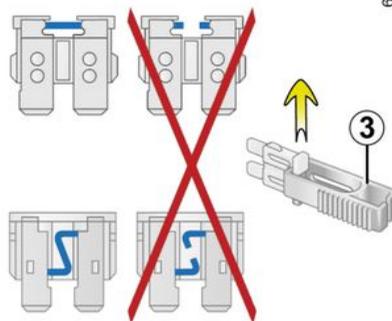
Compartiment à fusibles



En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclipez la trappe **A** en vous aidant de l'encoche **1** ou, suivant véhicule, déclipez la trappe **B** en vous aidant de l'encoche **2**.

Pince 3



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **3**, située au dos de la trappe **A** ou **B**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

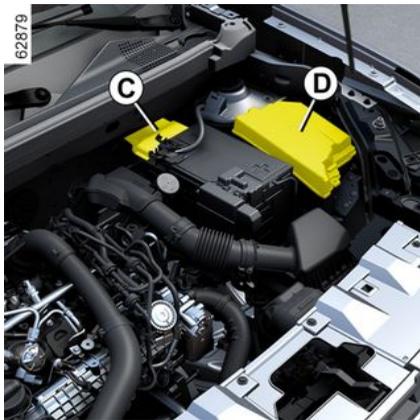
Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

 Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

 Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES



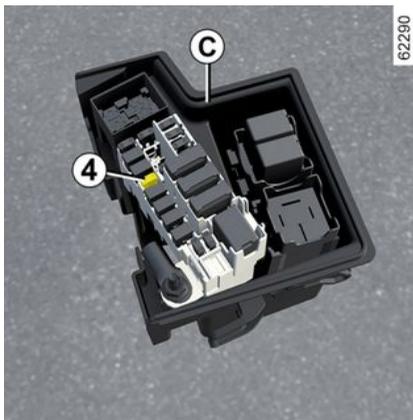
Fusibles dans le compartiment moteur *C* et *D*

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans les boîtiers *C* et *D*.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêté.
Risque de blessures.



Fusible GPL dans le compartiment moteur *C*.

Fusible GPL **4** : coupure circuit GPL.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille.
Coupez impérativement le contact
➔ 152 ➔ 154.



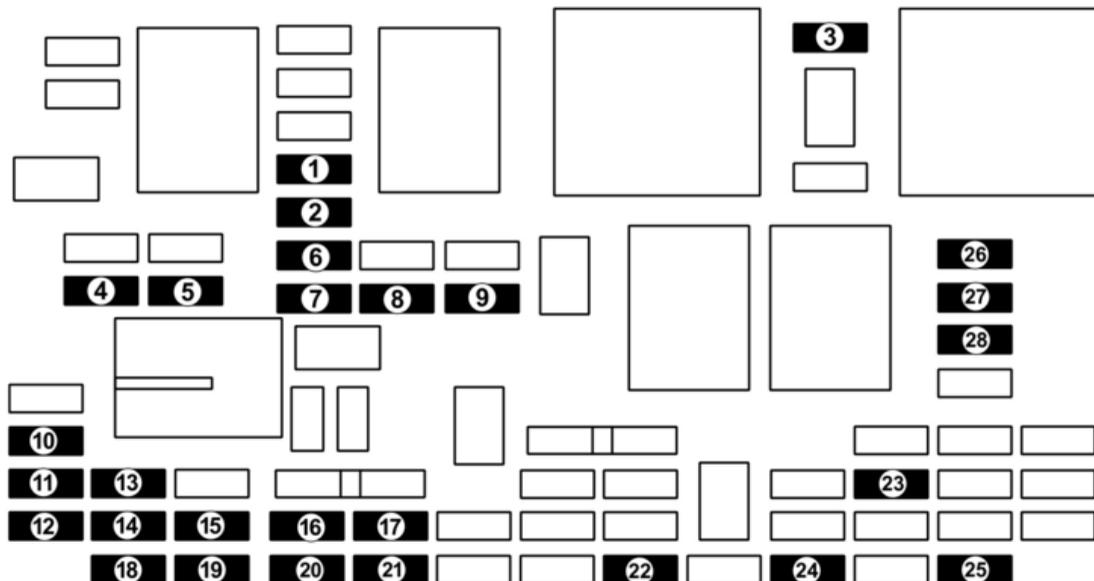
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud.
De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
Risque de blessures.

FUSIBLES

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

64624



FUSIBLES

- 1.** Dégivrage des rétroviseurs
- 2.** Siège chauffant conducteur et passager
- 3.** Traction d'une remorque
- 4.** Essuie-vitre arrière et feux de brouillard arrière
- 5.** Feux de détresse sans MCB
- 6.** Feux de stop sans MCB
- 7.** Radio
- 8.** Dégivrage de la lunette arrière
- 9.** Bouton 4x4, Climatisation manuelle, Radio, Unité centrale électronique Gateway, Rétroviseur intérieur, Ceinture de sécurité, Pare-brise chauffant
- 10.** USB
- 11.** Prise accessoire de coffre, dispositif d'attelage
- 12.** Suivant véhicule, sièges chauffants
- 13.** Feux de détresse avec MCB
- 14.** Feux de stop avec MCB
- 15.** Lève-vitres impulsions de la place passager avant
- 16.** USB
- 17.** Commande de rétroviseur
- 18.** Lève-vitres impulsions de la place arrière droite
- 19.** Lève-vitres impulsions
- 20.** Lève-vitres impulsions de la place arrière gauche
- 21.** Accueil sonore externe et interne
- 22.** Plafonnier
- 23.** Bouton de stationnement assisté
- 24.** Prédiposition accessoire
- 25.** Prédiposition accessoire
- 26.** Prise 12V, Allume cigares
- 27.** Volant chauffant
- 28.** Commutateur de pompe liquide de lave-vitre

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un prééquipement composé d'emplacements pour :



– la radio **1** ;



– des haut-parleurs avant **2** et **3** ;



– des haut-parleurs arrière **4**.

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

Emplacement radio **1**

Déclipsez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et –, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO

-  – Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre radio. Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
 - Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de la radio ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque : un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée → 274 → 283. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur. Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 50 ➔ 41 ➔ 154.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➔ 50.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.	Utilisez la clé intégrée à la carte ➔ 50.
	Batterie du véhicule déchargée.	
	Le message « Placer carte sur symbole + START » apparaît au tableau de bord.	Placez la carte sur le symbole ➔ 154 puis appuyez sur le bouton de démarrage.
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact.
Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte ➔ 50, puis placez la carte sur le symbole ➔ 154 et appuyez sur le bouton de démarrage pour synchroniser la carte.	

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule → 50 → 45 → 152.
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte → 50, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande → 152.
Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante → 335 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe → 151 → 152 → 154.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	La carte « mains libres » ne fonctionne pas.	➔ 154 .
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée. Problème électronique.	Placez la carte sur le symbole ➔ 154 ➔ 152 puis appuyez sur le bouton de démarrage. Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué. Circuit électrique défectueux.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ou, suivant véhicule, tout en manoeuvrant la clé ➔ 154 . Consultez un Représentant de la marque.

6

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Version diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée peut provenir de la régénération du filtre à particules. Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule.	➔ 167 . Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume : en virage ou au freinage tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Le niveau est trop bas. Manque de pression d'huile.	Ajoutez de l'huile moteur → 301. Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur. Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 353 .
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe arrière défectueuse.	➔ 340
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 353 .
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 353 .

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

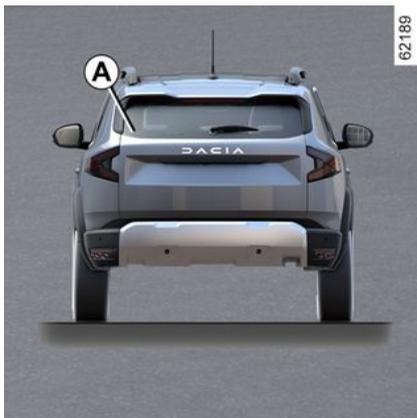
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

INFORMATIONS VÉHICULE

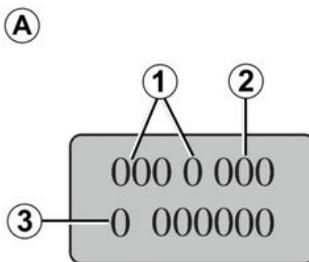
Le QR code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.



Identification moteur, caractéristiques moteur



Les indications d'identification moteur figurant sur la zone **A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

(emplacement différent suivant motorisation)

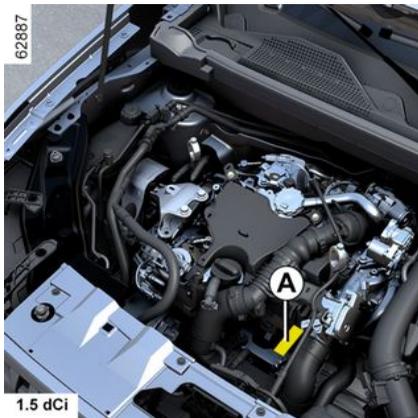
1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.
3. Numéro de série du moteur.

62527



INFORMATIONS VÉHICULE

62887



1.5 dCi

62886



1.6 SCe

7

INFORMATIONS VÉHICULE

Caractéristiques moteurs

Versions	1.0 TCe	1.2 TCe	Hybrid		1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H4Dt	H5Ft	H4M	5DH	K9K Turbo
Cylindrée (cm³)	999	1 198	1598	-	1 461
Type de carburant Indice d'Octane	Essence Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➔ 140 .			-	Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez le Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.			-	-

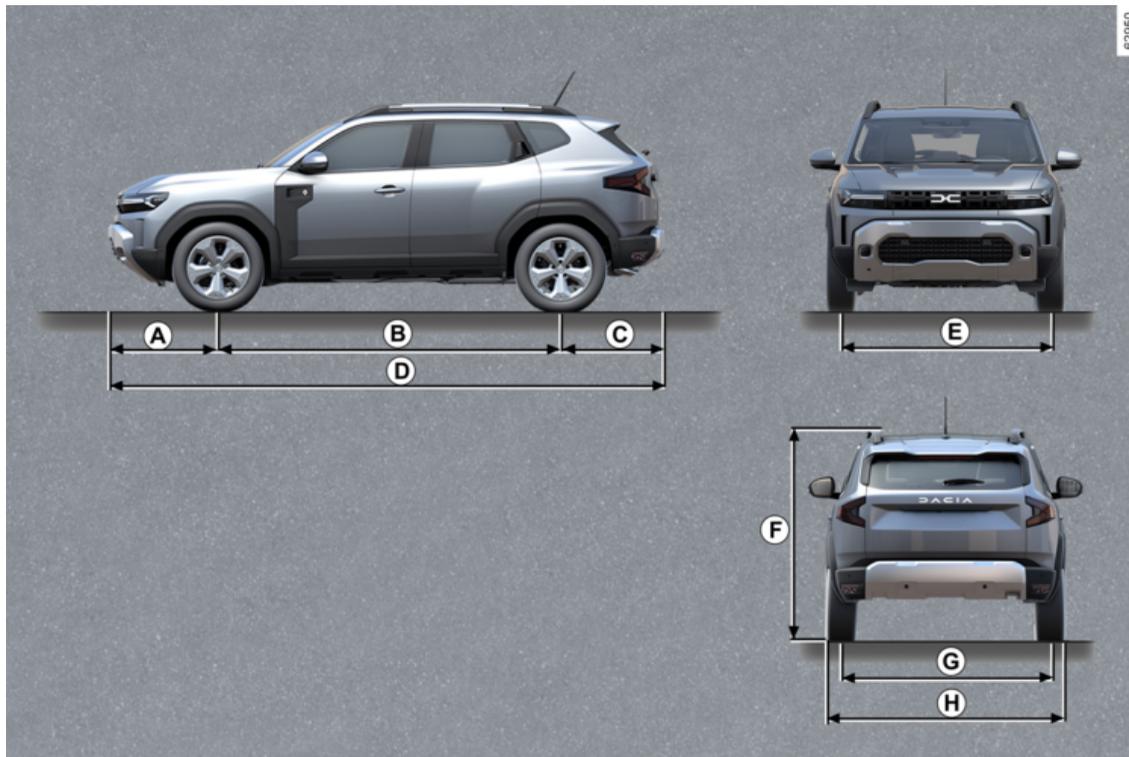
INFORMATIONS VÉHICULE

Versions	1.0 TCe	1.2 TCe	Hybrid		1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H4Dt	H5D	H4M	5DH	K9K
Cylindrée (cm³)	999	1 198	1598	-	1 461
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	<p></p> <p>Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.</p> <p></p> <p>Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.</p>			-	<p> Carburant diesel conforme à la norme EN 590 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p> <p> Carburant diesel conforme à la norme EN 16734 contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p> <p> Carburant diesel paraffinique conforme à la norme EN 15940 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p>

7

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)



INFORMATIONS VÉHICULE

	Dimensions
A	0,864
B	2,658
C	0,823
D	4,345
E	1,555 à 1,580
F	1,661 à vide, avec barres de toit
G	1,545 à 1,565
H	1,921 à 2,069 – 2,069 avec rétroviseurs déployés – 1,921 avec rétroviseurs repliés

7

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Versions	4x2	4x4
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur → 368 .	
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC	
Masse Remorque non Freinée*	670	745
Charge admise sur le point d'attelage*	75	
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris le dispositif de portage)	

*Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, ...).

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

– Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous au Représentant de la marque.

– Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**

Cependant est toléré :

- un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ;
- un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

– Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

Report de charge (versions 4x2 uniquement)

Suivant législation locale, lorsque la Masse Maxi Autorisée en Charge du véhicule n'est pas atteinte, il est possible de reporter jusqu'à 300 kg sur la remorque freinée dans la limite de la Masse Totale Roulante du véhicule.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

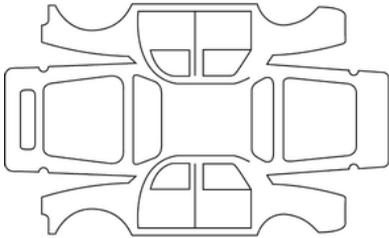
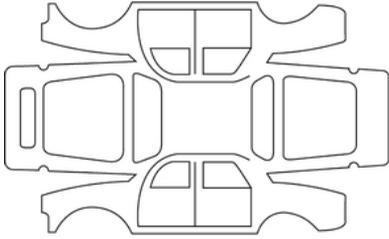
* Voir page spécifique

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

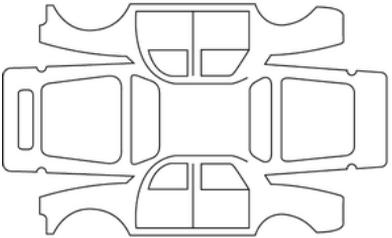
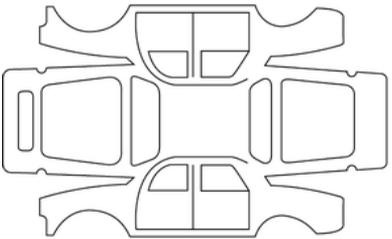
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

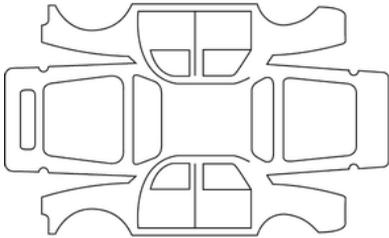
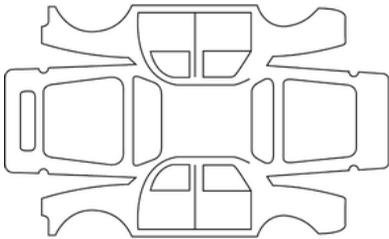
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

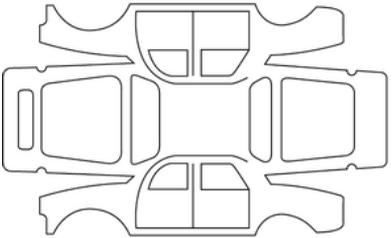
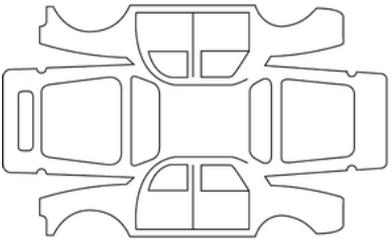
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

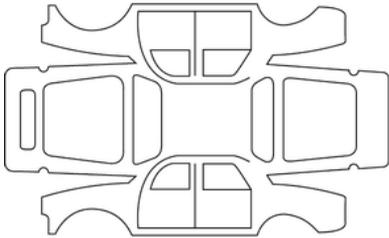
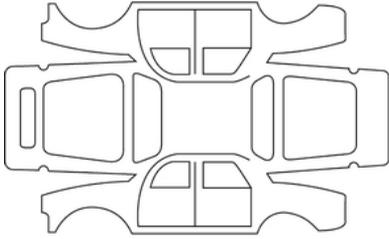
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

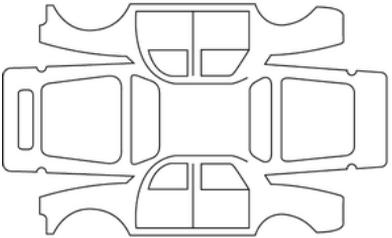
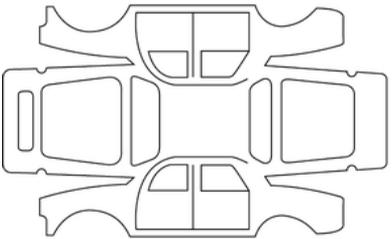
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

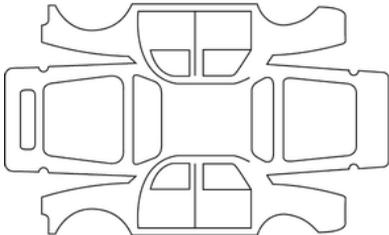
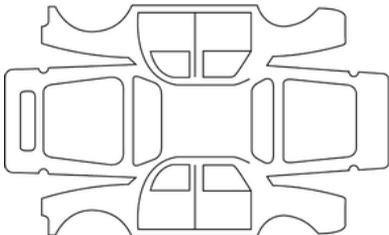
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

INDEX ALPHABÉTIQUE

Symboles

4 roues motrices (4WD), [191](#)

A

ABS, [197](#)

Accès au compartiment moteur, [300](#)

Accès véhicule, [48](#)

Accoudoir, [285](#)

Accoudoir avant, [54](#)

Additif (réactif), [146](#)

Aérateurs, [260](#), [262](#)

Afficheur, [109](#)

Aide au démarrage en côte, [197](#)

Aide au parking, [114](#), [242](#), [242](#), [249](#)

Aides à la conduite, [114](#), [211](#), [216](#), [231](#), [252](#)

Airbag, [64](#), [69](#), [70](#), [72](#)

Airbag : activation airbag passager avant, [90](#)

Airbag : désactivation airbag passager avant, [90](#)

Airbags : sécurité enfants, [90](#)

Air conditionné, [262](#), [263](#), [267](#), [271](#)

Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [271](#)

Alarme sonore, [49](#)

Alarme sonore : oubli de fermeture d'un ouvrant, [49](#)

Alarme sonore : oubli d'éclairage, [49](#)

Alerte de survitesse, [231](#)

Alerte distances de sécurité, [216](#)

Alerte vigilance conducteur, [228](#)

Aménagements, [285](#)

Ampoules remplacement, [341](#), [343](#), [347](#)

Angle mort : avertisseur, [211](#)

Anneaux de remorquage, [333](#)

Anomalies de fonctionnement, [72](#), [171](#)

Anomalies de fonctionnement : piles carte, [35](#)

Antipatinage, [197](#)

Antipollution conseils, [177](#)

Antivol (contacteur), [151](#)

Appareils de contrôle, [98](#), [109](#), [117](#), [118](#), [128](#)

Appel d'urgence, [258](#)

Appuis-tête, [57](#)

Arrêt du moteur, [152](#), [152](#), [171](#)

Assistance à la conduite, [211](#), [216](#), [231](#), [252](#)

Assistance au freinage d'urgence, [197](#)

Autonomie de la batterie de traction, [178](#)

Autonomie du véhicule, [178](#)

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, [185](#)

Avertisseur d'angle mort, [211](#)

Avertisseurs lumineux, [133](#)

Avertisseur sonore, [133](#)

Avertisseur sonore piétons, [24](#)

Avertisseurs sonore et lumineux, [133](#)

B

Badge, [48](#)

Balais d'essuie-vitre : remplacement, [351](#)

Balais d'essuie-vitres, [134](#), [351](#)

Banquette arrière, [58](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Barres de toit, [296](#), [296](#)
Batterie, [310](#)
Batterie : dépannage, [335](#)
Batterie 12 Volts, [312](#)
Batterie dépannage, [335](#)
Becquet, [296](#)
Boîte à gants, [285](#)
Boîte de vitesses automatique (utilisation), [162](#), [171](#)
Bouchon de réservoir carburant, [140](#)
Bouchon de réservoir réactif, [146](#)
Bouton de démarrage/arrêt moteur, [156](#)

C

Caméra de recul, [249](#), [249](#)
Caméra multivues, [252](#), [252](#)
Capacité du réservoir additif, [146](#)
Capacité du réservoir carburant, [140](#)
Capot moteur, [301](#)
Carburant Conseils d'économie, [178](#)
Carburant consommation, [178](#)
Carburant qualité, [140](#)
Carburant remplissage, [140](#)
Carte : clé de secours carte, [35](#)
Carte : mains libres, [35](#)
Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, [35](#)
Carte : pile, [41](#)
Carte : utilisation, [35](#), [37](#)
Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [35](#)

Carte « mains libres » : pile, [41](#)
Carte « mains libres » : utilisation, [37](#)
Catalyseur, [169](#)
Ceintures de sécurité, [60](#), [60](#), [64](#), [70](#), [72](#), [316](#)
Changement de carburant en roulage, [32](#)
Changement de lampes, [341](#), [343](#), [347](#)
Changement de roue, [330](#)
Changement de vitesses, [162](#), [162](#)
Chauffage, [260](#), [262](#), [263](#), [267](#), [271](#)
Clé/Télécommande, [43](#)
Clé/télécommande à radiofréquence utilisation, [43](#)
Clé de secours, [35](#)
Clés, [43](#)
Clignotants, [133](#)
Climatisation, [260](#), [262](#), [263](#), [267](#)
Coffre à bagages, [291](#), [294](#)
Commande de vitesses, [162](#)
Commande intégrée de téléphone mains-libres, [274](#)
Condamnation automatique des ouvrants en roulage, [52](#)
Condamnation des portes, [50](#)
Conditionnement d'air, [263](#), [267](#), [271](#)
Conduite, [151](#), [152](#), [156](#), [162](#), [162](#), [167](#), [169](#), [171](#), [178](#), [185](#),
[191](#), [197](#), [211](#), [216](#), [236](#), [239](#), [242](#), [252](#)
Conseils antipollution, [177](#)
Conseils de conduite, [178](#)
Conseils pratiques, [140](#), [318](#), [327](#), [330](#), [333](#), [341](#), [343](#), [347](#),
[351](#), [353](#), [358](#)
Consommation d'énergie, [109](#), [178](#), [181](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Contacteur de démarrage, [151](#), [171](#)
Contrôle dynamique de conduite : ESC, [197](#)
Coussin gonflable airbag, [72](#)
Crevaison, [327](#), [327](#), [330](#)
Crevaison : roue de secours, [327](#)
Cric, [330](#)

D

Décondamnation des portes, [50](#)
Dégivrage/désembuage de pare-brise, [267](#)
Démarrage, [152](#)
Démarrage du moteur, [152](#)
Démarrage moteur, [151](#), [156](#), [158](#)
Dépannage : batterie, [335](#)
Désembuage pare-brise, [267](#)
Désembuage vitre arrière, [267](#)
Détection de panneaux : alerte de survitesse, [231](#)
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant, [64](#)
Dispositifs de protection latérale, [69](#), [70](#)
Dispositifs de retenue complémentaires, [72](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, [69](#)
Dispositifs de retenue enfants, [74](#)
Distances de sécurité, [216](#)

E

Éclairage : extérieur, [128](#), [341](#), [343](#)
Éclairage : intérieur, [281](#), [347](#)
Éclairage et signalisation extérieurs, [128](#)

Éclairage extérieur, [340](#)
Éclairage intérieur, [281](#)
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [347](#)
ECO conduite, [118](#), [178](#)
Économie d'énergie, [178](#)
Économies de carburant, [178](#)
Écrans écran multimédia, [211](#), [216](#), [252](#)
Énergie : autonomie, [178](#)
Enfants, [48](#)
Enfants (sécurité), [279](#)
Entretien, [177](#)
Entretien : carrosserie, [314](#)
Entretien : filtres, [307](#)
Entretien : garnitures intérieures, [316](#)
Entretien : mécanique, [301](#), [307](#)
Environnement, [176](#)
Équipements multimédia, [274](#), [274](#)
ESC : Contrôle dynamique de conduite, [197](#)
Essuie-vitres, [134](#), [134](#), [138](#)
Essuie-vitres balais, [351](#)

F

Fermeture des portes, [48](#), [50](#)
Feux : de brouillard, [343](#)
Feux : de détresse, [133](#)
Feux : de direction, [133](#)
Feux : remplacement des lampes, [340](#)
Filtre : à particules, [167](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Filtre à gazole, [140](#)
Fixation des sièges enfants, [80](#)
Fonction Stop and Start, [158](#), [171](#)
Freinage d'urgence, [197](#)
Frein à main, [162](#), [171](#)
Frein de parking, [171](#), [171](#)
Frein de parking assisté, [171](#), [171](#)
Fusibles, [353](#), [353](#)

G

Galerie barres de toit, [296](#)
Garnitures intérieures entretien, [316](#)
Gicleurs, [134](#)
Gonflage des pneumatiques, [185](#), [321](#)
GPL, [32](#), [32](#), [98](#), [140](#), [152](#), [156](#)

H

Haut-parleurs emplacement, [358](#)
Heure, [117](#)
Huile moteur, [301](#), [301](#)

I

Incidents anomalies de fonctionnement, [171](#)
Indicateurs, [211](#)
Indicateurs : de direction, [133](#)
Indicateurs : de tableau de bord, [98](#), [171](#)
Installation radio, [358](#)
Isofix, [86](#)

J

Jauge d'huile moteur, [301](#)

K

Kit de gonflage des pneumatiques, [325](#)

L

Lampes remplacement, [341](#), [343](#), [347](#)
Lavage, [314](#)
Lave-vitre, [134](#)
Lave-vitres, [138](#)
Levage du véhicule Changement de roue, [327](#), [330](#)
Lève-vitres, [279](#)
Lever de sélection de boîte automatique, [162](#)
Lever de vitesses, [162](#)
Limiteur de vitesse, [236](#)
Liquide de refroidissement, [305](#)

M

Marche arrière passage, [162](#)
Menu de configuration, [114](#)
Menu de personnalisation des réglages du véhicule, [114](#)
Messages au tableau de bord, [98](#), [171](#)
Miroirs, [283](#), [283](#)
Mise en route du moteur, [152](#), [156](#)
Mise en veille du moteur, [158](#)
Mode ECO, [178](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Montre, [117](#)

My Safety, [94](#), [96](#), [202](#), [203](#), [211](#), [228](#), [230](#)

N

Navigation, [274](#)

Nettoyage : intérieur véhicule, [316](#)

Niveau d'huile moteur, [301](#), [302](#)

Niveaux, [300](#), [301](#), [307](#), [307](#)

Niveaux : liquide de refroidissement, [305](#)

O

Ordinateur de bord, [98](#), [98](#)

Ouverture/fermeture ouvrants, [48](#)

Ouverture des portes, [48](#), [50](#)

Ouvrants, [48](#)

P

Pare-brise dégivrant, [267](#)

Pare-soleil, [283](#), [283](#)

Particularité des véhicules diesel, [167](#)

Particularité des véhicules Diesel, [167](#)

Particularité des véhicules essence, [169](#)

Particularité des versions GPL, [32](#), [32](#)

Peinture entretien, [314](#)

Personnalisation des réglages du véhicule, [114](#)

Pièces de rechange et réparation, [376](#)

Pile (télécommande), [45](#)

Plafonnier, [281](#)

Pneumatiques, [185](#), [318](#), [318](#), [321](#)

Poignée de maintien, [283](#), [283](#)

Poire de réamorçage carburant, [140](#)

Portes, [48](#), [48](#), [52](#)

Portes / porte de coffre, [35](#)

Position de conduite réglages, [60](#)

Poste de conduite, [93](#)

Pot catalytique, [169](#)

Pour la sécurité des enfants, [279](#)

Prééquipement radio, [358](#)

Pression des pneumatiques, [185](#), [321](#), [321](#)

Prétensionneurs, [64](#)

Prétensionneurs de ceintures de sécurité, [69](#)

Prévention de sortie de voie, [203](#)

Prise accessoires, [283](#)

Prise prise(s) multimédia, [274](#)

Projecteurs, [128](#)

Projecteurs additionnels, [343](#)

Protection anticorrosion, [314](#)

Q

QR Code, [171](#)

Qualité carburant, [140](#)

Qualité d'huile moteur, [302](#)

Qualité réactif, [146](#)

R

Radar de recul, [242](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Radio, [274](#)
Radio prééquipement, [358](#)
Rangements, [285](#), [294](#)
Rangements/aménagements : habitacle, [285](#)
Réactif (réservoir), [146](#)
Réactif remplissage, [146](#)
Réglage de la position de conduite, [60](#)
Réglage des sièges avant, [54](#)
Réglage position de conduite, [60](#)
Réglages, [114](#)
Réglages menu de configuration, [114](#)
Réglages personnalisés du véhicule, [114](#)
Régulateur de vitesse, [239](#)
Régulateur - limiteur de vitesse, [236](#), [239](#)
Régulation de la température, [267](#), [271](#)
Rehausse siège enfant, [74](#)
Remorquage dépannage, [333](#)
Remplacement des balais d'essuie-vitre, [351](#)
Réservoir carburant, [140](#), [140](#)
Réservoir réactif, [146](#)
Réservoir réactif capacité, [146](#)
Retenue complémentaire aux ceintures, [64](#), [69](#), [72](#)
Retenue enfants, [74](#), [82](#), [86](#)
Rétroviseurs, [126](#), [126](#)
Rodage, [151](#), [151](#)
Roue de secours, [318](#), [327](#), [327](#)

S

SCR : réduction catalytique sélective, [146](#)
Sécurité enfants, [43](#), [48](#), [74](#), [74](#), [82](#), [86](#)
Sécurité passagers : airbag passager avant, [90](#)
Sièges arrière, [57](#)
Sièges arrière fonctionnalités, [58](#)
Sièges avant, [54](#)
Sièges avant réglage, [54](#)
Sièges chauffant, [58](#)
Sièges chauffants, [54](#)
Sièges enfants, [74](#), [80](#), [82](#), [86](#)
Signal danger, [133](#)
Signalisation éclairage, [128](#)
Spots d'éclairage, [281](#)
Stop and Start, [158](#)
Système antiblocage des roues : ABS, [197](#)
Système de navigation, [274](#)
Système de retenue enfants, [74](#), [82](#), [86](#)

T

Tableau de bord, [98](#), [109](#), [114](#), [118](#), [171](#)
Tablette arrière, [293](#)
Télécommande de verrouillage, [43](#)
Télécommande de verrouillage des portes piles, [45](#)
Téléphone, [274](#)
Témoins de contrôle, [98](#), [109](#), [118](#)
Température extérieure, [117](#)
Transport d'enfants, [74](#), [82](#), [86](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Trappe à carburant, [140](#)

V

Ventilation, [267](#), [271](#)

Ventilation air conditionné, [262](#)

Ventilation climatisation, [263](#)

Verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [48](#)

Verrouillage des portes, [35](#), [37](#), [48](#)

Vidange, [302](#)

Vide-poches, [285](#)

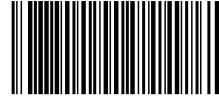
Vitres, [279](#)

Volant de direction chauffant, [124](#)

Volant de direction réglage, [124](#)

W

Warning, [133](#)



7711415338

Réf 7711415338 / Edition française
NU 1520-1 – 01/2024

